



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal  
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les  
processus électoraux et les institutions démocratiques  
fédéraux

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 23  
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Thursday, September 26, 2024

**Tenue à :**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Jeudi 26 septembre 2024

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

### III

## Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

## IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on  
The Chinese Communist Party's  
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

**V**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MR. SAMI KHOURY, Sworn/Assermenté</b>	1
<b>MS. CAROLINE XAVIER, Sworn/Assermentée</b>	2
<b>MS. ALIA TAYYEB, Sworn/Assermentée</b>	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Siobhan Morris	47
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	55
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	67
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	77
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Parbjot Singh	81
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	85
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	90
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Helene Robertson	95
<b>MR. ALLEN SUTHERLAND, Sworn/Assermenté</b>	101
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Lynda Morgan	102
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	138
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	142
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	148
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	154
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	160
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sébastien Dasyuva	167

**VI**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MS. SHALENE CURTIS-MICALLEF, Sworn/Assermentée</b>	173
<b>MS. HEATHER WATTS, Sworn/Assermentée</b>	173
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Leila Ghahhary	173
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	200
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	205
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	209
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. George Tzemenakis	212

**VII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
WIT0000122.EN	Interview Summary: Caroline Xavier, Rajiv Gupta, Alia Tayyeb	3
WIT0000122.FR	Résumé d'entrevue – Caroline Xavier, Rajiv Gupta, Alia Tayyeb	3
WIT0000133	In Camera Examination Summary: Caroline Xavier, AliaTayyeb, Sami Khoury	4
CAN.DOC.000028	Communications Security Establishment - Part C Institutional Report to the Public Inquiry on Foreign Interference	4
COM0000598.EN	Cyber threats to Canada's democratic process 2023 Update	13
COM0000598.FR	Cybermenaces contre le processus démocratique du Canada - Mise à jour de 2023	14
COM0000527.EN	National Cyber Threat Assessment 2023 - 2024	14
COM0000527.FR	Évaluation des cybermenaces national 2023-2024	14
CAN046724_0001	Deepfakes and Disinformation: The Malicious Use of Machine Learning Enabled Technology	24
CAN.SUM.000027	PRC Email Operations Against Parliamentarians	30
COM0000485_R	URGENT AND CONFIDENTIAL: PRC SPONSORED CYBER ATTACK BRIEFING FROM IPAC	33
CAN.SUM.000027.001	Tab A - Chronology of Events: Email Tracking Link Campaign Targeting Canadian Parliamentarians	34
CAN047839	[REDACTED] Cyber Event Report	36
CAN038232_0001	Canada towards 2028 - IA 2022-23/90	45
CAN019525	Countering Mis- and Disinformation: Developing an Emerging Protecting Democracy Agenda	50
CAN027809	Steps Taken to ensure Awareness of Intelligence Reports Related to Members of Parliament	62
CAN041952.0001	Canadian Cyber Operations	82

## VIII Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN025923.0001	Potential Foreign Information Manipulation and Interference following PM Statement on Killing of Hardeep Nijjar	83
WIT0000094.EN	Interview Summary: Privy Council Office – Democratic Institutions (Mala Khanna, Allen Sutherland, Sarah Stinson and Manon Paquet)	102
WIT0000094.FR	Résumé d’entrevue : Bureau du Conseil privé – Institutions démocratiques (Mala Khanna, Allen Sutherland, Sarah Stinson et Manon Paquet)	103
WIT0000123	Interview Summary: Allen Sutherland, Assistant Secretary to the Cabinet, Democratic Institutions and Machinery of Government	103
WIT0000113.EN	Addendum to Interview Summary: PCO DI- Allen Sutherland Interview Summary	104
WIT0000113.FR	Addendum au résumé d’entrevue – Allen Sutherland	104
CAN.DOC.000036	Informing Parliamentarians on Threats - Chronology - 1 January 2019 to 31 April 2024	104
CAN.DOC.000036.001	Informers les parlementaires des menaces - chronologie - Du 1er janvier 2019 au 31 avril 2024	105
CAN.DOC.000037	Part C Institutional Report For The Privy Council Office	105
CAN.DOC.000037.001	Partie C : Rapport Institutionnel du Bureau du Conseil Privé	105
CAN022859.0001	Lunch and Learn: Democratic Institutions Secretariat	106
CAN031772	Threshold and Letter to Minister LeBlanc	115
CAN033988.0001	Protecting Democracy - Fall 2023 Priorities	121
CAN032909.0001	GAC Introductory Meeting with Tencent on WeChat and Information Manipulation	126
CAN046103.0001	Canadian Digital Media Research Network - Nov 2023 Report	131
CAN033655	Critical Election Incident Public Protocol Panel Retreat	133

**VIX**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
COM0000475.EN	Toolkit to resist DISINFORMATION and FOREIGN INTERFERENCE for community leaders	168
CAN034019.0001	Countering Disinformation: A Guidebook for Public Servants	168
CAN.DOC.000029	Centre de la sécurité des télécommunications - Partie C Rapport institutionnel à l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère	172
WIT0000100.EN	Interview Summary: Department of Justice (Shalene Curtis-Micallef, Samantha Maislin Dickson, Heather Watts, Michael Sousa)	175
WIT0000100.FR	Résumé d'entrevue : ministère de la Justice (Shalene Curtis-Micallef, Samantha Maislin Dickson, Heather Watts, Michael Sousa)	175
CAN.DOC.000032	Department of Justice Outline Institutional Report - PIFI Stage 2	176
CAN.DOC.000033	Rapport institutionnel du ministère de la Justice - Étape 2 de l'EPIE	176
WIT0000132	In Camera Technical Briefing on Bill C-70, An Act Respecting Countering Foreign Interference	176
CAN044799.0001	Countering Foreign Interference Act	182
CAN025666	Examples of Conduct Targeted by New FI Offences	184
COM0000595.EN	Addressing foreign interference	192
COM0000596.EN	What we heard: Consultation on the proposed reforms to the Security of Information Act, Criminal Code and Canada Evidence Act	193
CAN026649	[Threat Matrix]	209

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le jeudi 26 septembre 2024 à 9 :31

--- The hearing begins on Thursday, September 26, 2024, at  
9:31 a.m.

**LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
vous plait.

This sitting of the Foreign Interference  
Commission is now in session. Commissioner Hogue is  
presiding.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
étrangère est d'en cours. La Commissaire Hogue préside.

The time is 9:31 a.m. Il est 9 h 31.

**COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

Alors, vous débutez?

**Me ERIN DANN:** Bonjour. Merci.

Erin Dann, et ce matin, nous entendrons les  
témoins du Centre de sécurité des télécommunications.

J'aimerais qu'on assermente les deux témoins.

**LE GREFFIER:** Commençons par Monsieur Khoury.

Pourriez-vous nous donner votre nom et épeler  
votre nom de famille.

**M. SAMI KHOURY:** Sami Khoury - K-H-O-U-R-Y.

**--- M. SAMI KHOURY, assermenté:**

**LE GREFFIER:** Maintenant, Madame Xavier.

Pourriez-vous nous donner votre nom et épeler  
votre nom de famille.

**Mme CAROLINE XAVIER:** Caroline Xavier - X-A-V-  
I-E-R.

1 --- Mme CAROLINE XAVIER, assermentée:

2 LE GREFFIER: Et Madame Tayeb?

3 Mme ALIA TAYYEB: Alia Tayeb - T-A-Y-Y-E-B.

4 --- Mme ALIA TAYYEB, ssermentée:

5 LE GREFFIER: Madame, Maitre, vous pouvez  
6 commencer l'interrogatoire.

7 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN:

8 Me ERIN DANN: Bonjour.

9 Donc, quelques questions administratives  
10 parce qu'il y a beaucoup de sujets que j'aimerais aborder  
11 avec vous ce matin et nous n'avons qu'une heure à notre  
12 disposition.

13 Donc, je vais néanmoins essayer de vous  
14 rappeler qu'il faut parler raisonnablement vite puisque nous  
15 avons des interprètes qui travaillent aujourd'hui pour nous,  
16 alors de mon côté, je vais faire de mon mieux pour donner  
17 l'exemple.

18 Maintenant, quelques questions  
19 administratives. Alors, le document 122, WIT122.

20 Alors, Mesdames Xavier et Tayyeb, vous avez  
21 été invitées le 14 juin 2024 par la Commission à participer à  
22 une entrevue et le résumé que vous avez sous les yeux résume  
23 justement l'interrogatoire.

24 Avez-vous eu l'occasion de l'examiner?  
25 Auriez-vous des changements, des ajouts, des omissions à nous  
26 signaler?

27 Mme CAROLINE XAVIER: J'ai eu l'occasion de  
28 revoir ce document et je n'ai rien à signaler.

1                   **Mme ALIA TAYYEB:** <Non interprété>

2                   **Me ERIN DANN:** Merci.

3                   Et vous êtes prêtes à ce que ce document soit  
4 versé dans les dossiers comme preuve de votre témoignage et  
5 la traduction française de son entrevue est aussi disponible,  
6 122.FR.

7                   **--- PIÈCE No. WIT0000122.EN:**

8                   Interview Summary: Caroline Xavier,  
9                   Rajiv Gupta, Alia Tayyeb

10                  **--- PIÈCE No. WIT0000122.FR:**

11                  Résumé d'entrevue - Caroline Xavier,  
12                  Rajiv Gupta, Alia Tayyeb

13                  **Me ERIN DANN:** Maintenant, document 133, s'il  
14 vous plait. Pourriez-vous l'afficher?

15                  Alors, vous avez tous les trois été  
16 interviewés par les avocats de la Commission à huis clos  
17 l'été précédent, donc avez-vous eu l'occasion de revoir ce  
18 résumé, en tout cas les aspects qu'on peut divulguer des  
19 témoignages entendus, et, si c'est le cas, avez-vous des  
20 modifications à proposer?

21                  **Mme ALIA TAYYEB:** Non, je n'ai pas à signaler  
22 quoi que ce soit.

23                  **Mme CAROLINE XAVIER:** Moi non plus, je n'ai  
24 pas d'objet...

25                  **L'INTERPRÈTE:** Et les trois témoins sont  
26 d'accord, donc, pour dire qu'ils n'ont pas de changements à  
27 proposer.

28                  **Me ERIN DANN:** Donc, cela peut faire partie de

1 votre témoignage.

2 **L'INTERPRÈTE:** Réponse des trois témoins :

3 oui, à l'unanimité.

4 **--- PIÈCE No. WIT0000133:**

5 In Camera Examination Summary:

6 Caroline Xavier, Alia Tayyeb, Sami

7 Khoury

8 **Me ERIN DANN:** Enfin, CAN.DOC.28. Pourrait-on  
9 afficher ce document, s'il vous plait?

10 Ici, je vous signale que la traduction n'est  
11 pas disponible, mais ce sera ajouté dans la base de données  
12 quand la traduction sera disponible.

13 **Me ERIN DANN:** Maintenant, pourrait-on faire  
14 dérouler?

15 Il s'agit, donc, du Rapport institutionnel  
16 qui a été préparé par le Centre de sécurité des  
17 télécommunications.

18 Madame Xavier, avez-vous eu l'occasion  
19 d'examiner ce rapport institutionnel et l'adoptez-vous au nom  
20 du Centre de sécurité des télécommunications comme élément de  
21 preuve ici à la Commission?

22 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui. J'ai eu l'occasion  
23 de relire ce rapport et je suis tout à fait à l'aise quant à  
24 son contenu.

25 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup.

26 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000028:**

27 Communications Security Establishment

28 - Part C Institutional Report to the

1 Public Inquiry on Foreign

2 Interference

3 **Me ERIN DANN:** Et, Madame Xavier, si je  
4 comprends bien, vous êtes responsable de la communication,  
5 alors on va parler du CST aujourd'hui, et en qualité de  
6 directrice, donc, vous êtes responsable de la gestion de ces  
7 dossiers pour le CST.

8 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui. J'occupe un niveau  
9 équivalent à celui de sous-ministre.

10 **Me ERIN DANN:** Et, [Madame Tayyeb], vous avez  
11 dit que vous étiez l'adjointe en ce qui concerne le  
12 renseignement et les signaux, et vous êtes responsable aussi  
13 des cyberopérations à l'étranger.

14 **Mme ALIA TAYYEB:** C'est exact.

15 **Me ERIN DANN:** Monsieur Khoury, au moment de  
16 l'interrogatoire en chef, vous étiez directeur du Centre  
17 canadien de sécurité des télécommunications, donc le Centre,  
18 le CST. C'est exact?

19 **M. SAMI KHOURY:** Oui.

20 **Me ERIN DANN:** Et je crois comprendre que vous  
21 avez un nouveau titre, vous êtes le directeur principal de la  
22 sécurité... de la cybersécurité pour le gouvernement du Canada.  
23 Pourriez-vous nous en dire quelques mots de ce nouveau rôle?

24 **M. SAMI KHOURY:** Oui. Depuis le 3 septembre,  
25 j'occupe ce poste. De août 2021 jusqu'à 2024, j'ai occupé un  
26 poste, et maintenant j'ai un nouveau rôle, j'appuie le chef  
27 et j'appuie mes collègues un peu partout, les sous-ministres,  
28 mais je continue à être le porte-parole de l'organisation,

1 et, évidemment, j'offre mes années d'expérience quand il est  
2 question de cybersécurité.

3 **Me ERIN DANN:** Comme on le voit dans le  
4 rapport institutionnel du CST, on nous a dit lors de la  
5 première phase que vous étiez responsable du renseignement  
6 numérique, et cetera, et de l'assurance de la protection dans  
7 ces domaines.

8 Avant d'entrer dans les détails justement en  
9 ce qui concerne le mandat du Centre, pourriez-vous nous dire  
10 comment et si le renseignement étranger et l'aspect  
11 cybersécurité dans le mandat du Centre sont jumelés pour  
12 contrer les activités hostiles par des États étrangers?

13 Par exemple, est-ce que le renseignement  
14 étranger vise à protéger les institutions démocratiques  
15 canadiennes grâce à vos efforts?

16 Je ne sais pas qui va répondre.

17 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui. Comme vous l'avez  
18 dit – je vais répondre –, nous sommes responsables de la  
19 collecte de renseignements dans le domaine... pour le  
20 gouvernement du Canada dans ce domaine, donc, et nous sommes  
21 responsables aussi en ce qui concerne le fonctionnement  
22 technique pour le gouvernement du Canada et la cybersécurité  
23 relève aussi de nous au niveau national.

24 Notre organisation est également en mesure de  
25 faire valoir ses droits en ce qui concerne les opérations de  
26 cybersécurité et on peut appuyer les... être responsable du  
27 respect des lois un peu partout au Canada.

28 Comme vous l'avez signalé, ça fait partie de

1 notre mandat et c'est un mandat qui nous amène à travailler  
2 en collaboration étroite les uns avec les autres pour pouvoir  
3 nous appuyer, que ce soit du point de vue du renseignement ou  
4 encore de l'information sur la cybersécurité, nous informons  
5 le gouvernement du Canada et nous disons voilà ce qui se  
6 passe dans le domaine du renseignement à l'étranger.

7 Et je vais demander à Alia si elle a quelque  
8 chose à ajouter, et à Sami aussi.

9 **Mme ALIA TAYYEB:** Non, je pense que votre  
10 exemple est bien clair et, en fait, tout récemment justement,  
11 dans le rapport annuel, on a élaboré sur ce sujet en  
12 particulier.

13 À titre d'exemple, la collecte de  
14 renseignements étrangers, c'est l'une des exigences dans  
15 notre mandat étant donné les cybermenaces qui pèsent sur le  
16 Canada, donc nous nous occupons, dans la perspective du  
17 renseignement, de la collecte de renseignements. Nous  
18 respectons cette exigence. Dès que nous décelons une  
19 cybermenace qui pèse sur le Canada, évidemment, ça fait  
20 partie de notre mandat, nous informons le Centre de  
21 cybersécurité pour ce qui est de nous défendre contre la  
22 menace qui a été identifiée.

23 En plus de cela, il y a d'autres aspects qui  
24 peuvent être mis à contribution pour empêcher les efforts  
25 émanant d'acteurs étrangers en matière de cybersécurité, et  
26 enfin, tout ce qu'apprend le Centre de cybersécurité au sujet  
27 de cette menace peut être communiqué à mon aspect des  
28 opérations pour pousser plus loin l'enquête en ce qui

1 concerne les menaces étrangères.

2 **Me ERIN DANN:** Et Monsieur Khoury?

3 **M. SAMI KHOURY:** Oui, pour compléter ce qu'a  
4 dit madame, ben, il y a deux aspects. Il y a l'envers de la  
5 médaille aussi. On nous fournit des informations en ce qui  
6 concerne les cybermenaces étrangères, de nouvelles tactiques  
7 qui ont été décelées, par exemple, et nous utilisons cette  
8 information pour assurer notre cybersécurité. Quand nous  
9 menons une enquête, si nous voyons qu'il y a une menace en  
10 particulier qui indique des activités étrangères à  
11 l'extérieur du pays, eh bien, on le dit à nos collègues et  
12 nous nous assurons que tout se fait correctement.

13 **Me ERIN DANN:** Maintenant, je vais poser des  
14 questions au sujet du paysage, si vous voulez, et dans votre  
15 résumé, vous avez beaucoup parlé du paysage dans ce domaine  
16 et j'aimerais revenir sur certains des éléments clés de vos  
17 déclarations pour ce qui est des acteurs basés à l'étranger,  
18 tout ce que vous avez, donc, souligné.

19 Peut-être qu'on pourrait afficher COM598.EN?

20 Alors, ici, il s'agit d'un rapport, alors  
21 « Cybermenaces à l'égard du processus démocratique canadien  
22 2023 ». Mais ça, c'est un rapport public, n'est-ce pas?

23 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui. Ça remonte à  
24 décembre 2023.

25 **Me ERIN DANN:** Dans ce rapport, le Centre  
26 identifie la Chine, L'Iran, la Russie et la Corée du Nord  
27 comme étant des principaux acteurs menaçants dans cet espace.  
28 C'est exact?

1                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, mais il faut aussi  
2 signaler qu'au moins depuis 2017, nous avons fait des  
3 avertissements en public au sujet de ces cybermenaces.

4                   **Me ERIN DANN:** Donc, c'est une mise à jour  
5 concernant des rapports antérieurs au sujet du processus  
6 démocratique au Canada qui est menacé de cette façon et c'est  
7 disponible, que ce soit en ligne, que ce soit aussi dans  
8 notre base de données. N'est-ce pas?

9                   Maintenant, à la page 5 de ce document PDF,  
10 troisième paragraphe sur cette page, on dit que la Chine et  
11 la Russie continuent à mener la majeure partie des  
12 cyberattaques qui leur ont été, donc, attribuées en ce qui  
13 concerne les élections à l'étranger depuis 2021.

14                   Est-ce que cette affirmation demeure valable,  
15 c'est-à-dire que la Chine et la Russie se voient attribuer la  
16 majeure partie des comportements menaçants ou, en tout cas,  
17 les menaces les plus sérieuses émanant de ces lieux?

18                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, ça demeure valable,  
19 mais il faut signaler que cette menace à l'égard du processus  
20 démocratique concerne les pays occidentaux. C'est une  
21 perspective très vaste en ce qui concerne les activités  
22 électorales un peu partout sur la planète et c'est ce que  
23 cela met en lumière.

24                   **Me ERIN DANN:** Merci.

25                   Le rapport traite de deux grandes catégories  
26 de menaces, de cybermenaces, et comme vous l'avez dit, on a  
27 pu l'observer dans le contexte d'élections un peu partout  
28 dans le monde.

1                    Première catégorie, à mon avis, les  
2                    cybermenaces contre l'infrastructure électorale. Donc, ce  
3                    type de cybermenaces vise le processus électoral comme tel de  
4                    façon directe.

5                    Et maintenant, si on peut passer à la  
6                    page 14, bon, on voit des exemples de ce type d'activités  
7                    menaçantes, des cybermenaces.

8                    Maintenant, à la page 16 de ce document PDF..

9                    On peut remonter, s'il vous plait? Oui, en  
10                    haut de la page.

11                    Donc, on décrit les activités et l'influence  
12                    sur les campagnes électorales. Or, si je comprends bien, dans  
13                    ce rapport et d'après vos témoignages, il est question de  
14                    capacité cybernétique pour manipuler l'information, le milieu  
15                    de l'information, ainsi que l'électorat lui-même, et peut-  
16                    être, de façon indirecte, avoir un impact sur le processus  
17                    électoral.

18                    Est-ce que cela résume bien les deux types  
19                    d'activités menaçantes?

20                    **Mme CAROLINE XAVIER:** Ici, il faut, comme je  
21                    le disais précédemment, bien comprendre que, depuis 2019, on  
22                    observe ce qui se passe d'un point de vue électoral et nous  
23                    offrons notre appui, surtout au directeur général des  
24                    élections et à nos collègues d'Élections Canada, surtout en  
25                    ce qui concerne les menaces qui sont ici soulignées. Et nous  
26                    l'avons fait depuis 2017, entre autres le fait que les  
27                    cibles, comme vous l'avez dit vous-même précédemment et sur  
28                    la page précédente ou dans ce feuillet d'information, on

1        parle des cibles potentielles de certains acteurs qui  
2        pourraient décider d'essayer d'influencer les processus  
3        électoraux, et surtout l'infrastructure elle-même,  
4        l'organisation des élections.

5                    Et dans cette publication, nous ajoutons des  
6        conseils, en plus de ce qui est à l'écran. Nous avons dit  
7        dans l'observation et l'analyse des médias, nous avons dit  
8        que les activités de cybermenaces souvent prennent la forme  
9        de désinformation, et, oui, en ce sens, la cybernétique est  
10       un outil qui peut exercer une influence à l'égard de ces  
11       processus.

12                   **Me ERIN DANN:** Dans ce contexte, pourriez-vous  
13       nous dire quel genre d'activités menaçantes sont évaluées par  
14       le Centre. Qu'est-ce qui pose le plus grand risque pour le  
15       processus démocratique canadien? S'agirait-il des attaques  
16       qui pèsent sur l'infrastructure électorale comme telle ou  
17       encore, si vous pouvez nous le confirmer, y a-t-il des  
18       risques encore plus grands de menaces en ce qui concerne la  
19       désinformation et les activités de ce genre?

20                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Je vais demander à Sami  
21       pour nous en dire un peu plus, et ce qu'on signale entre  
22       autres dans cette publication, c'est que nous reconnaissons  
23       que ces deux types de désinformation sont très présents dans  
24       les processus électoraux, et, en fait, on a passé un peu de  
25       temps, mais ça se voit dans toutes les activités entourant  
26       les campagnes électorales. Donc, c'est une caractéristique  
27       qui revient tout le temps.

28                   **M. SAMI KHOURY:** En ce qui concerne la

1 première menace à l'égard des infrastructures, nous sommes en  
2 partenariat avec Élections Canada et, encore une fois, ça  
3 remonte aux deux cycles électoraux précédents, donc nous  
4 sommes en étroite collaboration pour protéger  
5 l'infrastructure d'Élections Canada et nous avons des  
6 capacités formidables pour protéger le gouvernement canadien  
7 au niveau des infrastructures, et bien sûr, Élections Canada  
8 peut profiter de cette capacité.

9 Depuis la dernière élection, nous avons même  
10 des contacts mensuels pour être bien au courant. Donc, c'est  
11 non seulement pendant la période électorale, mais entre les  
12 périodes électorales pour que nous soyons tous au courant en  
13 même temps de l'évolution technologique. Il faut s'assurer de  
14 la sécurité de tous les aspects et nous travaillons, comme je  
15 le disais, en étroite collaboration avec Élections Canada, et  
16 tout récemment, nous avons aussi étendu ce réseau aux  
17 organismes provinciaux pour les aider dans le cycle électoral  
18 et nous avons, donc, publié des lignes directrices, des  
19 outils pour porter à tout le monde l'intérêt, donc, de ces  
20 menaces en matière de désinformation et mésinformation.

21 Et de façon plus précise, on a des guides qui  
22 ont été publiés sur notre site web, entre autres pour aider  
23 tous les Canadiens à faire la distinction entre les divers  
24 types d'information. Alors...

25 **Mme CAROLINE XAVIER:** Si vous me permettez, on  
26 peut ajouter que juste dans le contexte des périodes  
27 électorales, ce genre d'activités devient plus intense, bien  
28 sûr, et nous continuons à maintenir les contacts avec tous

1 ceux qui ont besoin de notre appui. Nous sommes des experts,  
2 d'ailleurs, dans ce domaine, donc il est important aussi de  
3 signaler, de dire que, comme Sami l'a dit, nous publions  
4 toutes sortes d'outils qui sont destinés aux candidats au  
5 cycle électoral, et les responsables de la sécurité et de  
6 l'information pour les organisations électorales doivent être  
7 informés de la façon dont ils peuvent protéger leur propre  
8 infrastructure.

9 **Me ERIN DANN:** Alors, sur ce point, je vous  
10 renvoie à la page 23 de ce document. Alors, ces liens ne  
11 fonctionnent pas, mais nous avons quand même noté certains  
12 des guides sur la cybersécurité lors des campagnes  
13 électorales qui donnent des conseils aux candidats, aux  
14 responsables des élections.

15 C'est à cela que vous vous référiez?

16 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui. c'est un sous-  
17 ensemble de l'information qui est disponible sur notre site  
18 web. Et cela est très important pour nous parce que ça  
19 correspond à l'article 17 de notre Loi et de notre mandat. Il  
20 faut s'assurer de faire tout ce qu'on peut pour informer les  
21 Canadiens et Canadiennes et ceux qui travaillent dans  
22 différents processus électoraux de toutes les choses qu'ils  
23 peuvent faire pour se protéger.

24 COM598.FR, cette pièce devrait être également  
25 déposée en preuve, version française de ce rapport.

26 **--- PIÈCE No. COM000598.EN:**

27 Cyber threats to Canada's democratic  
28 process 2023 Update

1 --- PIÈCE No. COM0000598.FR

2 Cybermenaces contre le processus  
3 démocratique du Canada - Mise à jour  
4 de 2023

5 **Me ERIN DANN:** Monsieur Khoury, vous avez  
6 mentionné un autre rapport du Cybercentre, « Évaluation des  
7 menaces ». Alors, pour les participants et participantes, il  
8 s'agit de COM596, je crois. Un instant. Désolée, c'est  
9 COM527, il y a une version française et anglaise. J'aimerais  
10 qu'elles soient également déposées en preuve.

11 --- PIÈCE No. COM0000527.EN:

12 National Cyber Threat Assessment 2023  
13 - 2024

14 --- PIÈCE No. COM0000527.FR:

15 Évaluation des cybermenaces  
16 nationales 2023-2024

17 **Me ERIN DANN:** On n'a pas besoin d'aller  
18 l'afficher.

19 Question, maintenant, sur les intervenants,  
20 ceux qui posent des menaces et qui ont été identifiés.

21 On peut enlever ce document de l'écran.

22 Selon votre caméra (sic) à huis clos, ce  
23 panel a témoigné que la République populaire de Chine est  
24 devenue de plus en plus audacieuse et sophistiquée dans la  
25 façon dont elle intervient dans les affaires étrangères, et  
26 que la République populaire de Chine a fait évoluer ses  
27 capacités de cybersécurité depuis les dernières années, ils  
28 sont devenus plus sophistiqués. Votre collègue dans notre

1       entrevue a décrit le caractère incessant et les évolutions  
2       incessantes des activités du cyberprogramme chinois.  
3       Pourriez-vous expliquer ce que cela veut dire quant aux  
4       activités de cybermenaces de la Chine qui visent le Canada?

5                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Dans le cadre de nos  
6       discussions ce matin, nous avons été très clairs. Nous avons  
7       publié des publications concernant les menaces qui pourraient  
8       préoccuper le Canada, et notre évaluation de la cybersécurité  
9       nationale, même au cours des dernières années, nous avons été  
10      très clair sur certains acteurs étrangers que vous avez  
11      mentionnés plus tôt. La RPC devient un de ces acteurs dont on  
12      souligne l'importance dans nos publications. Il se peut que  
13      du côté des services de renseignement et tous ces niveaux de  
14      la cybersécurité, et surtout dans l'évaluation de la  
15      cybersécurité, notre évaluation, c'est que la RPC est un  
16      intervenant persistant, patient, sophistiqué, et qui est  
17      devenu un peu plus agressif au cours des dernières années.  
18      C'est une menace stratégique pour le Canada à cet égard.  
19      C'est ce que nous avons dit publiquement.

20                   Et sur ce, je vais demander si mes collègues  
21      voudraient ajouter quelque chose.

22                   **M. SAMI KHOURY:** Ils sont très sophistiqués,  
23      très, très persistants. Il faut se défendre constamment. Ils  
24      ont différents outils dans leur boîte d'outils. Il faut des  
25      fois que non seulement le gouvernement fédéral contre tous  
26      ces outils, mais aussi informer les Canadiens et les  
27      Canadiennes, leurs organisations sur les mesures nécessaires  
28      à prendre pour se défendre contre plusieurs des capacités

1 développées par la RPC. Il faut défendre les Canadiens, nous  
2 coordonner avec nos alliés, et cetera.

3 **Me ERIN DANN:** Auriez-vous des choses à  
4 ajouter?

5 **Mme ALIA TAYYEB:** Bien, pour continuer sur ce  
6 que mes collègues ont dit, donc, il est très clair dans nos  
7 rapports publics et dans les résumés de pays qui ont été  
8 soumis à la Commission que les tactiques et techniques  
9 utilisées par les acteurs étatiques, surtout la RPC,  
10 deviennent de plus en plus sophistiquées. Sami en a parlé, il  
11 a mentionné les cybermenaces. En plus, nous avons souligné  
12 d'autres formes de menaces. Nous avons vu des intervenants  
13 tels que la RPC utiliser des outils de technologie  
14 traditionnels, d'intervention étrangère traditionnels, des  
15 organisations intermédiaires, des intermédiaires,  
16 l'utilisation des médias étatiques.

17 En plus de la cybersécurité, c'est  
18 l'augmentation accrue des campagnes des médias sociaux, donc  
19 sur le terrain numérique, et la collecte de données. Tout  
20 cela s'ajoute aux cybermenaces dont on a parlé plus tôt.

21 **Mme CAROLINE XAVIER:** Et je crois qu'on  
22 pourrait ajouter, bien que nous avons noté toutes ces choses  
23 dans nos observations et dans nos évaluations des  
24 cybermenaces dans différentes publications, nous partageons  
25 cette perspective avec nos alliés les plus près, notamment  
26 ceux des Cinq Yeux – l'Australie, les États-Unis, le Royaume-  
27 Uni, la Nouvelle-Zélande, en plus de nous-mêmes.

28 La raison pour laquelle je souligne ce point,

1 c'est que nous publions ce qu'on appelle des publications  
2 « co-badge » où chacun d'entre nous fait ressortir les  
3 acteurs qui posent une menace d'une façon publique.

4 **Me ERIN DANN:** Juste pour revenir à une  
5 tactique que vous avez mentionnée, celle de la collecte des  
6 mégadonnées. Pourriez-vous expliquer de quoi il s'agit et  
7 quelles sont les intentions qu'il y a derrière cette  
8 collecte?

9 **Mme ALIA TAYYEB:** Certainement. Un des  
10 développements plus nouveaux, c'est la question de  
11 l'information privée en ligne, de l'information sur les  
12 individus. Ça, on voit le corollaire, c'est la collecte de  
13 mégadonnées. Des acteurs étatiques et aussi les non... des  
14 acteurs non étatiques vont collecter de l'information  
15 commerciale, personnelle, et vont tenter de se servir de  
16 cette information dans différents buts, cela peut aller de  
17 l'espionnage traditionnel, dans le contexte de cette  
18 Commission où l'on discute de l'intervention étrangère, et  
19 aussi développer une base de données concernant des individus  
20 et leurs comportements, et ceci peut aider les campagnes  
21 d'influence, et ça se produit dans le paysage numérique ou  
22 dans le monde personnel.

23 **Mme CAROLINE XAVIER:** Et pour compléter cela,  
24 lorsqu'on parle... le fait que notre but ici, c'est de discuter  
25 de l'ingérence internationale dans les processus électoraux,  
26 mais les menaces dont nous parlons maintenant ne s'appliquent  
27 pas, seulement en périodes électorales.

28 **Me ERIN DANN:** Vous avez mentionné que la RPC

1       était patiente lors de votre interrogatoire à huis clos, vous  
2       avez noté que parce que la RPC fait face à moins de  
3       contraintes puisqu'elle ne fonctionne pas dans le cadre d'un  
4       gouvernement démocratique, ça, c'est un aspect qui rend la  
5       RPC un adversaire difficile. Néanmoins, vous avez dit que le  
6       Canada et ses alliés sont bien positionnés pour répondre à  
7       ces ingérences cybersécuritaires et autres de la RPC.

8                   Comment arrivez-vous à cette conclusion?

9                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Eh bien, je suis très  
10       fière de diriger une organisation où le travail des experts  
11       de classe mondiale qui excellent dans leur travail, ils sont  
12       très passionnés, très motivés pour s'assurer de la protection  
13       des Canadiens et du Canada, et cette même passion, c'est ce  
14       que je vois chez mes collègues dans les Cinq Yeux – les Five  
15       Eyes – étant donné les rapports étroits que nous avons. Et  
16       comme je l'ai dit plus tôt, nous percevons tous la RPC comme  
17       étant une menace stratégique à nos communautés régies par le  
18       droit, à la primauté du droit.

19                   Oui, nous reconnaissons que d'autres acteurs  
20       étatiques n'ont pas besoin de respecter ces règles ou ils  
21       choisissent de ne pas le faire pour poursuivre leurs buts.

22                   Et, oui, nous surveillons... ça fait près de 80  
23       années que notre organisation s'occupe de la collecte de  
24       l'information et nous excellons dans notre travail, et au  
25       cours d'une période de 70 ans, nous avons eu des partenaires  
26       tels que les États-Unis et le Royaume-Uni en particulier qui  
27       également travaillent comme nous à l'identification des  
28       signaux, des renseignements. Nous croyons que nous sommes

1 plus forts en tant qu'alliés contre la RPC, mais contre  
2 toutes les autres menaces, nos menaces à nos souverainetés  
3 nationales. C'est pourquoi nous sommes confiants qu'en tant  
4 qu'équipe, on va continuer à faire notre part.

5 Mais il faut également noter que, dans nos  
6 publications, nous devons nous assurer que les Canadiens et  
7 Canadiennes et d'autres publics soient préparés. Nous avons  
8 tous et toutes un rôle à jouer. Il est important de voir ça  
9 comme étant un sport d'équipe parce qu'il s'agit de  
10 développer la résilience cybernétique. Mais c'est la même  
11 chose aussi lorsqu'on veut atténuer les menaces, c'est un  
12 sport d'équipe, nous devons tous faire notre part et chaque  
13 joueur dans l'organisation, d'où qu'ils viennent, ont un rôle  
14 à jouer également pour atténuer ces menaces.

15 **Me ERIN DANN:** Donc, vous avez mentionné  
16 certains autres acteurs.

17 Prenons encore WIT133, page 11 de ce  
18 document. Au paragraphe 49.

19 Il y a une discussion sur les activités de la  
20 Russie. Que pouvez-vous nous dire sur les capacités de la  
21 Russie et ses intentions en ce qui concerne l'ingérence dans  
22 le processus électoral démocratique canadien?

23 Je vous montre le paragraphe ici qui concerne  
24 l'information qu'on peut offrir publiquement.

25 **Mme ALIA TAYYEB:** Bon, je prendrais ce  
26 paragraphe dans le... de la même façon que tous les autres  
27 documents que nous avons produits par rapport aux capacités  
28 et intentions russes par rapport au Canada.

1                   La Russie est un acteur extrêmement capable  
2                   sur différents fonds, ben, au niveau des cybercapacités et  
3                   d'autres formes de renseignements d'espionnage, et  
4                   l'opération cybernétique. Nous les avons vus comme étant un  
5                   acteur intervenant dans nos affaires depuis un certain nombre  
6                   d'années. Dans nos différentes publications, nous avons fait  
7                   ressortir le niveau d'activités de la Russie lorsqu'il s'agit  
8                   d'intervenir auprès des institutions démocratiques à  
9                   l'échelle mondiale. Nous avons souligné le fait que cette  
10                  activité augmente, nous avons mentionné des tactiques  
11                  particulières, l'utilisation des médias d'État, manipulation  
12                  des médias sociaux et autres. Au cours des dernières années,  
13                  ceci a été prononcé depuis 2015-2016, sinon avant. Alors,  
14                  nous avons été extrêmement vagues pour le mentionner.  
15                  Plusieurs briefings parlant des menaces que pose la Russie  
16                  pour le Canada ont été publiés.

17                  Dans ce contexte, nous avons dit cela lors  
18                  des audiences précédentes lorsqu'il s'agit des élections  
19                  générales et nous n'avons pas vu de campagnes directes de la  
20                  part de la Chine (sic). Les communautés des renseignements  
21                  canadiens n'ont rien détecté, ce qui ne veut pas dire qu'on a  
22                  tout vu, mais nous n'avons pas vu les campagnes concertées  
23                  visant à influencer les résultats des élections. Ils ont  
24                  certainement les capacités de le faire, mais nous continuons  
25                  à surveiller et c'est une question de faire des évaluations  
26                  constantes quant à évaluer leurs intentions de le faire.

27                  Alors, pour nous, c'est une exigence très  
28                  importante que le gouvernement canadien veuille savoir. En ce

1 qui concerne les renseignements sur les États étrangers, on  
2 veut s'assurer que c'est une très importante priorité pour  
3 nous. Le fait qu'on n'ait pas vu d'interventions lors des  
4 élections précédentes ne veut pas dire que ce sera le cas  
5 toujours à l'avenir étant donné que les capacités de la  
6 Russie sont sérieuses.

7 **Me ERIN DANN:** À la page 12 de ce document, au  
8 paragraphe 52, il y a un titre « Capacités cybernétiques de  
9 l'Inde et menaces potentielles ». On décrit un rapport du  
10 Centre cybernétique en 2023 sur l'émergence des menaces de  
11 cybersécurité. Et l'Inde était évaluée comme ayant un  
12 programme de sophistication moyenne.

13 Madame Xavier ou monsieur Khoury, qui est le...  
14 selon vous, qui est le meilleur... qui est le mieux positionné  
15 pour répondre? On décrit ici l'Inde comme voulant développer  
16 un programme cybernétique modernisé. Pourriez-vous commenter  
17 sur les exemples que vous avez donnés lors de l'entrevue et  
18 la façon dont le CST évalue ces capacités au niveau de la  
19 cyberactivité ou également d'autres types d'ingérence.

20 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je vais commencer, et  
21 Sami aura peut-être des choses à ajouter.

22 Ce que vous soulignez, c'est dans le rapport,  
23 c'est ce qu'on peut dire, mais l'évaluation qu'on trouve dans  
24 ces paragraphes est une évaluation validée par l'observation  
25 de la communauté des services de renseignement et qui se  
26 préoccupe de l'intervention étrangère. On voit l'Inde comme  
27 étant un acteur émergent. En particulier, nous reconnaissons  
28 que, par exemple au paragraphe 53, où on lit que, lorsque le

1 premier ministre s'est levé à la Chambre des communes, il a  
2 parlé de l'assassinat de monsieur Hardeep Singh Nijjar ou  
3 lorsqu'il était en Inde lors d'une visite, nous reconnaissons  
4 qu'il y avait de la mésinformation et de la désinformation en  
5 cours pendant cette visite.

6 Ça, je ne me sens pas vraiment à l'aise d'en  
7 dire davantage sur l'Inde. Je ne sais pas si Sami a des  
8 choses à ajouter.

9 **M. SAMI KHOURY:** Non. Non, effectivement,  
10 l'évaluation des cybermenaces, nous mentionnons tous les  
11 pays, la Chine, la Russie, la Corée du Nord et l'Iran, mais  
12 ce ne sont pas les seuls acteurs. Bon, autrement, c'est trop  
13 délicat, nous ne sommes pas allés plus loin.

14 **Me HANNAH LAZARE:** Merci. J'apprécie cela.

15 Un autre pays que vous avez mentionné,  
16 Monsieur Khoury, dans la toute récente évaluation des  
17 cybermenaces, c'est le Royaume de l'Arabie Saoudite.  
18 Maintenant, je comprends que l'évaluation de menaces  
19 cybersécuritaires est axée sur les menaces à l'égard du  
20 Canada en général et ce n'est pas limité au processus  
21 démocratique. Mais dans ce rapport, on identifie l'Arabie  
22 saoudite, de même que la Chine et l'Iran, comme étant des  
23 pays qu'on évalue... enfin, comme surveillant leur population  
24 dans la diaspora et l'activisme à l'étranger à partir  
25 d'outils cybernétiques. Est-ce un résumé adéquat de  
26 l'information que contient votre évaluation?

27 **M. SAMI KHOURY:** Oui, tout à fait.

28 **Mme CAROLINE XAVIER:** C'est exact.

1                   **Me ERIN DANN:** Plus tôt, Madame Xavier, vous  
2                   avez décrit la nature omniprésente de la mésinformation et de  
3                   la désinformation dans les élections internationales. Hier,  
4                   on a entendu parler de l'écosystème médiatique qui contient  
5                   de la mésinformation et de la désinformation, puis on a parlé  
6                   également des avancées technologiques, telles que  
7                   l'intelligence artificielle générative qui a vraiment abaissé  
8                   la barrière à l'entrée pour les acteurs qui veulent répandre  
9                   de l'information et de la désinformation.

10                               Est-ce que c'est quelque chose que le CST a  
11                   observé également?

12                               **Mme CAROLINE XAVIER:** C'est tout à fait exact.  
13                   Comme un des documents que vous avez montrés un peu plus tôt,  
14                   « Les menaces aux processus démocratiques », celui qu'on a  
15                   publié en décembre 2023, on souligne particulièrement que la  
16                   mésinformation ou la désinformation est omniprésente. Nous  
17                   l'avons observé dans toutes les études que nous avons  
18                   effectuées, dans toutes nos analyses, et nous mentionnons  
19                   tout particulièrement l'intelligence artificielle générative  
20                   amplifiant justement la propagation de cette information,  
21                   désinformation. Il y a des avantages à l'IA générative, mais  
22                   c'est également une menace dans ce domaine.

23                               Et vous parlez des médias. Nous reconnaissons  
24                   que différentes personnes peuvent être utilisées, manipulées,  
25                   notamment dans les médias, surtout en ce qui concerne la  
26                   mésinformation et la désinformation. Alia y a fait allusion  
27                   plus tôt avec la République populaire de Chine qui utilise  
28                   les médias comme moyen d'influencer l'opinion.

1 Je parle des médias parce que, dans le cadre  
2 de notre travail constant pour développer notre résilience  
3 cybernétique, nous avons tenu une séance avec les médias en  
4 mai de cet an dernier, et nous voulions qu'ils soient au  
5 courant de la façon qu'ils pouvaient potentiellement être  
6 manipulés comme vecteurs d'influence et de désinformation.

7 **Me ERIN DANN:** Merci.

8 Est-ce qu'on peut avoir CAN46724?

9 **--- PIÈCE No. CAN046724.0001:**

10 Deepfakes and Disinformation: The  
11 Malicious Use of Machine Learning  
12 Enabled Technology

13 **Me ERIN DANN:** Vous avez là un rapport du  
14 Centre de la sécurité des télécommunications sur les  
15 hypertrucages. Donc, à la page 3 du document, ça indique que  
16 le rapport est actuel au mois de mars 2022.

17 Est-ce qu'on peut dire que, même dans les  
18 deux dernières années, il y a eu des avancées dans ce genre  
19 de IA générative et des hypertrucages avec la nouvelle  
20 technologie?

21 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, on peut dire...  
22 l'affirmer. Oui, et l'évaluation qui a été publiée à  
23 l'automne 2022, on a noté la désinformation et la  
24 mésinformation avec l'IA. Et là, vous avez un rapport  
25 supplémentaire pour... qui est complémentaire, et ce rapport  
26 était classifié à l'époque.

27 **Me ERIN DANN:** Et si on peut aller à la  
28 page 13 du document, on dit que les évaluations des

1 détections des générateurs de textes, et là, vous avez des  
2 outils pour détecter les textes générés par l'IA.

3 Est-ce que vous avez un rôle pour développer  
4 ce genre d'outils ou ce sont des outils qui ont été créés par  
5 d'autres? Quel est votre rôle?

6 **Mme CAROLINE XAVIER:** Dans notre mandat par  
7 rapport à la cybersécurité, nous avons aussi un aspect de  
8 recherche, ça fait partie de notre mandat. Donc, nous  
9 évaluons toujours les technologies émergentes et nous voulons  
10 nous assurer qu'on a une bonne compréhension de ces  
11 différentes technologies et de ce qu'elles peuvent faire.  
12 Surtout du côté de la cyberdéfense et de la cyberrésilience,  
13 nous avons des applications, des logiciels, des outils qui  
14 vont pouvoir aider la cyberrésilience.

15 Là, dans l'espace que vous avez noté, là, on  
16 continue d'évaluer les outils qui existent pour ce qui est  
17 d'identifier ce qui peut être synthétique plutôt que d'être  
18 un contenu réel, et ça, ça fait partie de ce que nous  
19 évaluons pour être capables de faire l'éducation d'autres et  
20 pour mieux comprendre la technologie, car tout ça, ça fait  
21 partie des choses que nous devons faire. Nous devons être  
22 bien informés.

23 Mais nous le faisons collectivement chez  
24 nous, mais aussi nous le faisons avec les partenaires du  
25 secteur privé et aussi avec les partenaires  
26 « internationaux ». Nous nous penchons toujours tous sur ces  
27 technologies, nouvelles technologies, et on apprend les uns  
28 des autres et on essaye de ne pas répéter les mêmes

1 recherches. Donc, on travaille de même avec nos partenaires  
2 ici au Canada.

3 **Me ERIN DANN:** Dernière question sur la  
4 désinformation et la mésinformation. Le CST ne peut pas  
5 diriger les gens au Canada étant donné l'aspect du travail  
6 que vous faites. Est-ce que le CST joue un rôle pour  
7 surveiller ou pour examiner la désinformation et la  
8 mésinformation dans l'espace canadien?

9 Celui ou celle qui veut répondre, allez-y.

10 **Mme ALIA TAYYEB:** Eh bien, le rôle que nous  
11 jouons, vous avez tout à fait raison, nous ne pouvons pas  
12 diriger des activités vis-à-vis des Canadiens ou des  
13 Canadiennes. Alors, le rôle que nous jouons dans cet espace,  
14 c'est par rapport à ce que des acteurs étrangers font dans  
15 cet espace.

16 Donc, est-ce que c'est pertinent pour ce qui  
17 se passe au Canada? Oui, absolument. Donc, sans diriger nos  
18 efforts aux Canadiens et Canadiennes, nous nous penchons sur  
19 les techniques qui sont utilisées et sont en élaboration à  
20 l'étranger. Ça, ça peut être un contenu synthétique, la  
21 manipulation des médias sociaux. Ça, on regarde ça, on  
22 examine ça par rapport aux activités des acteurs étrangers  
23 quand ç'a rapport aux Canadiens, mais pas précisément les  
24 activités des Canadiens et Canadiennes.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'aurais une question.

26 On a eu à bien des reprises, mais surtout  
27 hier, que c'est souvent très difficile et presque impossible  
28 d'identifier la source de la désinformation ou de la

1        mésinformation. Donc, étant donné cette limite à votre  
2        mandat, comment est-ce que vous pouvez évaluer ce qui se  
3        passe au Canada avec cette désinformation et mésinformation  
4        sans forcément savoir d'où est la provenance? Comment vous  
5        faites?

6                                **Mme ALIA TAYYEB:** C'est une question  
7        excellente, et nous en parlons avec nos alliés et nos  
8        partenaires souvent dans la communauté des renseignements,  
9        quel serait notre rôle et qu'est-ce qu'on peut apporter.

10                              Alors, pour répondre à cette question  
11        exactement, c'est souvent très difficile de savoir qui et  
12        d'où viennent les campagnes sur les médias sociaux et qui est  
13        responsable des désinformations ou des mésinformations.

14                              Comment on fait? Eh bien, pour nous, il faut  
15        qu'il y ait une hypothèse, une présomption, une attente  
16        raisonnable qu'une campagne ou une activité, une activité est  
17        basée à l'étranger, si ce n'est pas quelqu'un qui est basé au  
18        Canada. Et donc, si on commence avec une autre perception  
19        comme quoi ça serait raisonnable, on peut avec les collectes  
20        à l'étranger des renseignements, on peut essayer de tirer des  
21        hypothèses sur ces campagnes et nous pouvons, avec notre  
22        expertise technique, on peut mener davantage de  
23        vérifications, des vérifications supplémentaires sur un  
24        matériel qui a été évalué de façon raisonnable comme étant  
25        étranger.

26                              Et aussi, par rapport à la provenance, eh  
27        bien, c'est la différence entre voir une activité que nous  
28        savons ou que nous avons des indications comme quoi ça peut

1 être attribué à un acteur étranger, on peut... notre mandat  
2 nous permet d'aller de l'avant dans ce cas-là.

3 Mais la difficulté, c'est quand c'est une  
4 campagne qui est observée au Canada et qu'on essaye de faire  
5 la trace pour déterminer la provenance. Il y a certaines  
6 choses qu'on ne peut pas faire à partir du point de départ  
7 d'une campagne canadienne puisque le point de départ  
8 forcément est le ciblage des Canadiens et Canadiennes, et ça,  
9 c'est pas quelque chose qu'on peut faire. Nous, nous devons  
10 rester axés sur les acteurs étrangers.

11 Donc, c'est tout un défi, oui, mais quand on  
12 travaille avec nos collègues à la GRC, Affaires mondiales, et  
13 au SCRS, dans toute la communauté, on peut... et avec le groupe  
14 de travail, avec ces quatre mandats, je pense que nous  
15 couvrons très bien tous ces aspects des menaces.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que ça veut dire  
17 que si vous examinez, par exemple, une campagne de  
18 désinformation qui se passe au Canada et vous avez des  
19 suspicions comme quoi la source est un État étranger, il faut  
20 que vous arrêtiez vos travaux si, dans le contexte de vos  
21 observations, vous arrivez à la conclusion que c'est pas  
22 forcément un État étranger? Ou vous pouvez déterminer s'il  
23 c'est des suspicions qui font en sorte que c'est quelqu'un de  
24 l'étranger ou s'il manque des preuves ou des convictions  
25 comme quoi c'est effectivement un acteur étranger?

26 **Mme ALIA TAYYEB:** Le scénario que vous  
27 décrivez, Madame la Commissaire, dans ce scénario, et c'est  
28 vrai pour toute la collecte de renseignements étrangers, pas

1 simplement dans ce contexte, mais n'importe quelle forme de  
2 renseignements étrangers dont on fait la collecte, dès que  
3 nous ne pensons plus que c'est un acteur étranger et que nous  
4 avons une indication que ça peut être un acteur canadien,  
5 nous arrêtons notre activité, et là, l'information est  
6 partagée avec les services au Canada qui peuvent poursuivre  
7 l'enquête.

8 Mais voilà comme nous travaillons avec notre  
9 mandat pour... notre mandat axé sur l'étranger. Il faut que  
10 nous pensions que ce sont soit des renseignements étrangers  
11 et que c'est un acteur étranger et que c'est ça les exigences  
12 juridiques. Donc, on commence à partir de là, et quand nous  
13 découvrons autre chose, qu'il y aurait un Canadien ou une  
14 Canadienne qui est impliqué, nous partageons cette  
15 information avec les agences appropriées du gouvernement du  
16 Canada qui ont un mandat pour enquêter plus en profondeur et  
17 nous cessons notre activité à ce moment-là. Mais on continue  
18 peut-être la portion de l'activité qui est en relation avec  
19 un acteur, et ça, en parallèle.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, le seuil, c'est le  
21 raisonnable.

22 **Mme ALIA TAYYEB:** Oui, ça... oui, on doit avoir...  
23 penser raisonnablement que c'est un acteur étranger.

24 **Mme CAROLINE XAVIER:** Ce que j'aimerais  
25 rajouter, si c'est sous la GRC, comme Alia l'a mentionné, une  
26 fois que nous avons passé les informations pour qu'ils  
27 poursuivent l'enquête et s'ils ont besoin de soutien  
28 technique de notre part, ils ont l'autorité de nous le

1 demander, et ensuite, nous, avec... en vertu de l'article 20 de  
2 la Loi, nous pouvons les soutenir, mais dans le cadre de leur  
3 propre enquête. Mais nous ne ciblons jamais les gens du  
4 Canada, et ça, les Canadiens et Canadiennes où qu'ils soient  
5 dans le monde, d'ailleurs.

6 **Me ERIN DANN:** Sur ce dernier point que vous  
7 avez noté, Madame Xavier, le paragraphe 63 avec le WIT133, le  
8 CST n'a pas eu de demande pour avoir de l'aide pour... en vertu  
9 de l'article 20 dans le contexte d'une élection générale ou  
10 du processus démocratique?

11 **Mme CAROLINE XAVIER:** <Non interprété>.

12 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup.

13 Je voudrais passer maintenant à un incident,  
14 on a entendu des témoignages la semaine dernière et cette  
15 semaine par rapport à une campagne de courriels qui ciblaient  
16 des parlementaires sur l'Alliance interparlementaire de  
17 Chine.

18 Si on pourrait avoir CAN27. Et à la page 2 du  
19 document, au paragraphe 5.

20 **--- PIÈCE No. CAN.SUM.000027:**

21 PRC Email Operations Against  
22 Parliamentarians

23 **Me ERIN DANN:** Monsieur Khoury, là, c'est  
24 indiqué que le Centre cybernétique peut déployer des  
25 différentes capacités de détection. Est-ce que vous pouvez  
26 expliquer?

27 **M. SAMI KHOURY:** Oui. Dans notre mandat au  
28 CST, tel que reconnu dans nos règlements pour défendre

1 l'infrastructure, une infrastructure qui est désignée par le  
2 ministre comme étant un des systèmes d'importance, au fil des  
3 ans, nous avons développé des capacités pour être capables  
4 d'être au courant, de détecter des signaux. Donc, nous avons  
5 des capacités, certaines sur les réseaux et d'autres qui sont  
6 dans le nuage, et ce que nous recevons, ce qui est détecté,  
7 eh bien, tout ça, ça peut être assemblé de façon à nous  
8 signaler qu'il y a quelque chose qui se passe avec ces  
9 machines.

10 Et ça met l'accent surtout sur les activités,  
11 souvent des États-nations, des activités malveillantes, et  
12 nous avons bloqué 6,6 milliards d'actions qui sont bloquées  
13 au périmètre, et c'est un modèle qui a des couches de  
14 profondeur qui nous permettent de bloquer d'autres types  
15 d'activités qui sont plus profondément enchâssés dans le  
16 réseau.

17 Alors, nous sommes très fiers du travail de  
18 l'équipe, non simplement pour défendre le gouvernement  
19 fédéral, mais on a été reconnu à l'international comme étant  
20 un leader quand il s'agit de cyberdéfense.

21 **Me ERIN DANN:** Et vous avez l'autorité... quand  
22 vous avez l'autorité ministérielle, ces détecteurs peuvent  
23 être déployés sur des systèmes « non gouvernementaux ».

24 **M. SAMI KHOURY:** Exactement.

25 **Me ERIN DANN:** Par rapport à la technologie,  
26 nous avons entendu parler d'un évènement avec une campagne de  
27 traçage des courriels. C'était décrit comme un incident, une  
28 campagne, une attaque. Est-ce que ces termes ont des

1 définitions précises avec votre Centre? Et comment est-ce que  
2 vous pouvez décrire ce qui s'est passé avec cette campagne de  
3 traçage du courriel?

4 **M. SAMI KHOURY:** Eh bien, ces termes ont une  
5 importance. C'est des incidents, dès le départ, et dépendant  
6 de la sévérité de l'incident, ça va déterminer notre réponse.  
7 Quand il s'agit d'être... de faire le traçage des campagnes de  
8 courriels, eh bien, c'est pas nouveau, nous recevons tous des  
9 courriels qui peuvent être du spam, ça peut être du  
10 marketing, c'est des pourriels, et parfois il y a des liens,  
11 et parfois il y a une image invisible qui peut faire en sorte  
12 que celui qui vous l'envoie peut avoir davantage de  
13 couverture : qu'ils ont ouvert le courriel, quel était le  
14 navigateur qu'ils ont utilisé. Et ce sont des outils qu'ils  
15 utilisent pour déterminer si ce courriel est valable, si  
16 personne l'a regardé ou que les gens l'ont regardé. Donc, ça,  
17 c'est avec les campagnes de courriels.

18 Et ça, vis-à-vis de l'incident dont on parle,  
19 c'était une campagne par courriel et c'était initié... on le  
20 voit tous les jours, et c'était un acteur étatique par contre  
21 qui était la source.

22 **Mme CAROLINE XAVIER:** Si je peux renchérir sur  
23 ce que Sami veut dire par rapport à l'incident de la Chambre  
24 des communes, nous l'avons vu, nous appelons ça un incident  
25 et non pas une attaque, et ça... puisque l'incident a été  
26 atténué et nous pensons que cet incident de l'État hôte,  
27 c'est un travail de reconnaissance pour déterminer, comme il  
28 l'a dit, s'il y a quelque chose, quelqu'un à l'autre bout.

1                   **Me ERIN DANN:** Est-ce qu'on peut avoir  
2 COM485\_R. COM, pardon. C'est un message courriel... désolée, à  
3 la page 1, s'il vous plait.

4                   **--- PIÈCE No. COM0000485 R:**

5                                   URGENT AND CONFIDENTIAL: PRC  
6                                   SPONSORED CYBER ATTACK BRIEFING FROM  
7                                   IPAC

8                   **Me ERIN DANN:** Alors là, vous avez un  
9 courriel qui est de IPAC à leurs membres par rapport à  
10 l'incident et on mentionne avec le titre « *part of a*  
11 *progressive attack* », une partie d'une attaque possible qui  
12 en fait un dommage limité. On n'a pas pensé que ç'a été un  
13 piratage réussi, mais avec APT31, on doit comprendre que  
14 c'est la première attaque... première étape d'une attaque  
15 cybernétique progressive.

16                                   Est-ce que vous êtes d'accord avec cette  
17 évaluation?

18                   **M. SAMI KHOURY:** Je suis d'accord que c'est  
19 une question de reconnaissance d'APT-31, c'était ça, son  
20 motif, mais c'est difficile de déterminer quelles étaient  
21 leurs intentions par la suite. Pour tout incident  
22 cybernétique, il y a bien des phases.

23                                   Une première phase, c'est faire la  
24 reconnaissance pour essayer de comprendre quelle est la  
25 technologie sous-jacente avant de décider quoi faire par la  
26 suite. Alors, la RPC est un acteur très persistant qui essaye  
27 par tous les moyens de réussir ses attaques.

28                   **Me ERIN DANN:** On a entendu avec les

1 coprésidents de IPAC, ils ont indiqué que cet incident  
2 pouvait avoir... faire en sorte que les identités de contact  
3 étaient compromises. Alors, si ce genre d'information, si  
4 c'est disponible à un acteur malveillant, si ce genre de  
5 campagne réussit?

6 **M. SAMI KHOURY:** Du point de vue du fait qu'on  
7 envoie un courriel avec un lien pour le traçage, tout ce  
8 qu'ils peuvent recevoir, c'est la validation que le courriel  
9 a été reçu et quelle version du système d'opération est  
10 utilisée, quel est leur navigateur, quelle est leur adresse  
11 IP, mais ça ne va plus loin avec la collecte d'informations,  
12 de collectes (sic) ou autres choses sur l'appareil. C'est... je  
13 dirais, c'est vraiment de la reconnaissance vraiment au  
14 niveau le plus basique.

15 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous pouvez nous  
16 donner CAN.SUM.27.001?

17 **--- PIÈCE No. CAN.SUM.000027.0001:**

18 Tab A - Chronology of Events: Email  
19 Tracking Link Campaign Targeting  
20 Canadian Parliamentarians

21 **Me ERIN DANN:** Là, vous avez la chronologie  
22 d'évènements par rapport à cette campagne de traçage des  
23 liens, des courriels.

24 Si on peut aller à la page 3? Et si on peut  
25 descendre pour le 26 février, ça va être à la page suivante.

26 Là, c'est indiqué que le 26 février 2021, que  
27 le Centre cybernétique a reçu de l'information de la Chambre  
28 des communes indiquant qu'il y avait davantage de courriels

1 et de métadonnées pour 41 courriels qui avaient été envoyés à  
2 différents députés; 31 ont été lus ou bien ouverts.

3 Est-ce qu'il s'agit d'une seule et unique  
4 campagne de courriels ou alors, quand on parle de courriels  
5 qui ont été ouverts par inadvertance, pourriez-vous nous dire  
6 pourquoi cet incident a été évalué comme ayant été contré?

7 **M. SAMI KHOURY:** C'était de la reconnaissance  
8 dans le cas de ces emails, et en janvier 2021, on s'est rendu  
9 compte immédiatement que cette campagne était en cours. On a  
10 avisé la Chambre des communes et des mesures d'atténuation  
11 ont été mises en œuvre pour bloquer le domaine. Mais il est  
12 possible que certains utilisateurs aient, par inadvertance,  
13 ouvert les courriels ou cliqué sur le email, sur le courriel,  
14 et par conséquent, il y a eu de l'information qui aurait  
15 transité avec l'adresse IP d'autres renseignements aussi  
16 quant à l'environnement dans lequel le courriel avait été  
17 ouvert.

18 Alors, c'est pourquoi on dit « lu ou ouvert  
19 par inadvertance ».

20 **Me ERIN DANN:** Je vois que le temps me manque,  
21 mais pourrais-je avoir quelques minutes de plus pour terminer  
22 l'interrogatoire sur cette question et offrir aussi à ma  
23 collègue, madame Morris, quelques minutes à son tour?

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

25 **Me ERIN DANN:** Donc, Monsieur Khoury, vous  
26 avez parlé du bulletin initial qui a été publié le 22 janvier  
27 2021.

28 Maintenant, pourrions-nous voir 47839?

1 --- PIÈCE No. CAN047839:

2 Countering Mis- and Disinformation:  
3 Developing an Emerging Protecting  
4 Democracy Agenda

5 **Me ERIN DANN:** Ça, c'est un document pour les  
6 participants qui est nouveau dans la base de données. Alors,  
7 nous pensons qu'il s'agit du bulletin que monsieur Dicaire de  
8 la Chambre des communes, qui a comparu cette semaine, et il  
9 en a parlé mardi lors de son témoignage de ce document.

10 Donc, faisons dérouler.

11 C'est un courriel qui aurait été envoyé du  
12 Centre de cybersécurité à la Chambre des communes au secteur  
13 de la Sécurité.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je ne vois pas la date.

15 **Me ERIN DANN:** Oui, il s'agit du 22 janvier  
16 2021.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

18 **Me ERIN DANN:** Donc, c'est le premier  
19 bulletin, le bulletin initial qui a été partagé en lien avec  
20 cette campagne, et comme je le disais, dans ce bulletin, il  
21 n'y a pas d'indication selon laquelle on soupçonnait au  
22 Centre que APT31 était un acteur... était l'acteur responsable  
23 de cette campagne. Mais habituellement, est-ce que c'est une  
24 information qui serait publiée dans un bulletin de ce genre?

25 **M. SAMI KHOURY:** Non. Dans le cas de ce  
26 bulletin, il a été partagé au niveau Protégé B, par exemple,  
27 et l'association d'une campagne avec un État-nation fait  
28 partie des renseignements classifiés. Donc, ce ne serait pas

1       publié dans un bulletin qui est envoyé simplement par  
2       courriel électronique. Le maximum, c'est Protégé B, et dans  
3       ce cas-ci justement, il y a des détails opérationnels et  
4       ensuite la Chambre des communes peut atténuer l'incident à  
5       partir de ces outils.

6                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Si vous me permettez de  
7       compléter, ce courriel qui aurait été partagé à cette date  
8       faisait suite aux observations initiales à partir de l'IP qui  
9       nous a été signalée, et en ce qui concerne, donc, ce qui  
10      avait été envoyé au Parlement à des adresses sur la Colline  
11      parlementaire. Et en partageant cela avec les responsables de  
12      la sécurité de la Chambre des communes, bien, ce qu'on  
13      voulait, c'était les informer. Mais il s'agit d'un premier  
14      rapport, et il y en a eu 12 pour justement éveiller les gens  
15      à l'importance de cet incident.

16                   Il y a eu un suivi et nous avons eu des  
17      réunions ensuite, parce que quand on donne suite à un  
18      incident de de cybersécurité, il y a beaucoup d'échanges pour  
19      mieux comprendre la nature de l'incident, parce qu'il y a des  
20      données qui relèvent d'eux et qu'est-ce qui a été compromis,  
21      par exemple. Donc, là c'est le tout premier courriel dans  
22      cette série.

23                   **Me ERIN DANN:** Très bien. Je comprends.

24                   À ce moment-là, et là je comprends pourquoi  
25      l'information n'est pas contenue dans le bulletin, mais à ce  
26      moment-là, est-ce que le Centre de cybersécurité était au  
27      courant ou alors est-ce qu'on soupçonnait qu'APT31 était  
28      derrière l'incident?

1                   **M. SAMI KHOURY:** Nous étions conscients.

2                   **Me ERIN DANN:** Bon, pas besoin de revenir à la  
3 chronologie, mais le 17 février, une réunion a été tenue avec  
4 la Chambre des communes, les responsables de l'informatique  
5 et de la sécurité informatique de là-bas, et à ce moment-là,  
6 c'est au niveau classifié et c'est à ce moment-là que  
7 l'information concernant APT31 a été communiquée. Est-ce  
8 exact?

9                   **M. SAMI KHOURY:** Oui.

10                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Et pourriez-vous me  
11 rappeler la date de l'incident?

12                  **Me ERIN DANN:** Le bulletin initial a été  
13 envoyé le 22 janvier 2021.

14                               Et le jour même où l'incident a été décelé  
15 par le Centre de cybersécurité

16                  **M. SAMI KHOURY:** Oui.

17                  **Mme CAROLINE XAVIER:** Écoutez, pourrions-nous  
18 remettre à l'écran la chronologie? Parce que ça serait utile.

19                  **Me ERIN DANN:** Oui.

20                               Alors, remettons à l'écran ce document. Oui.  
21 Bon, voilà.

22                               Donc, en haut de la page, donc, 22 janvier,  
23 c'est là qu'on inscrit quelque chose pour la première fois  
24 dans cette chronologie, et le premier bulletin a été envoyé  
25 et il s'agit bien du jour où le Centre a décelé quelque chose  
26 ou a été informé.

27                  **M. SAMI KHOURY:** Oui. C'est un partenaire en  
28 qui nous avons confiance qui nous a communiqué cette nouvelle

1       dès que cela a été validé. Un courriel a été envoyé à  
2       19 h 30, en fait, parce que nous, nous disions que c'était  
3       urgent.

4                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Le jour même.

5                   **M. SAMI KHOURY:** Le jour même.

6                   **Me ERIN DANN:** Puis ensuite, si on déroule, il  
7       y a d'autres bulletins concernant les incidents qui sont  
8       envoyés, il y a des échanges entre le 22 janvier et la  
9       réunion qui se tient le 17 février.

10                   Alors, quel était le but du partage de cette  
11       information classifiée lors de la réunion qui s'est tenue le  
12       17 février au sujet de APT31 et pourquoi est-ce que cette  
13       réunion n'a pas eu lieu plus tôt?

14                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Écoutez, compte tenu de  
15       la date, c'était en pleine COVID. Je le signale tout  
16       simplement parce que beaucoup de fonctionnaires travaillaient  
17       à distance, chez eux, et nous, nous travaillions 24 heures  
18       sur 24, 7 jours par semaine. Donc, il y a encore des gens qui  
19       étaient au bureau et ils faisaient exactement ce que nous  
20       voulons qui se fasse, c'est-à-dire assurer la sécurité du  
21       pays. Et quand cette information nous est arrivée dans un  
22       espace classifié – et il faut être dans l'immeuble pour y  
23       avoir accès, c'est classifié –, là, comme Sami l'a dit, par  
24       Protégé B, ç'a été communiqué à nos collègues de la Chambre  
25       des communes et on a eu une réponse.

26                   Mais nous nous rendions compte qu'il était  
27       important de continuer à informer les gens qu'il s'agissait  
28       d'un acteur étatique derrière tout ça, et, par conséquent, il

1       fallait prendre l'incident très au sérieux, même si, comme  
2       Sami l'a dit, il s'agissait d'une opération de  
3       reconnaissance.

4                        Mais on le disait plus tôt ce matin, c'était  
5       un acteur étatique sophistiqué. Par conséquent, il fallait  
6       aller au fond des choses, bien comprendre ce qui s'était  
7       passé. C'est pourquoi, écoutez, ç'a été toute une histoire de  
8       pouvoir amener les gens chez nous à distance de plusieurs  
9       mètres pour partager de l'information classifiée. Il fallait  
10      porter des masques, souvenez-vous de tout ce qui était  
11      requis, il fallait comprendre que... faire comprendre à la  
12      Chambre des communes qu'il s'agissait d'un acteur étatique.

13                      **Me ERIN DANN:** Pensiez-vous que des mesures  
14      différentes seraient prises par la Chambre des communes  
15      compte tenu de cette information? Quelles étaient vos  
16      attentes?

17                      **Mme CAROLINE XAVIER:** Écoutez, ce qu'on  
18      voulait, c'était vraiment suivre les choses et on a fait  
19      parvenir toutes sortes de rapports, en fait une douzaine de  
20      rapports entre janvier et jusqu'en novembre 2021, donc... et ce  
21      qui était encore plus important, c'est qu'on voulait  
22      continuer à être en contact avec la Chambre. Parce que quand  
23      il est question d'un cyberincident, celui-ci ou d'autres,  
24      n'importe quel incident, il faut demeurer en contact étroit  
25      avec les fournisseurs de services parce que c'est comme ça  
26      qu'on tire des leçons en commun au sujet de ce qui peut se  
27      faire et de ce qui a été fait par un acteur.

28                      Donc là, on a la perspective limitée, on voit

1 « bla-bla-bla », « Parlement », et cetera, mais ce sont eux  
2 qui avaient l'information parce que l'incident concernait  
3 leur infrastructure. Donc, nous, nous ne savions même pas de  
4 qui il s'agissait et ils étaient les seuls à pouvoir nous  
5 confirmer quelle était l'identité des destinataires.

6 **Me ERIN DANN:** Et c'est pourquoi, par exemple,  
7 en février, on a pu partager l'identité des parlementaires  
8 qui auraient été ciblés par cette campagne de courriels.

9 **Mme CAROLINE XAVIER:** Exact.

10 **Me ERIN DANN:** Vous avez parlé des 12  
11 bulletins signalés dans la chronologie. Dans chaque cas,  
12 quand on communique avec la Chambre des communes, est-ce  
13 qu'on dit que c'est en lien avec le même incident, le même  
14 acteur menaçant? Est-ce que c'est indiqué dans chaque  
15 bulletin?

16 **M. SAMI KHOURY:** Oui. Il y a un numéro de  
17 dossier pour chaque incident et c'est ainsi qu'on peut  
18 retracer la chronologie des événements quand il est question  
19 d'un incident donné.

20 **Me ERIN DANN:** À la page 6, toujours, dans cet  
21 énoncé chronologique, le 3 juin 2021, on dit que le SCRS a  
22 convoqué les parlementaires et a déduit que tous les députés,  
23 donc, du IPAC étaient visés.

24 Est-ce que ç'a été communiqué au Centre de  
25 cybersécurité?

26 **Mme CAROLINE XAVIER:** Entre le moment où on a  
27 été informés, immédiatement, on a communiqué avec nos  
28 partenaires, directement, évidemment, avec la Chambre des

1 communes. Mais entre le 17 février, par exemple, et la suite  
2 des choses, le SCRS aussi était représenté et cet engagement  
3 permanent répétitif, surtout avec le SCRS, ben, c'est quelque  
4 chose de tout à fait normal, c'est régulier dans le contexte  
5 de nos activités. Et comme Alia le disait, quand nous  
6 commençons à reconnaître qu'il y a un incident, ben, souvent  
7 on dit, ah, il y a des intérêts intérieurs qui sont mis en  
8 cause, mais nous, notre rôle cesse au moment où l'acteur  
9 étranger n'est plus mis en cause.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété> But  
11 someone is -- can take over?

12 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, c'est le but. C'est  
13 le but. Si un de nos partenaires peut prendre la chose en  
14 délibéré, c'est ce qui se passe.

15 **Me ERIN DANN:** On remonte à 2021, au moment de  
16 l'incident. Vous avez communiqué avec vos partenaires, bien  
17 sûr, au sujet de l'information pour les parlementaires ciblés  
18 en ce qui concerne, donc, cet incident-là, et vous avez dit  
19 qu'un acteur étranger, un acteur étatique qui était soupçonné  
20 comme étant à l'origine de cette campagne.

21 Faisiez-vous partie de la discussion qui a eu  
22 lieu avec les parlementaires?

23 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne peux pas répondre,  
24 je ne sais pas si vous voulez dire est-ce qu'on aurait dû  
25 communiquer avec les parlementaires. Si c'est ça votre  
26 question, non. Ce que je peux dire, c'est que dans le  
27 contexte d'un incident, il y a beaucoup d'échanges, mais la  
28 priorité ici, c'était d'empêcher que quoi que ce soit ne soit

1       compromis et ça, ç'a été atteint comme objectif, et c'était  
2       prioritaire avant toute autre chose. C'est ce que nous  
3       voulions faire.

4               Maintenant, pour ce qui est des engagements  
5       avec les fournisseurs de services, et ce sont nos  
6       interlocuteurs, nous sommes responsables du Centre de  
7       cybersécurité, c'est notre organisation qui est responsable  
8       de cela, donc on communique avec les responsables de la  
9       sécurité et de l'informatique qui, eux, sont en contact avec  
10      les utilisateurs finaux, et quand on leur donne de  
11      l'information, ben, l'attente, c'est que eux vont assurer le  
12      suivi en conséquence. Et, encore une fois, c'est si important  
13      justement de travailler avec les collègues du SCRS et  
14      d'autres instances qui, eux, vont prendre des mesures avec  
15      les utilisateurs si on le juge approprié.

16             Mais sur le plan collectif, comme communauté  
17      du renseignement de sécurité, nous joignons nos efforts, nous  
18      travaillons ensemble pour offrir, par exemple, des breffages  
19      aux parlementaires, des breffages aux partenaires du secteur  
20      privé. C'est déjà ce que nous faisons, peu importe qu'il y  
21      ait un incident ou pas. Ce sont des activités régulières que  
22      nous tenons.

23             **Me ERIN DANN:** Soyons clairs. Donc, la Chambre  
24      des communes n'aurait pas été autorisée à partager  
25      l'information concernant APT31 sans avoir obtenu au préalable  
26      votre autorisation, votre feu vert? Il faut une autorisation  
27      pour pouvoir partager une information classifiée?

28             **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, c'est exact. Et

1        quand nous nous penchons sur un incident, celui de 2021 par  
2        exemple, maintenant, nous sommes en 2024, c'est sûr que les  
3        choses ont évolué. Maintenant, nous sommes en 2024, alors ce  
4        n'est plus la situation de 2021, et comme Sami l'a dit, la  
5        nation hôte de APT31, c'était un secret classifié à l'époque,  
6        hautement classifié. On parle d'activités que nous aurions  
7        conservées sous le titre « Classifié », c'est pourquoi nous  
8        en avons parlé lors d'une rencontre en personne.

9                                    Maintenant, évidemment, le monde a changé et  
10       on peut en parler.

11                                **M. SAMI KHOURY:** Oui, l'incident a été  
12       atténué. C'est la responsabilité première. C'est ce qu'il  
13       faut faire. Il a fallu communiquer avec les responsables de  
14       l'équipe de sécurité informatique à la Chambre des communes  
15       beaucoup de questions et de réponses. Il fallait que nous  
16       comprenions ce qui s'était passé : est-ce qu'il y avait des  
17       implications au deuxième, troisième, quatrième niveau pour  
18       retracer les liens? Alors, pourquoi est-ce que nous étions  
19       engagés de si près avec la Chambre des communes? Ben,  
20       justement, parce que nous pensions qu'APT31 était en cause et  
21       c'est pourquoi il fallait leur parler du contexte afin que  
22       eux se rendent compte des raisons pour lesquelles nous étions  
23       si curieux.

24                                **Me ERIN DANN:** Très bien. Merci beaucoup.

25                                Maintenant, on remonte à 2021. Et en 2023,  
26       vous avez émis une directive principale concernant de  
27       l'information qui pourrait être pertinente pour les menaces  
28       contre les parlementaires ou leurs familles. Si un incident

1 de ce genre arrivait aujourd'hui, qu'est-ce qui se passerait?  
2 Est-ce que ce type d'informations qui est couvert par cette  
3 ligne directrice, ce serait le cas?

4 **Mme CAROLINE XAVIER:** La ligne directrice..  
5 disons, nous étions déjà à l'action. Alors, cette ligne  
6 directrice, c'est que nous pensions qu'il était important sur  
7 le plan de la perspective du public de bien faire comprendre  
8 que c'était quelque chose que nous avons mis en œuvre, mais  
9 ce n'est pas comme ça que nous fonctionnons nécessairement  
10 dans tous les cas.

11 Dès qu'il y a quelque chose qui a un lien  
12 avec un Canadien, nous tenons à nous assurer que le  
13 renseignement est communiqué aux partenaires qui devraient  
14 agir, le cas échéant.

15 **Me ERIN DANN:** Enfin, si vous me permettez,  
16 382... 38232, un dernier document.

17 **--- PIÈCE No. CAN038232.0001:**

18 Canada towards 2028 - IA 2022-23/90

19 **Me ERIN DANN:** Il s'agit d'un document, d'une  
20 évaluation de renseignement du SCRS.

21 À la page 28 maintenant de cedit document.

22 Bon. Évidemment, c'est caviardé en bonne  
23 partie, mais il est question d'un document qui contient de  
24 l'information.

25 Page 28 du PDF. Je m'excuse de cette  
26 imprécision.

27 Alors, vos commentaires, s'il vous plait.

28 En bas de la page, ce qui n'est pas caviardé.

1                   Donc, on dit... il y a une indication dans  
2                   cette évaluation du renseignement que :

3                   « La communauté canadienne doit  
4                   passer à la communication en ce qui  
5                   concerne les activités de  
6                   cybersécurité dans le domaine  
7                   national. Alors, il faut que cette  
8                   opération d'engagement soit exécutée  
9                   de la façon qui appuie la collecte et  
10                  la communication des exigences à  
11                  toutes les parties prenantes. »

12                 Donc, pourquoi ou pourquoi pas est-ce que la  
13                 communication se fait en pareilles circonstances?

14                 **Mme CAROLINE XAVIER:** Nous sommes tout à fait  
15                 d'accord avec cet énoncé. C'est d'ailleurs la raison pour  
16                 laquelle nous avons publié tant de choses à ce sujet. Ça a  
17                 débuté, la perspective étant toujours que les renseignements  
18                 électromagnétiques éclairent la défense, et, par conséquent,  
19                 cela guide la publication pour atteindre divers auditoires  
20                 qu'il faut renseigner dans ce domaine. Et nous ne rendons  
21                 compte aussi que la nécessité d'offre de services de la part  
22                 du Centre, c'est que nous faisons, y compris des  
23                 recommandations pour que les gens s'abonnent. S'il faut  
24                 qu'ils soient informés rapidement, ben, nous voulons pouvoir  
25                 les joindre le plus rapidement possible au besoin.

26                 **Me ERIN DANN:** Et toujours en ce qui concerne  
27                 les abonnements, j'aimerais maintenant céder le micro à ma  
28                 collègue, Me Morris, qui va vous poser quelques questions au

1        sujet de l'engagement auprès du public et des partis  
2        politiques.

3                    Madame Morris aurait besoin... Me Morris aurait  
4        besoin de 10 minutes, Madame la Commissaire. Est-ce que ça  
5        va?

6                    **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

7                    **Me SIOBHAN MORRIS:** Bonjour. Bonjour, Madame  
8        la Commissaire.

9        **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me SIOBHAN MORRIS:**

10                   **Me SIOBHAN MORRIS:** Comme ma collègue l'a dit,  
11        je suis avocat de la Commission, Siobhan Morris.

12                   Alors, vous avez dit précédemment que le  
13        Centre publie toutes sortes de lignes directrices en matière  
14        de sécurité, et qu'entre autres publications, ben, vous avez  
15        divers auditoires cibles. Mais avant d'en parler, je voudrais  
16        vous poser quelques questions au sujet des efforts du Centre  
17        de cybersécurité et du CST en ce qui concerne le profil  
18        public.

19                   Sur le site du CST, quand il est question de  
20        carrières, il y a une annonce qui dit que c'est  
21        « l'organisation la plus importante dont vous n'avez jamais  
22        entendu parler ».

23                   Donc, il y a de l'humour, mais pensez-vous  
24        que les Canadiens sont conscients de ce que vous faites au  
25        Centre de cybersécurité et au Centre de sécurité des  
26        télécommunications? Est-ce que c'est important de les  
27        sensibiliser?

28                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Merci pour cette

1 question. Je suis très fière du travail que nous faisons dans  
2 notre organisation et des gens. Ce mot d'ordre de campagne  
3 qui a été mentionné voulait être un petit peu ironique parce  
4 que nous reconnaissons que souvent on nous confond avec le  
5 SCRS. Mais notre rôle et nos mandats sont extrêmement  
6 différents et très complémentaires en même temps. Alors, il  
7 est important pour les Canadiens de bien comprendre qui nous  
8 sommes et nous y travaillons très forts, surtout avec le rôle  
9 du Cyber Centre, en tant qu'outil et de services aux  
10 Canadiens et à d'autres partenaires.

11 Lorsque nous faisons des choses par rapport  
12 au recrutement ou nos campagnes de désinformation/  
13 mésinformation, lorsqu'on fait du travail de mobilisation et  
14 de sensibilisation dans les écoles secondaires et ailleurs,  
15 on le fait avec l'intention d'éduquer les gens sur notre  
16 travail et sur l'importance de ce travail en fonction du  
17 mandat de renseignement sur les États étrangers que nous  
18 avons. Nous leur rappelons que nous ne ciblons pas les  
19 Canadiens ou Canadiennes, mais que nous travaillons surtout  
20 dans le domaine de l'intervention étrangère.

21 En tant qu'organisation, le type de travail  
22 que nous faisons, les gens sont intéressés à nous joindre  
23 parce que notre mission, c'est tout à fait unique à notre  
24 mandat. Ça nous permet de faire tout ce qu'on peut de faire  
25 de mieux pour le Canada.

26 **Me SIOBHAN MORRIS:** Vous avez tous mentionné  
27 d'une façon ou d'une autre lors de vos témoignages qu'une  
28 bonne partie du travail du CST n'est pas visible au public et

1 que c'est par nécessité ou encore c'est très hautement  
2 classifié. Pourriez-vous expliquer comment ceci influence la  
3 capacité du CST de dialoguer avec le public et d'encourager  
4 la résilience aux cybermenaces?

5 **Mme CAROLINE XAVIER:** Eh bien, je dirais  
6 qu'une bonne partie de ce qu'on doit faire doit rester  
7 classifiée ou secret pour qu'on puisse mieux être efficaces,  
8 mais aussi parce que c'est peut-être des renseignements que  
9 nous avons... ce sont des renseignements sur d'autres  
10 partenaires, et nous avons tous une entente où il faut  
11 protéger ces renseignements mutuels en fonction de nos  
12 normes.

13 Mais une bonne partie de notre mandat, c'est  
14 de développer la cyberrésilience et selon l'article 17 de  
15 notre Loi. Il s'agit de sensibiliser les Canadiens moyens à  
16 la cybersécurité et nous reconnaissons que nous avons un rôle  
17 à jouer, c'est un jeu d'équipe, nous voulons tous nous  
18 assurer que nous sommes renseignés sur l'évolution des  
19 cybermenaces.

20 Nous avons une entreprise partenaire qui  
21 s'appelle CIRA, c'est une application qui s'appelle Canadian  
22 Shield, nous recommandons que tous les Canadiens et  
23 Canadiennes téléchargent sur leur appareil personnel pour  
24 protéger leur cellulaire. Il y a une campagne chaque mois  
25 d'octobre qui vise les Canadiens et les Canadiennes moyens à  
26 aller sur notre site web et où on explique que la  
27 cybersécurité doit être quelque chose d'intergénérationnel et  
28 auquel tout le monde doit porter attention lorsqu'il s'agit

1 de l'hygiène de leur cybersécurité.

2 **Me SIOBHAN MORRIS:** Merci.

3 Et sur le sujet de Canadian Shield, le  
4 Bouclier canadien, pourrait-on montrer CAN19125 (sic) et  
5 aller à la page 12.

6 **LE GREFFIER:** Pourriez-vous répéter le numéro?

7 **Me SIOBHAN MORRIS:** 1\_CAN\_19525 (sic). Le  
8 numéro complet là, il y a un zéro, 10909 (sic).

9 **--- PIÈCE No. CAN019525:**

10 Countering Mis- and Disinformation:  
11 Developing an Emerging Protecting  
12 Democracy Agenda

13 **Me SIOBHAN MORRIS:** Pendant qu'on attend, je  
14 vais peut-être décrire ce que le document dit. C'est un  
15 document..

16 Ah, le voilà.

17 ...qui décrit différents efforts pour contrer  
18 la mésinformation, un travail fait, donc, par le CST.

19 PDF page 12.

20 Bon, on mentionne le Canadian Shield, le  
21 Bouclier canadien, et en suggérant qu'il peut être utilisé  
22 par les partis politiques. Pourriez-vous nous dire un peu  
23 plus... en dire un peu plus sur cet outil et est-ce qu'il a  
24 été, en fait, déployé pour aider les partis politiques?

25 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne suis pas certaine  
26 de reconnaître ce document. J'essaie de (inintelligible) d'où  
27 il vient.

28 Je crois qu'il est important de noter, comme

1 mentionné plus tôt, dans notre travail que nous faisons plus  
2 particulièrement en période électorale, on veut s'assurer que  
3 les gens soient le plus au courant possible des outils et des  
4 mécanismes de protection disponibles aux candidats, aux  
5 partis politiques, aux politiciens, politiciennes, et à  
6 l'infrastructure électorale et aux individus qui travaillent  
7 sur l'infrastructure électorale.

8           Donc, Canadian Shield, le Bouclier canadien,  
9 c'est quelque chose qui existe et n'importe qui peut  
10 l'utiliser. Un politicien qui veut protéger son appareil  
11 personnel peut certainement s'en servir. Nous n'annonçons pas  
12 du tout cet outil comme étant réservé aux politiciens; au  
13 contraire, c'est pour n'importe qui qui serait intéressé à  
14 vouloir se protéger.

15           Et, Sami, vous vouliez ajouter quelque chose?

16           **M. SAMI KHOURY:** Plus tôt dans mon témoignage,  
17 on a parlé de 6,6 milliards de blocs couverts par le  
18 gouvernement sur une base quotidienne. Tout ce que nous avons  
19 appris à propos de ces blocs, ces blocages, de ces sources  
20 malicieuses d'activités cybernétiques, on les distille puis  
21 on partage cela dans un avertissement de menace auquel les  
22 organisations peuvent s'abonner et pour défendre leur propre  
23 organisation. Nous les partageons également avec CIRA,  
24 l'Autorité des enregistrements canadiens d'internet, et on  
25 pouvait, par exemple, on pourrait télécharger une app, par  
26 exemple, une appli sur... on peut l'installer sur son  
27 ordinateur ou son téléphone, et donc, on bénéficie de toute la  
28 protection que nous avons déployée. Que vous soyez une

1 organisation ou un citoyen privé, vous pouvez vous protéger.  
2 Parce que si vous tentez... si vous allez, par exemple, devant  
3 un site malfaisant, considéré malfaisant, il sera bloqué par  
4 le Bouclier canadien.

5 La version canadienne (sic) s'appelle  
6 Canadian Armour, Armure canadienne, pour les organisations  
7 qui veulent s'abonner, il faut payer une somme nominale, mais  
8 pour les Canadiens, c'est un service gratuit offert par CIRA  
9 et tout ce qu'on sait, c'est qu'on protège avec CIRA les  
10 indicateurs malfaisants qu'ils peuvent intégrer dans  
11 l'application, et c'est accessible 24 heures par jour,  
12 7 jours par semaine.

13 L'autre chose que je dirais, c'est que  
14 pendant la pandémie, nous l'avons rendue disponible et  
15 gratuitement pour tous les établissements de santé parce  
16 qu'on savait qu'au cours de la pandémie, il y a une très  
17 forte possibilité de fraudes qui pourraient tenter de  
18 profiter de l'état de la pandémie, alors nous l'avons rendue  
19 disponible gratuitement au secteur de la santé.

20 **Me SIOBHAN MORRIS:** J'ai encore une autre  
21 question très brève parce qu'on manque de temps.

22 Madame Xavier, vous avez mentionné que tous  
23 ces outils publics et ces publications visent différents  
24 publics. Un de ces publics, c'est nettement le public  
25 canadien. Pourriez-vous parler très brièvement qui visent ces  
26 publications pour s'assurer qu'elles rejoindront leur public?

27 **Mme CAROLINE XAVIER:** Parce que nous sommes la  
28 Régie de la cybersécurité puis certaines de ces publications

1        au public ou les alertes au public peuvent viser, par  
2        exemple, un public technique – un directeur de la sécurité,  
3        par exemple, ou de la TI.

4                    Mais on veut que nos outils soient  
5        disponibles à une grande variété de publics. Le site web est  
6        organisé en fonction du type de personne que vous êtes, où  
7        vous pourriez aller sur le site si vous êtes un citoyen  
8        canadien qui vise à protéger quelque chose ou une personne  
9        qui veut protéger différents points de vue technologiques, ou  
10       si vous êtes une S/ME ou une grande entreprise.

11                   On veut rejoindre différents publics, y  
12       compris nos partenaires en ce qui concerne la protection des  
13       infrastructures critiques. C'est essentiel d'avoir un rôle à  
14       jouer pour développer la cyberrésilience au niveau national  
15       et non seulement pour l'infrastructure critique.

16                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Et vous faites cette  
17       promotion seulement sur votre site web ou avez-vous...

18                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Le site web est un  
19       excellent mécanisme de diffusion. Ceci dit, au cours de notre  
20       campagne lors du mois de la cybersécurité, notre site web  
21       offre 20 canaux sur les médias sociaux également, et nous  
22       faisons également la promotion de publications dans... par  
23       l'intermédiaire de différentes associations. Ces associations  
24       ont l'occasion de contacter leurs utilisateurs d'autres  
25       façons que nous, donc on s'assure bel et bien que ce soit  
26       bien que ce soit bien connu.

27                   Sami?

28                   **M. SAMI KHOURY:** Nous avons deux canaux

1 « principaux » qui est *Soyez la sécurité* où les Canadiens  
2 peuvent aller pour obtenir de l'information – on parle de  
3 téléphones, des ordinateurs –, et puis il y a le site  
4 officiel, lui, vise des communautés plus spécialisées, les  
5 universitaires, les grandes entreprises, les gouvernements,  
6 les PME, avec un peu plus d'informations techniques. Et si  
7 nous émettons une publication qui... où on veut attirer  
8 l'attention, que ce soit amplifié avec un lancement auprès  
9 des médias ou en tenant des entrevues ou en en parlant lors  
10 des conférences.

11 Alors, nous faisons la promotion de ces  
12 publications, ce n'est pas simplement affiché passivement sur  
13 notre site web, mais comme on l'a mentionné, on dépend  
14 également de nos partenariats pour souligner le fait que  
15 quelque chose de nouveau a été publié et que les gens  
16 devraient peut-être y porter attention. Alors, on va envoyer  
17 un bulletin aux communautés, à différentes communautés  
18 précises leur disant que « nous venons d'émettre une  
19 publication sur XYZ, veuillez la consulter ».

20 **Me SIOBHAN MORRIS:** Merci. C'est très utile.

21 Ce sont toutes mes questions.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Il est déjà 11 heures. On  
23 va prendre une pause de 16 minutes puis on commencer le  
24 contre-interrogatoire par la suite.

25 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
26 vous plait.

27 The sitting of the Commission is now in  
28 recess until 11:15 a.m.

1                    Cette séance de la commission est maintenant  
2 suspendue jusqu'à 11 h 15.

3 --- Upon recessing at 11:02 a.m./

4 --- La séance est suspendue à 11 h 02

5 --- Upon resuming at 11:18 a.m./

6 --- La séance est reprise à 11 h 18

7                    **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
8 vous plait.

9                    This sitting of the Foreign Interference  
10 Commission is now back in session. Cette séance de la  
11 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en  
12 session.

13                    The time is 11:18 p.m. Il est 11 h 18.

14                    **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, pour le premier  
15 contre-interrogatoire, c'est l'avocat pour Michael Chong.

16 **--- M. SAMI KHOURY, Sous le même serment:**

17 **--- Mme CAROLINE XAVIER, Sous le même serment:**

18 **--- Mme ALIA TAYYEB, Sous le même serment:**

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

20                    **Me GIB van ERT:** Est-ce que l'opérateur peut  
21 nous donner CAN8242?

22                    Je vais poser mes questions au chef, mais si  
23 vos collègues pensent qu'il y aurait quelque chose qu'ils  
24 peuvent rajouter, ils peuvent y aller.

25                    Et j'ai remarqué que vous avez de temps en  
26 temps passé du français... de l'anglais au français et  
27 n'hésitez pas de répondre en français, comme vous voulez.

28                    **Mme CAROLINE XAVIER:** Merci.



1                   activités de menaces qui ont été  
2                   dirigées vers monsieur Chong et sa  
3                   famille. »

4                   Là, on arrive à là où je voudrais vous poser  
5           des questions.

6                   Si vous voulez remonter un petit peu. Voilà.

7                   Donc, là, vous avez le caviardage :

8                   « Avant le mois de mai 21, la SCRS a  
9                   partagé des rapports de renseignement  
10                  qui ont discuté de l'ingérence  
11                  étrangère de la RPC vis-à-vis de  
12                  monsieur Chong. Il y avait... les  
13                  personnes suivantes ont été avisées :  
14                  la greffière du Conseil privé, le  
15                  ministre des Affaires extérieures, le  
16                  ministre des Forces nationales... »

17                  C'était Jody Thomas à l'époque. Est-ce que  
18           vous vous rappelez de ça?

19                         **Mme CAROLINE XAVIER:** C'est possible. Je  
20           n'étais pas chef à l'époque à la date du document. Là, il  
21           s'agit de la période de 2021.

22                         **Me GIB van ERT:** Oui, je pense que c'était  
23           Shelly Bruce à l'époque.

24                         **Mme CAROLINE XAVIER:** C'est ça.

25                         **Me GIB van ERT:** Vous étiez avec le Centre à  
26           l'époque?

27                         **Mme CAROLINE XAVIER:** Non, non, je n'y étais  
28           pas à l'époque.

1                   **Me GIB van ERT:** Est-ce que vos collègues y  
2                   étaient à l'époque?

3                   **Mme ALIA TAYYEB:** Oui.

4                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui.

5                   **Me GIB van ERT:** Merci. Est-ce que vous pouvez  
6                   dire si la sous-ministre de la Défense nationale, c'était  
7                   madame Thomas à l'époque?

8                   **Mme ALIA TAYYEB:** Puisque je ne sais pas la  
9                   date du rapport...

10                  **Me GIB van ERT:** Ben, il s'agit du début de  
11                  2021.

12                  **Mme ALIA TAYYEB:** Je ne me rappelle pas des  
13                  dates.

14                  **Me GIB van ERT:** Bon, on va poursuivre.  
15                  Alors, si je pourrais préciser, je... vous vous  
16                  rapportez au ministre de la Défense nationale, vous relevez.

17                  **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, c'est ça. On fait  
18                  partie de ce portefeuille.

19                  **Me GIB van ERT:** Donc, ils disent, « Miss  
20                  Bruce et d'autres au CST... », j'y reviendrai, mais pour finir,  
21                  « le ministre et le sous-ministre de Sécurité publique et  
22                  d'autres à Sécurité publique Canada ».

23                  Donc, par rapport au CST, c'était madame  
24                  Bruce à l'époque. Est-ce que vous pouvez dire que si madame  
25                  Bruce a reçu le document tel que nous dit le SCRS là?

26                  **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne peux pas confirmer  
27                  au nom de madame Bruce, mais je peux dire en tant que membre  
28                  du Comité, c'est totalement probable que le CST, qui est le

1       partenaire... sont partenaire des collègues que vous voyez au  
2       document, ils ont probablement reçu le document. Mais pour  
3       une confirmation, c'est seulement Shelly qui pourrait vous la  
4       donner.

5                   **Me GIB van ERT:** D'accord. Et on dit d'autres  
6       au CST ont également reçu le document. Est-ce que vous êtes  
7       au courant de qui seraient les personnes qui auraient reçu  
8       ces produits?

9                   **Mme ALIA TAYYEB:** Je ne peux pas confirmer ces  
10       documents en particulier. Je ne sais pas quels sont ces  
11       documents, mais pour vous aider, peut-être que je pourrais  
12       vous expliquer, et comme la cheffe a mentionné, en tant que  
13       membres de la communauté de sécurité du renseignement, nous  
14       recevons souvent des rapports, surtout quand il s'agit  
15       d'ingérence étrangère, car c'est également... ça fait partie de  
16       notre mandat.

17                   Donc, ça serait tout à fait probable qu'on  
18       aurait reçu ces rapports, probablement moi-même et d'autres  
19       qui auraient été impliqués avec le mandat d'ingérence  
20       étrangère.

21                   **Me GIB van ERT:** Vous dites que vous avez  
22       probablement reçu, mais vous ne vous rappelez pas tout de  
23       suite.

24                   **Mme ALIA TAYYEB:** <Non interprété> Correct.

25                   **Me GIB van ERT:** Je vais demander, Madame la  
26       cheffe, si vous pouvez confirmer par la suite avec votre  
27       avocat, si vous pouvez bien nous confirmer que madame Tayyeb  
28       si elle a bien reçu ou si elle a... et aussi si la cheffe à

1 l'époque, madame Thomas avait reçu ces rapports.

2 **Mme ALIA TAYYEB:** D'accord.

3 **Me GIB van ERT:** Vous n'êtes pas au courant de  
4 qui pourrait être ces personnes au CST qui auraient reçu ces  
5 rapports.

6 **Mme ALIA TAYYEB:** Pas précisément, mais ce que  
7 je peux dire que tous rapports qui ont à voir avec  
8 l'ingérence étrangère qui touche à notre mandat seraient  
9 envoyés aux domaines... aux services du Centre qui  
10 travaillaient dans le domaine.

11 **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous êtes au  
12 courant des difficultés que le CST avait par rapport... pour  
13 recevoir ces rapports que le SCRS a dit qu'ils ont envoyés à  
14 madame Bruce et d'autres?

15 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je pense que Alia  
16 pourrait décrire, ça, ça pourrait être utile, comment nous  
17 gérons les renseignements dans notre organisation, car nous  
18 pouvons faire le suivi des rapports.

19 **Me GIB van ERT:** Le problème, c'est que j'ai  
20 pas beaucoup de temps. Ce qu'il faudrait que je sache, c'est  
21 si vous êtes au courant des difficultés que les gens qui  
22 devaient recevoir les documents ne pouvaient pas y avoir  
23 accès, car ils... ou quelqu'un était peut-être en congé ou  
24 était absent. Est-ce que vous êtes au courant de telles  
25 choses?

26 **Mme CAROLINE XAVIER:** Non.

27 **Me GIB van ERT:** LE document nous dit, si vous  
28 pouvez le confirmer, ce sont des produits du SCRS et non pas

1 du CST. Est-ce que c'est bien ça?

2 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, c'est ça.

3 **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous êtes au  
4 courant si qui que ce soit au CST a essayé de faire en sorte  
5 que le ministre de la Défense nationale serait au courant de  
6 ces menaces vis-à-vis de monsieur Chong?

7 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne peux pas... je ne  
8 sais pas si on pourrait le confirmer.

9 **Mme ALIA TAYYEB:** Je ne pourrais pas le  
10 confirmer.

11 **Me GIB van ERT:** Vous ne pouvez pas le  
12 confirmer pour des raisons de sécurité nationale?

13 **Mme ALIA TAYYEB:** Non, c'est que je ne sais  
14 pas, je ne connais pas la réponse. Je ne sais pas à ce que  
15 vous réferez.

16 **Me GIB van ERT:** Mais là, on dit « avant le  
17 mois de mai 2021 », donc il s'agit de rapports du SCRS avant  
18 le mois de mai 2021 et nous avons maintenant qu'il y a trois  
19 rapports. Est-ce que ça vous aide?

20 **Mme ALIA TAYYEB:** Non.

21 **Me GIB van ERT:** Eh bien, je pourrais donc  
22 vous poser la question : nous voyons que le sous-ministre de  
23 la Défense nationale, selon le SCRS, a reçu ces documents, et  
24 si j'ai bien compris, le SCRS... pardon, le CST relève du  
25 ministre. Est-ce que vous avez aussi affaire avec le sous-  
26 ministre?

27 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui.

28 **Me GIB van ERT:** Si le SCRS avait déjà envoyé

1       ça au ministre... au sous-ministre, est-ce que le CST n'a pas  
2       besoin d'en faire plus, car le sous-ministre l'avait déjà?

3                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Eh bien, probablement,  
4       mais c'est difficile de répondre à une question hypothétique.

5                   **Me GIB van ERT:** Oui, j'essaye de ne pas  
6       répondre (sic), mais si j'ai bien compris, vous n'êtes pas  
7       assez au courant pour le dire.

8                   **Mme CAROLINE XAVIER:** C'est exactement ça.

9                   **Me GIB van ERT:** Bon. Je vais continuer,  
10       alors.

11                   Je vais demander à l'opérateur de nous donner  
12       CAN27879 (sic). 27809, pardon. En haut de la page.

13       **--- PIÈCE No. CAN027809:**

14                   Steps Taken to ensure Awareness of  
15                   Intelligence Reports Related to  
16                   Members of Parliament

17                   **Me GIB van ERT:** C'est un document, vous en  
18       avez parlé dans votre déclaration de témoignage, Madame  
19       Xavier.

20                   Alors, Monsieur l'opérateur, est-ce que vous  
21       pouvez nous donner WIT122 en premier. On y reviendra à ce  
22       document par la suite. Vous avez le paragraphe 40 et  
23       paragraphe 41, s'il vous plait.

24                   Madame Xavier, je pense que vous en avez  
25       parlé avec madame Dann plus tôt. L'avocat vous a montré le  
26       document que j'avais... que je vais vous montrer. C'est une  
27       note au ministre et dans le paragraphe 21 (sic), vous avez  
28       dit que, oui, il y avait la directive d'informer les

1 ministres s'il y avait des menaces aux parlementaires, mais  
2 c'est ce que faisait le CST déjà. Ça, vous l'avez dit à  
3 madame Dann également.

4 Donc, ça, c'est le contexte. Si j'ai bien  
5 compris, vous étiez déjà... vous avez déjà l'habitude de le  
6 faire.

7 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, c'est ça.

8 **Me GIB van ERT:** Monsieur l'opérateur, si vous  
9 voulez bien revenir au document CAN27809 à la page 2. Merci  
10 beaucoup.

11 Et là, dans le deuxième point, ça, c'est  
12 madame Thomas au premier... au ministre, et ça, c'est le mois  
13 de mai 2023 :

14 « Vous avez émis une directive claire  
15 pour assurer que vous, votre bureau  
16 et vos ministres sont au courant de  
17 façon proactive des rapports de  
18 renseignement vis-à-vis des menaces  
19 aux parlementaires et leurs familles  
20 pour ce qui est de la sécurité  
21 nationale. »

22 Et au paragraphe... point numéro 3 :

23 « Les agences de sécurité publique et  
24 le CST vont mettre au point des  
25 mesures internes pour assurer que les  
26 ministres sont avisés de façon  
27 proactive. »

28 Mais si j'ai bien compris, vous aviez déjà

1 ces mesures en place, il n'y avait pas besoin de faire quoi  
2 que ce soit en plus.

3 **Mme CAROLINE XAVIER:** Du point de vue du CST,  
4 c'est juste. Nous ne pensions pas que nous avions des  
5 nouvelles mesures à mettre en place puisqu'il y avait déjà en  
6 place des mécanismes pour faire le suivi des renseignements  
7 et nous avons des agents qui surveillent les relations avec  
8 les clients pour s'assurer que les renseignements arrivent au  
9 ministre ou à d'autres lecteurs qui ont besoin d'être  
10 informés sur un tel sujet et que les renseignements, ça fait  
11 partie... et ils peuvent avoir les informations nécessaires  
12 pour prendre des décisions.

13 Donc, dans cette note, c'est clair que nous  
14 faisons partie de cette communauté, donc pour nous, en tant  
15 que membres de cette communauté de sécurité de renseignement,  
16 nous devons nous assurer que nous faisons notre part pour  
17 améliorer ces mesures, et donc, ça, c'est dans l'esprit de  
18 ça. Mais on en avait peut-être moins à faire que nos  
19 collègues, mais on pouvait quand même être utiles par rapport  
20 aux pratiques que nous avions en place, les outils pour  
21 qu'ils puissent savoir comment ils pouvaient utiliser les  
22 façons que nous faisons le suivi, les pratiques en place,  
23 donc.

24 **Me GIB van ERT:** En ce qui concerne cette note  
25 de service, l'important, c'est que le SCRS et le CST n'en  
26 faisaient pas assez finalement pour informer le Centre au  
27 sujet des menaces, informer les ministres et le centre de  
28 l'appareil. Ici, je ne vois pas dans les documents qui nous

1 ont été montrés, d'après les déclarations que vous avez  
2 faites, je ne crois pas qu'il y ait échec au niveau des  
3 obligations pour informer le centre des opérations et les  
4 ministres à ce sujet.

5 Êtes-vous d'accord avec cet énoncé?

6 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, je serais d'accord  
7 en ce sens que comme agence, nous avons assumé notre rôle de  
8 façon efficace pour nous assurer justement que l'information  
9 était diffusée à ceux qui en avaient besoin pour prendre des  
10 décisions et nous avons fait un bon travail pour ce qui est  
11 de retracer toute cette information et de voir ce qui était  
12 fait.

13 **Me GIB van ERT:** Et maintenant, pourriez-vous  
14 aller vers la fin, le dernier paragraphe.

15 Madame Thomas dit ce qui suit, et c'est un  
16 peu du jargon, mais...

17 « Des recommandations sont élaborées  
18 de façon systématique et globale pour  
19 agir de façon proactive en ce qui  
20 concerne les rapports essentiels en  
21 matière de renseignement, tout en  
22 protégeant les individus victimes de  
23 menaces. Ça inclut les processus pour  
24 améliorer le cadre de  
25 responsabilisation en ce qui concerne  
26 la dissémination et le recours aux  
27 renseignements, y compris un meilleur  
28 retraçage du leadership et pour

1 attirer l'attention de façon claire  
2 sur des rapports spécifiques qui  
3 méritent l'attention des ministres. »

4 Qu'est-ce qu'on entend par tout ce jargon?  
5 Est-ce que c'était nécessaire dans le cas d'autres agences?  
6 Parce que déjà, au Centre, on avait tout ce qu'il fallait à  
7 cet égard.

8 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, c'est certain que  
9 nous avons tout cela, mais du point de vue du conseiller, de  
10 la conseillère en matière de sécurité et de renseignement  
11 auprès du premier ministre, elle jette un regard d'ensemble.  
12 Alors, ce n'est pas surprenant que dans une note de service  
13 de ce genre, on nous mentionne.

14 **Me GIB van ERT:** Mais ce que je vous propose,  
15 moi, c'est que c'est un peu surprenant parce que madame  
16 Thomas semble dire au premier ministre que, en général, la  
17 communauté du renseignement et de la sécurité laisse tomber  
18 les ministres et le premier ministre dans ce domaine. Or,  
19 d'après tout ce que je vois, vous avez frappé à toutes les  
20 portes. On l'a vu, trois rapports avant la réunion de mai et  
21 ensuite il y a eu en juin autre chose, je n'en ai pas parlé  
22 avec vous, mais on a tenté de sonner l'alarme et ça n'a pas  
23 été pris en compte, ça n'a pas été écouté. Qu'est-ce que vous  
24 en pensez?

25 **Mme CAROLINE XAVIER:** Écoutez, je ne peux pas  
26 dire ce qu'il en est pour d'autres signaux d'alerte, tout ce  
27 que je peux dire, c'est que je peux commenter ce qui est dit  
28 ici par madame Jody Thomas. Là où je suis relativement

1 d'accord avec vous, c'est quand vous dites que nous avons  
2 fait notre travail de façon efficace comme agence, et nous  
3 avons travaillé en étroite collaboration avec nos collègues  
4 du SCRS, par exemple.

5 **Me GIB van ERT:** Je vois que je manque de  
6 temps, mais vous ne vous souvenez pas si madame Thomas est  
7 sous-ministre ou pas. Moi, je suis pas mal sûr que c'était le  
8 cas et je dirais qu'elle aurait dû être au courant du fait  
9 que, dans ce paragraphe par exemple, on dit que, en ce qui  
10 concerne qu'une démarche plus proactive était nécessaire,  
11 c'était un non-sens, en ce qui concerne en tout cas le  
12 Centre. Elle était en poste et elle pouvait constater que  
13 vous faisiez votre travail au Centre de sécurité des  
14 télécommunications. Êtes-vous d'accord?

15 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne peux pas parler au  
16 nom d'elle, je ne sais pas ce qu'elle pensait. Difficile de  
17 confirmer quoi que ce soit, mais je pense qu'on peut dire  
18 que, oui, elle sait ce que nous faisons comme organisation et  
19 nous faisons partie du même portefeuille.

20 **Me GIB van ERT:** Merci. Très utile.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, pour Jenny  
22 Kwan, Me Choudhry.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Madame la  
24 Commissaire.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Sujit Choudhry, je  
27 représente Jenny Kwan.

28 Donc, deux ou trois choses en ce qui concerne

1 ce que j'ai à vous poser comme question.

2 Premièrement, en ce qui concerne la  
3 mésinformation et la désinformation qui figurent dans le  
4 mandat du Centre de sécurité des télécommunications, donc,  
5 dans votre résumé au paragraphe 59 à 63, vous avez traité de  
6 ces questions. Et moi, ce que je voudrais – c'est 133, pas  
7 besoin de l'afficher, on en a déjà discuté, les avocats de la  
8 Commission dans leur interrogatoire y ont fait mention.

9 Maintenant, comment ou alors est-ce que le  
10 Centre s'attaque ou aborde les questions de messages en ce  
11 qui concerne Telegram ou WeChat pour faire monter, si vous  
12 voulez, la pression? Parce que ce n'est pas la même chose que  
13 Twitter ou Facebook ou Instagram, ce sont des plateformes  
14 différentes. Alors, comment partager, si vous voulez,  
15 l'importance parce que quand il est question de  
16 mésinformation et de désinformation, ça atteint une échelle  
17 très différente et ça peut être ciblé en fonction de  
18 certaines collectivités bien précises. Je crois que c'est  
19 connu le fait, par exemple, qu'au Canada, une bonne partie de  
20 la diaspora sino-canadienne s'informe grâce à WeChat.

21 Donc, ce phénomène, est-ce que vous en êtes  
22 conscients? Est-ce que ça figure sur votre écran radar? Est-  
23 ce que ça pose des défis particuliers? Êtes-vous en mesure de  
24 les aborder, de vous y attaquer? Et, en fait, je pose la  
25 question à nos trois témoins.

26 **Mme CAROLINE XAVIER:** Pour bien s'y retrouver,  
27 est-ce que nous suivons WeChat ou WhatsApp en ce qui concerne  
28 le type d'appli?

1                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui. Ça, c'est un aspect  
2 de la question. Et si ce n'est pas le cas, pourquoi en est-il  
3 ainsi? Est-ce que vous devriez le faire, est-ce que vous avez  
4 des plans pour le faire, et cetera?

5                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Comme on le disait  
6 précédemment, notre mandat est très clair. Nous nous  
7 concentrons sur l'aspect renseignement étranger, et si vous  
8 voulez, l'aspect planétaire, le monde. Or, dans quelle mesure  
9 est-ce que certaines applis sont utilisées par les Canadiens?  
10 Là, nous ne sommes pas autorisés à nous investir dans cet  
11 espace-là.

12                   Maintenant, pour ce qui est d'identifier si,  
13 oui ou non, nous nous servons de ces diverses applis dont  
14 vous avez parlé, moi, je ne suis pas à l'aise pour traiter de  
15 ces questions parce qu'on risque de divulguer des techniques  
16 ou des procédures, ce faisant.

17                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Quelqu'un d'autre veut  
18 commenter?

19                   **Mme ALIA TAYYEB:** Oui, si vous me permettez de  
20 compléter sur ce dernier point, en fait, oui, on ne peut pas  
21 parler de façon précise de nos activités sur le plan  
22 opérationnel, c'est certain. Or, on peut répéter par contre  
23 des aspects pertinents concernant votre question.

24                   Premièrement, en ce qui concerne l'aspect  
25 renseignement étranger, oui, c'est sûr que nous faisons de la  
26 collecte et de la dissémination d'informations concernant des  
27 campagnes menées par des acteurs étrangers et qui ont des  
28 liens avec des activités d'ingérence étrangère, y compris la

1        mésinformation et la désinformation. Dans le cadre de  
2        certaines campagnes, on ferait rapport de ces activités, on  
3        informerait le gouvernement de cette réalité, et diverses  
4        agences prendraient des mesures en conséquence en vertu de  
5        leurs mandats.

6                    Deuxième chose à souligner, on en a parlé  
7        précédemment dans les témoignages, c'est-à-dire que nous  
8        avons aussi un mandat pour interrompre les activités qui ont  
9        des effets perturbateurs. Dans la mesure où nous sommes  
10       autorisés à le faire, c'est une technique qui pourrait être  
11       utilisée pour interrompre, pour interdire ces activités si  
12       c'est autorisé dans le cadre de nos mandats, de nos  
13       structures. Ça, c'est un outil dont nous disposons.

14                   Autre chose aussi, et c'est le troisième  
15       volet, comme on l'a déjà dit, toutes nos publications, tous  
16       nos conseils publics indiquent que nous avons des acteurs  
17       spécifiques, des techniques spécifiques. On l'a fait à  
18       maintes reprises. Et bon exemple, par exemple au cours du  
19       conflit quand il y a eu invasion de l'Ukraine par la Russie,  
20       on a vu une campagne de désinformation en ligne par la Russie  
21       pour discréditer le personnel des Forces armées canadiennes.  
22       On a dénoncé cet état de fait en public pour que les gens  
23       soient conscients de ce qui se passait.

24                   Alors, ce sont les trois types d'activités  
25       dont nous nous occupons.

26                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, allez-y, allez-y.

27                   **M. SAMI KHOURY:** Oui. Écoutez, nous prenons  
28       très au sérieux la protection des renseignements personnels

1 des Canadiens. Il y a des millions d'applications qui existent,  
2 donc évaluer tout ça du point de vue de la sécurité, c'est  
3 pratiquement une tâche impossible.

4 Par contre, nous publions des conseils pour  
5 rendre la vie plus facile aux Canadiens, qu'est-ce qu'il faut  
6 prendre en compte, qu'est-ce qui est inquiétant au point de  
7 vue de la sécurité pour les Canadiens quand on utilise ces  
8 applications, et en ce qui concerne les médias sociaux et ses  
9 applications, il faut être conscient de toute cette réalité et il  
10 faut pouvoir repérer les cas de désinformation et de  
11 mésinformation.

12 Donc on veut que l'expérience des médias  
13 sociaux soit bien informée sur le plan de la sécurité et il  
14 faut aussi que les gens sachent à quoi ils ont affaire.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** J'aimerais maintenant  
16 qu'on montre un autre document, c'est un document où il est  
17 question de TikTok. Alors, pourriez-vous nous montrer ce  
18 document? C'est un briefing, un précis analytique du SCRS.

19 Donc, encore une fois je voudrais en faire  
20 lecture.

21 « TikTok, de là... c'est le premier... la  
22 première application de média social de la  
23 Chine qui a le potentiel d'être  
24 exploitée par le gouvernement chinois  
25 pour augmenter son influence et sa  
26 puissance à l'étranger, y compris au  
27 Canada. Donc, les applications de courts  
28 vidéos permettent d'accéder à des

1 données délicates... », et cetera.

2 Et ensuite, il y a du caviardage, mais on

3 dit :

4 « En dépit de ce qu'on nous dit, les  
5 données personnelles sur TikTok sont  
6 accessibles au gouvernement  
7 chinois. »

8 Avez-vous quelque chose à dire?

9 **Mme CAROLINE XAVIER:** Nous sommes généralement  
10 d'accord avec cet énoncé, oui.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous savez qu'il a été  
12 question dans certains pays alliés de l'interdiction  
13 potentielle de TikTok ou encore de l'imposition d'exigences  
14 en matière de propriété intérieure étant donné la menace que  
15 TikTok présente pour la sécurité nationale. Donc, pouvez-vous  
16 partager avec nous certains conseils? Pensez-vous que des  
17 mesures devraient être prises au Canada pour prendre en  
18 compte la réalité que représente TikTok?

19 **Mme CAROLINE XAVIER:** Nous ne nous occupons  
20 pas de réglementation comme organisation, mais déjà nous  
21 avons fourni des conseils, comme Sami l'a dit, en ce qui  
22 touche la façon dont on doit utiliser les plateformes de  
23 médias sociaux et comment le faire tout en protégeant les  
24 renseignements personnels, tout en protégeant les données  
25 personnelles et la collecte de telles données par des entités  
26 étrangères.

27 Et TikTok a été visé par justement des  
28 mesures de contraintes pour les fonctionnaires et le Conseil

1 du Trésor a imposé une interdiction aux fonctionnaires pour  
2 TikTok en raison justement des évaluations qui ont été faites  
3 par nous et par d'autres agences du renseignement. Nous  
4 voulons protéger les données que nous colligeons au nom des  
5 Canadiens et nous voulons faire notre travail pour bien  
6 servir la population canadienne.

7 Nous savons que dans certains cas, d'autres  
8 mécanismes visent l'interdiction totale de TikTok et on va  
9 nous demander conseil, c'est bien sûr, dans le contexte et  
10 d'autres organismes du renseignement aussi seront consultés.  
11 Et nous avons donné des conseils en ce qui concerne les  
12 médias sociaux. Il s'agit de s'assurer que l'élément  
13 renseignements personnels quand il y a des pays étrangers qui  
14 sont en cause, qu'on en est conscients.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce que vous feriez une  
16 recommandation en ce sens au gouvernement?

17 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je m'excuse?

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce que... vous avez dit  
19 au gouvernement qu'il faudrait interdire TikTok sur les  
20 appareils du gouvernement, bien sûr, mais est-ce qu'il  
21 faudrait une politique plus large pour repérer, pour  
22 reprendre ce qui se fait chez nos alliés, par exemple? Est-ce  
23 que vous avez quelque chose de précis à nous dire à ce sujet?

24 **Mme CAROLINE XAVIER:** Non, pas de conseils  
25 précis à donner si ce n'est que nous sommes bien conscients  
26 des conversations qui ont cours justement en raison de ce que  
27 vous avez dit au sujet d'autres partenaires qui l'ont fait.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et maintenant, j'aimerais

1        revenir sur l'incident IPAC et sur les députés, et, bien sûr,  
2        vous nous dites que de nouvelles directives ministérielles  
3        vont s'appliquer pour l'avenir.

4                    **Mme CAROLINE XAVIER:** De quoi parlez-vous  
5        exactement?

6                    **Me SUJIT CHOUDHRY:** Les nouvelles directives,  
7        non pas au CST, mais d'autres documents qui relèvent de la  
8        portée de ces activités. Il me faut revenir en arrière un  
9        petit peu, si vous me le permettez.

10                    129 et des paragraphes 13 à 15.

11                    Donc, là, on a affaire ici à un résumé  
12        d'entrevue, il s'agit de témoins qui ont témoigné au nom de  
13        la Chambre des communes. Vous connaissez ce document?

14                    **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui.

15                    **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et on dit aux  
16        paragraphes 13 à 15, donc... jetez votre attention là-dessus.  
17        Passons donc au 15, parce que le temps presse.

18                    Monsieur Touati a expliqué dans son  
19        témoignage le fait que lors de la réunion classifiée du  
20        17 février 2021, il a dit que :

21                    « L'information qui avait été reçue  
22                    n'allait pas en contradiction avec  
23                    l'évaluation des services numériques  
24                    en ce qui concerne l'échec de la  
25                    cyberattaque. »

26                    Et il a dit « nous n'avons pas été inquiétés  
27        par ce breffage classifié », qui lui avait été donné, et  
28        compte tenu de l'information que lui et son équipe avaient

1 reçue, il a décidé qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans  
2 tout cela. Ça, c'est ce qu'il a dit.

3 Maintenant, j'aimerais parler d'un autre  
4 document, CAN.SUM.27, paragraphe 11(i). Encore une fois, on  
5 parle du même incident. Et là, 11(i), donc encore une fois,  
6 c'est la même chose. Alors, on parle de la réunion du  
7 17 février avec les représentants de la Chambre des communes  
8 au sujet de la sécurité. On a dit qu'on était inquiets du  
9 fait que la Chambre des communes n'avait pas été suffisamment  
10 informée pour apprécier l'importance de la menace en  
11 question, et tout cela avait été aggravé étant donné que rien  
12 n'avait été fait, et cetera.

13 Bon. Là, j'avoue que c'est un peu vague. Qui  
14 a été informé de quoi? Parce que, selon un point de vue qui  
15 nous est présenté ici, c'est que l'équipe de la sécurité  
16 informatique à la Chambre des communes ne s'est pas vu donner  
17 suffisamment d'informations pour évaluer le fait que la  
18 menace était très sérieuse, et par conséquent, on n'a pas  
19 informé les députés, et ça semble être ce qui est dit dans ce  
20 paragraphe. Or, d'autre part, dans certains témoignages, on  
21 nous a dit que des renseignements plus précis avaient été  
22 fournis.

23 Moi, j'aimerais m'y retrouver. Qui s'est vu  
24 dire quoi, parce qu'il faut pouvoir tirer des leçons pour  
25 l'avenir. Alors, pouvez-vous éclairer la situation?

26 **Mme CAROLINE XAVIER:** Tout à fait.

27 Premièrement, comme je le disais, nos rapports sont  
28 excellents avec les gens de la sécurité informatique à la

1 Chambre des communes, ils sont responsables de la sécurité  
2 pour la Chambre des communes et le Sénat. Ce sont nos  
3 interlocuteurs quand il est question de conseils et de lignes  
4 directrices, et nous travaillons constamment avec ces  
5 services-là.

6 Il est important de signaler que le  
7 paragraphe dont vous parlez se concentre sur la réunion du  
8 17 février, même si déjà depuis janvier de la même année,  
9 nous étions en contact avec la Chambre des communes à ce  
10 sujet. Et comme je le disais, il y a eu des conversations  
11 régulières, mais le 17 février, c'est quand même le début en  
12 ce qui concerne la gestion de cet incident.

13 Donc, ce n'est pas surprenant, comme on le  
14 disait précédemment, parce que le but, c'était vraiment de  
15 s'attaquer à l'incident pour s'assurer qu'on atténuait les  
16 risques. Ç'a été fait, mais il fallait se concentrer là-  
17 dessus plutôt que de parler de la façon dont quelqu'un  
18 comprenait l'aspect acteur étatique. Ça, ça fait partie des  
19 rapports qui ont suivi entre janvier et novembre 2021. Donc,  
20 ce n'est pas surprenant qu'à ce moment-là, on avait des  
21 discussions à l'interne pour nous assurer que nous ferions  
22 tout ce que nous pouvions pour bien informer les responsables  
23 de la sécurité de la Colline, de la Chambre des communes, de  
24 cette situation parce que nous, nous comprenions déjà que  
25 APT31 était derrière l'incident.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, la question, c'est  
27 l'avis aux parlementaires parce que ça fait partie d'une  
28 question de privilège, c'est au cœur du débat à l'heure

1       actuelle, et moi, ce que je veux comprendre, c'est : est-ce  
2       que le service de sécurité informatique de la Chambre des  
3       communes s'est vu informé suffisamment de la nature de la  
4       menace et qu'ils auraient dû savoir que c'était une situation  
5       sérieuse, et, par conséquent, qu'ils auraient dû en informer  
6       les députés.

7                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Écoutez, moi, je ne veux  
8       pas aborder cet aspect-là, mais ce que je veux dire, c'est  
9       que compte tenu des conversations permanentes que nous avons  
10      entamées dès janvier et qui se sont poursuivies jusqu'en  
11      novembre de la même année, ils auraient dû bien comprendre  
12      quels étaient les acteurs derrière la menace, et comme nous,  
13      ils voulaient atténuer la menace. Et comme je le disais  
14      précédemment, compte tenu de ce type d'incident, on se  
15      rendait compte qu'il s'agissait d'une opération de  
16      reconnaissance comme menace, et en soi, disons que la gamme  
17      évolue en matière de menace.

18                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Madame Dann a parlé d'un  
19      document, une note de service, un mémo qui ne faisait pas  
20      allusion à APT31. Vous, est-ce que vous nous dites que APT31  
21      avait été identifié auprès de l'équipe comme menace étatique?

22                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Absolument. Le  
23      17 février, ce fut le cas.

24                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.

25                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Ensuite, pour la Coalition  
26      des droits de l'homme... des droits de la personne.

27      --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME SARAH TEICH:

28                   **Me SARA TEICH:** Alors, bonjour.

1                   Pourrait-on nous montrer COM.27 (sic)?  
2           « Évaluation nationale de cybermenaces 2024 », et si on  
3           pourrait aller vers la fin.

4                   Alors, j'aimerais ici... on peut lire :  
5                   « Des États adversaires se sont  
6                   intéressés à surveiller à trouver les  
7                   activités de personnes qu'ils  
8                   considèrent comme étant des menaces  
9                   pour la sécurité et la stabilité  
10                  nationales. Les menaces ciblent les  
11                  activistes, les journalistes et les  
12                  gens de la diaspora pour les  
13                  contrôler. Ils menacent la sécurité  
14                  et la sûreté de ces individus en plus  
15                  d'encouragement des polarisations au  
16                  Canada.  
17                  Ces États utilisent certainement des  
18                  cyberoutils contre leur population au  
19                  Canada, ils prennent différentes  
20                  formes : la surveillance des  
21                  contacts, demandes d'espionnage  
22                  contre des individus. Ces acteurs de  
23                  cybermenaces parrainés par la Chine  
24                  et l'Arabie saoudite utilisent une  
25                  combinaison de ces menaces. »

26                   Pourriez-vous élaborer sur cette évaluation?  
27           Et dans la mesure où vous pourriez, bien sûr, en parler. Ça  
28           m'intéresserait d'entendre comment on est arrivé à cette... ce

1 qui est arrivé à cette évaluation et ces concepts pour  
2 combattre cette menace.

3 **Mme CAROLINE XAVIER:** Elle vient d'un avis de  
4 CIBA Sécurité de 2022, l'automne 2022. Toutes les évaluations  
5 que nous faisons prennent l'information signalée par le  
6 Service de renseignement, et ça dépend de nos partenaires est  
7 les observations faites à travers le monde, et surtout les  
8 observations que nous avons reçues et notre travail de  
9 cybersécurité que nous faisons pour le gouvernement du Canada.  
10 C'est ça qui constitue l'information contenue par ses  
11 publications.

12 Je peux demander à Sami d'ajouter plus de  
13 contexte.

14 **M. SAMI KHOURY:** Oui, c'est de sources  
15 ouvertes. En effet, compte tenu de ce qui a été fourni dans  
16 les sources ouvertes ou des rapports de renseignement, on  
17 détermine si quelque chose, l'information devrait être  
18 secrète ou non secrète, et c'est ça va être dans l'évaluation  
19 du jour. C'est pourquoi on reproduit ces énoncés pour porter  
20 attention en 2022 à ce qu'on constate sur le terrain comme  
21 étant les menaces auxquelles on ferait face au Canada.

22 **Me SARA TEICH:** Vous dites en 22, et ce  
23 document est de 2023-24 sur la page couverture.

24 **Mme CAROLINE XAVIER:** Lorsqu'on publie un  
25 article, comme on l'a fait en 2022, c'est pour prévoir à quoi  
26 ressemblera le terrain au cours des deux prochaines années.  
27 C'est pourquoi ils sont sur le point d'émettre une autre  
28 publication à l'automne de cette année pour présenter nos

1 prédictions de ce qui se passera pour les prochaines années.

2 **Me SARA TEICH:** Donc, je comprends, c'est une  
3 prévision, si vous voulez. Et cette prévision empêche... s'est-  
4 elle avérée exacte?

5 **M. SAMI KHOURY:** Bon, ces énoncés ne sont pas  
6 nécessairement des prévisions en tant que telles. Dans ce  
7 cas-ci, elles veillent surtout à porter à l'attention sur  
8 quelque chose dont nous sommes au courant et d'encourager les  
9 Canadiens et les lecteurs de ces publications d'être  
10 conscients de ces menaces et d'assurer leur sécurité et leur  
11 confidentialité, et c'est suivi par des conseils que nous  
12 publions et qu'on peut trouver, dans ce cas-ci, dans l'annexe  
13 du document. Nous ne parlerons pas seulement de la menace,  
14 mais n présente certaines des choses que les Canadiens et les  
15 organisations peuvent faire pour se protéger des menaces que  
16 nous présentons dans le document.

17 **Me SARA TEICH:** Bon, ce document ou son  
18 annexe, sont-ils disponibles dans d'autres langues que le  
19 français et l'anglais?

20 **M. SAMI KHOURY:** Non.

21 **Mme CAROLINE XAVIER:** Cette publication n'est  
22 disponible qu'en français et en anglais. Ayant dit cela, nous  
23 avons publié d'autres matériels ou des extraits de nos  
24 évaluations de menaces dans les langues de différentes  
25 communautés linguistiques. Et on mentionne aussi que le Nord  
26 est vulnérable à certaines menaces. Maintenant, on examine ce  
27 qu'on pourrait faire davantage, (inintelligible) d'en  
28 discuter.

1                   **Me SARA TEICH:** Est-ce qu'il serait utile à  
2 l'avenir de mettre cette partie, ces documents dans d'autres  
3 langages, des langages parlés par les communautés  
4 vulnérables?

5                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Nous croyons que  
6 potentiellement, c'est quelque chose que nous devrions  
7 envisager, mais je dois toujours en tant que directeur d'une  
8 organisation, je dois examiner l'état de ressources. JE dois  
9 me demande a-t-on les ressources pour le faire. Je ne dis pas  
10 que c'est impossible de le faire, mais c'est quelque chose  
11 dont je dois tenir compte lorsqu'on regardera nos  
12 publications futures. Et on travaille aussi en collaboration  
13 avec d'autres collègues, comme mes collègues du SCRS qui eux  
14 aussi ont des publications dans différentes langues qui  
15 pourraient amplifier ce type de message.

16                   **Me SARA TEICH:** D'accord. Merci. J'avais  
17 beaucoup d'autres questions, mais je crois que mon temps est  
18 écoulé, n'est-ce pas? Merci beaucoup.

19                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Singh pour la  
20 Coalition sikhe.

21                   **Me PRABJOT SINGH:** Merci, Commissaire.

22                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

23                   **Me PRABJOT SINGH:** Mon est... je suis Monsieur  
24 Singh, avocat pour la Coalition sikhe.

25                   J'aimerais commencer par présenter un rapport  
26 sur les opérations... cyberopérations canadiennes.

27                   Pourrait-on montrer CAN51952 (sic)? Veuillez  
28 aller à la page 4.

1 --- PIÈCE No. CAN041952.0001:

2 Canadian Cyber Operations

3 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce un document que vous  
4 reconnaissez?

5 **Mme CAROLINE XAVIER:** Je crois que oui.

6 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, si on regarde cette  
7 partie, on dit que :

8 « L'Inde s'est livrée à une campagne  
9 de désinformation pour projeter une  
10 image positive à l'échelle mondiale  
11 tout en ciblant certains adversaires  
12 particuliers. »

13 Pourriez-vous élaborer sur ce que cela veut  
14 dire quant à la façon dont l'Inde distribue de la  
15 mésinformation au Canada?

16 **Mme CAROLINE XAVIER:** On ne peut pas élaborer  
17 davantage que ce qui est écrit ici pour des raisons de  
18 sécurité nationale, mais si on au document et d'autres  
19 documents qui ont été soumis en preuve, on a donné l'exemple  
20 que nous avons une grande population indienne au Canada et  
21 qui ont encore des liens avec l'Inde potentiellement, et donc  
22 <non interprété>

23 **Me PRABJOT SINGH:** Vous dites que vous ne  
24 pouvez pas parler de cette question, il faudrait sans doute...  
25 potentialité de sécurité nationale, mais donc, vous avez  
26 d'autres informations auxquelles la Commissaire et la  
27 Commission pourraient accéder concernant les activités  
28 indiennes?

1 **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui, absolument.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'on pourrait  
3 maintenant montrer CAN25923?

4 **--- PIÈCE No. CAN025923.0001:**

5 Potential Foreign Information  
6 Manipulation and Interference  
7 following PM Statement on Killing of  
8 Hardeep Nijjar

9 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Déroulez un petit  
10 peu en bas pour regarder les points. Ici.

11 De votre entrevue avec l'avocat de la  
12 Commission, vous avez dit que le CST avait observé de la  
13 désinformation indienne après l'annonce du premier ministre  
14 sur l'« assassination » de Hardeep Singh l'an dernier. C'est  
15 un rapport sur l'intervention indienne après que l'annonce  
16 ait été faite, et il entre dans des détails concernant le  
17 récit présenté par l'Inde dans les médias comme ANI, India  
18 Today et News 18. Il parle du grand niveau de ressemblance  
19 dans le ton et dans le type des comptes rendus donnés par ces  
20 publications.

21 Si vous regardez le point 1 :

22 « Certains des constats clés du  
23 rapport notent que ces débouchés des  
24 médias véhiculaient beaucoup  
25 d'histoires ciblant le premier  
26 ministre, les agences de sécurité  
27 canadienne, et également la diaspora  
28 sikhe en termes très larges et les

1                   activités du professeur Singh plus  
2                   spécifiquement. »

3                   <Non interprété> ...

4                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne peux pas commenter  
5                   (inintelligible). Je puis dire que RRM remplit une fonction  
6                   et ce sont les constats qu'ils ont faits. En tant que  
7                   communauté, nous travaillons ensemble pour comprendre le  
8                   terrain et ils auront été conscients de ces constats. C'est  
9                   utile pour nous de les comprendre pour voir quel rôle nous  
10                  devons jouer du point de vue d'ingérence étrangère.

11                  **Me PRABJOT SINGH:** Si on pouvait aller à la  
12                  page 4, et ensuite légèrement à partir de la page 5.

13                  Ici, c'est le rapport, c'est un catalogue de  
14                  tous les principaux thèmes de désinformation, y compris que  
15                  le Canada protège les terroristes, les extrémistes, que le  
16                  Canada devrait utiliser... utilise des moyens brutaux contre  
17                  les partisans de la Palestine (sic) et tente de discréditer  
18                  le premier ministre, et (inintelligible) tente de  
19                  discréditer le premier ministre et le dirigeant du NPD  
20                  également.

21                  Est-ce que ceci correspond à vos constats?

22                  **Mme CAROLINE XAVIER:** Non, je ne pourrais pas  
23                  commenter.

24                  **Me PRABJOT SINGH:** Une dernière question.  
25                  Serait-il juste de dire que les intervenants indiens vont  
26                  cibler une campagne pacifique pour un Khalistan indépendant  
27                  par des campagnes visant à discréditer et à isoler ces  
28                  militants du public au large?

1                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne pourrais pas  
2                   encore une fois commenter.

3                   **Me PRABJOT SINGH:** Je crois qu'il me reste  
4                   encore un peu de temps.

5                   Dans votre entrevue à huis clos avec l'avocat  
6                   de la Commission, vous avez dit que l'Inde aspire à  
7                   moderniser son programme cybernétique. Pourriez-vous  
8                   expliquer ce que cela veut dire en ce qui concerne la  
9                   désinformation indienne ou d'autres menaces au Canada?

10                  **Mme CAROLINE XAVIER:** Je ne peux pas élaborer  
11                  davantage.

12                  **Me PRABJOT SINGH:** Merci. C'était ma question.

13                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Counsel... Maitre Sirois,  
14                  ADRC.

15                  **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

16                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Quand avez-vous appris  
17                  que des agents opérateurs russes payaient les influenceurs  
18                  canadiens pour influencer les opinions canadiennes?

19                  **Mme ALIA TAYYEB:** Je ne peux pas répondre à  
20                  des questions particulières sur les questions  
21                  opérationnelles.

22                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous ne pouvez pas dire  
23                  quand vous avez appris cela? Vous ne pouvez pas me le dire à  
24                  cause (inintelligible) de sécurité nationale?

25                  **Mme ALIA TAYYEB:** C'est exact.

26                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'était une  
27                  nouvelle pour vous d'apprendre que certaines accusations  
28                  étaient portées au début de septembre à l'effet que la Russie

1       avait (inintelligible) l'opération?

2                   **Mme ALIA TAYYEB:** Encore une fois,  
3       malheureusement, je ne peux commenter sur aucun incident  
4       particulier. Nous avons été très clairs quant à nos énoncés  
5       et nous avons dit très clairement qu'il y a des activités  
6       russes au Canada, mais je ne peux pas commenter sur des  
7       questions particulières.

8                   **Me GUILLAUME SIROIS:** D'accord. Bon. Après  
9       avoir examiné ces événements avant et après qu'ils aient été  
10      révélés par les États-Unis, croyez-vous toujours que la  
11      Russie ne tente pas d'influencer l'opinion publique  
12      canadienne?

13                   **Mme ALIA TAYYEB:** Je n'ai jamais dit que la  
14      Russie ne tentait pas d'influencer l'opinion canadienne et je  
15      ne serais pas d'accord avec une telle affirmation.

16                   **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété> ...

17                   **Mme ALIA TAYYEB:** Comme je l'ai dit, la Russie  
18      a été impliquée dans toutes sortes de campagnes d'influence,  
19      on fait référence à une en particulier que nous avons  
20      déclassifiée où on avait donné de la désinformation sur les  
21      Forces armées canadiennes. Alors, oui, je crois que la Russie  
22      tente d'influencer l'opinion au Canada, et ailleurs dans le  
23      monde.

24                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Êtes-vous d'accord que  
25      le vote des citoyens était basé principalement sur l'opinion  
26      personnelle de citoyens et de citoyennes?

27                   **Mme ALIA TAYYEB:** Le vote des citoyens dans  
28      les élections?

1                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

2                   **Mme ALIA TAYYEB:** Présumément.

3                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, influencer  
4 l'opinion d'une personne influencerait son vote.

5                   **Mme ALIA TAYYEB:** Cela dépendrait de la  
6 tension derrière l'opération en question.

7                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais, bon, avec les  
8 allégations qu'on voit... bon, beaucoup d'informations ciblent  
9 le premier ministre et pressent des boutons sur la... dans la  
10 politique canadienne. Ce type d'informations qui a été vu par  
11 un demi-million de personnes, peut-il influencer la façon que  
12 les gens pensent et votent?

13                   **Mme ALIA TAYYEB:** Si la cheffe veut ajouter  
14 quelque chose...

15                   En tant que praticienne des services de  
16 renseignement, ce n'est pas à moi de parler de ce que je  
17 crois, ce à quoi je crois. Ma responsabilité est de  
18 recueillir de l'information sur les capacités et les  
19 interventions des États étrangers et de rapporter  
20 l'information. Alors, on défend l'information qu'on a  
21 présentée sur les activités russes et leur portée au Canada,  
22 mais au-delà de cela, je ne pourrais pas donner d'opinion sur  
23 des choses qui ne font... ne relèvent pas de mon rôle  
24 professionnel.

25                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous ne pouvez pas  
26 commenter?

27                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Oui. Écoutez, c'est  
28 difficile. Comme on l'a fait dans notre évaluation sur les

1 cybermenaces et dans d'autres publications, nous avons été  
2 très clairs que nous avons vu que la Russie pouvait être une  
3 menace stratégique pour le Canada et ce ne serait pas  
4 seulement dans le domaine de l'influence. On en a parlé, par  
5 exemple, dans l'espace de la désinformation. Par exemple, dès  
6 que vous établissez est-ce que c'est lié directement au vote  
7 d'une personne, cela dépend de l'individu.

8 On travaille très fort pour nous assurer que  
9 nous publions autant d'informations possibles pour que les  
10 Canadiens et Canadiennes puissent comprendre comment savoir  
11 que l'information est de la désinformation ou de la  
12 mésinformation. Nous avons appuyé d'ailleurs la campagne du  
13 gouvernement du Canada sur ces questions il y a quelques  
14 années et nous encourageons les Canadiens à regarder les  
15 données pour qu'ils pensent de façon critique, et qu'ils  
16 remettent en question l'information d'où qu'elle vienne, que  
17 ce soit de la Russie ou d'autres.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, vous êtes d'accord  
19 que la Russie tente d'influencer l'opinion publique des  
20 Canadiens, mais vous n'êtes pas d'accord que la Russie a  
21 l'intention d'influencer le résultat des élections. Est-ce  
22 que... ne croyez-vous pas que c'est un manque de logique ici?

23 **Mme CAROLINE XAVIER:** On a été clairs, et plus  
24 tôt dans ce témoignage, on n'a pas observé au cours des deux  
25 dernières élections que l'influence russe a vraiment touché  
26 le processus démocratique. Nous avons clairement dit que la  
27 Russie est une menace qui devrait nous préoccuper.

28 Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie,

1 on a constaté que ceux qui sont alliés avec l'Ukraine ou qui  
2 font partie de l'OTAN tendent à être des pays où que les  
3 activistes russes pourraient vouloir influencer. Maintenant,  
4 comment ça peut influencer un vote, nous ne sommes pas prêts  
5 à donner une opinion catégorique là-dessus.

6 **Mme ALIA TAYYEB:** Laissez-moi ajouter un  
7 élément important que j'ai mentionné plus tôt. En tant que  
8 communauté, non pas seulement en tant que nous, mais en tant  
9 que partie de la communauté du Service de renseignement de  
10 sécurité, nous réévaluons constamment nos évaluations des  
11 tactiques et des capacités des acteurs étrangers, puis on va  
12 continuer à le faire. Mais juste pour... je crois que j'ai été  
13 claire, on n'a pas observé au cours des campagnes électorales  
14 précédentes qu'il y a eu une influence, mais ça ne veut pas  
15 dire que nous ne continuons pas à surveiller cela du point de  
16 vue de renseignement sur l'action des puissances étrangères.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, <non interprété>  
18 it's a question of whether or not you observed it, it's not a  
19 question of whether or not Russia had the intent?

20 **Mme CAROLINE XAVIER:** Quelle est la question  
21 exactement?

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Y a-t-il une différence  
23 entre l'absence d'observation et l'absence d'intention? Est-  
24 ce que c'est la même chose ou deux choses différentes?

25 **Mme CAROLINE XAVIER:** C'est peut-être deux  
26 choses différentes.

27 **Mme ALIA TAYYEB:** Je ne comprends pas la  
28 question tout à fait. On ne peut commenter que sur ce qu'on

1 observe.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et quelles actions le  
3 CST a-t-il prises par rapport à ces évènements médiatiques  
4 dans les médias?

5 **Mme ALIA TAYYEB:** Comme je l'ai dit plus tôt,  
6 je ne peux pas commenter sur des cas opérationnels précis. Je  
7 reviens à ce que j'ai toujours dit. Le CST travaille  
8 activement à recueillir des renseignements sur l'intervention  
9 étrangère dans le processus démocratique canadien. C'est une  
10 de nos principales priorités.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. C'est tout.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et le Concern Group?

13 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, Commissaire.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

15 **Me NEIL CHANTLER:** Bon après-midi. Neil  
16 Chantler pour le Concern Canadian Chinese Group.

17 Pourrait-on afficher 1.22 (sic), le résumé de  
18 votre entrevue.

19 Je vais commencer par demander d'élaborer  
20 davantage sur certains des enjeux soulevés dans votre  
21 entrevue avec l'avocat de la Commission.

22 Paragraphe 4, s'il vous plait.

23 Dans ce paragraphe, à la fin du paragraphe,  
24 vous mentionnez que la RPC est une des principales menaces de  
25 cybersécurité. 85 % des activités de cybersécurité n'ont  
26 toujours pas été attribuées, mais jusqu'à quel point  
27 l'attribution est-elle importante à votre travail pour  
28 combattre les cybermenaces? Est-ce que (inintelligible)

1 reflète la réalité présente ou nous sommes très loin d'où  
2 nous devrions être pour bien répondre à ces menaces?

3 **Mme CAROLINE XAVIER:** Bon, cette information  
4 provient de notre dernière publication, « Les menaces à notre  
5 processus démocratique », où nous parlons du fait que  
6 plusieurs cybermenaces ne sont pas attribuées. L'attribution,  
7 c'est un aspect de notre boîte à outils qu'on peut utiliser  
8 pour identifier l'État ou qui est derrière un cyberincident  
9 ou une compromission cybernétique.

10 Mais notre rôle, surtout en n'étant que le  
11 répondant du gouvernement du Canada ou un conseiller auprès  
12 du gouvernement et d'autres entités nationales, nous nous  
13 concentrons toujours pour nous assurer d'atténuer des  
14 risques. C'est toujours la priorité pour nous et notre point  
15 de départ.

16 Mais comme l'attribution peut être un outil  
17 qui peut être utile tout particulièrement dans une  
18 perspective de politique étrangère ou de sécurité nationale  
19 plus large, ou encore pour des intérêts nationaux,  
20 l'attribution est quelque chose qu'on peut essayer d'établir.

21 Mais ça peut être très difficile parce qu'une  
22 des choses que nous avons dites dans notre présentation sur  
23 les menaces au processus démocratique, c'est qu'il y a  
24 plusieurs façons dont des États peuvent se cacher ou des...  
25 derrière autre chose.

26 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que je dois dire que  
27 l'attribution est nécessaire pour que vous puissiez affirmer  
28 votre juridiction sur un sujet? Si vous ne savez pas d'où ça

1 vient, comment ne pas savoir que ça ne vient pas de  
2 l'intérieur du Canada, d'un acteur canadien?

3 **Mme ALIA TAYYEB:** J'aimerais peut-être  
4 élaborer. Je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur ce que  
5 j'ai dit à propos d'un autre sujet.

6 Dans votre première partie de votre question,  
7 vous demandez sommes-nous incapables ou que le  
8 (inintelligible)... de faire une attribution ou qu'on... eh bien,  
9 non. Cela ne veut pas dire cela.

10 L'attribution à un acteur étatique est  
11 extrêmement importante, c'est utile, ça nous permet de  
12 prévoir des menaces futures, mais comme la directrice l'a  
13 mentionné, c'est une partie de notre boîte à outils. La  
14 première tâche, c'est d'atténuer les risques eux-mêmes.

15 La deuxième partie de votre question, est-ce  
16 que je n'ai pas besoin de savoir qui est responsable avant  
17 d'atténuer la menace? Non. Non, comme notre responsable de  
18 l'atténuation des menaces, eh bien, ça se fait sur une base  
19 quotidienne et ça ne dépend pas de l'aspect renseignement  
20 étranger et du mandat pour être capable d'attribuer quelque  
21 chose avant d'atténuer le risque.

22 Je ne voulais pas qu'il y ait un malentendu  
23 du point de vue du renseignement étranger. Que ce soit  
24 étranger et que ce soit lié, eh bien, c'est ça qui fait  
25 partie... qui enclenche le mandat, mais ça ne veut pas  
26 forcément dire qu'on ne peut pas défendre contre des  
27 attaques.

28 **M. SAMI KHOURY:** La dernière phrase, c'est  
29 hors contexte et il s'agit... nous avons surveillé, examiné 144

1 élections... 146, pardon; 5 % de ces élections, il y avait des  
2 indications de l'influence étrangère ou d'ingérence, mais il  
3 y avait un 5 % qui était non attribué. Et donc... et le reste  
4 était attribué à la Russie et à la Chine. Donc, cette phrase  
5 est hors contexte.

6 Comme Alia l'a noté, notre première priorité,  
7 notre première responsabilité est d'arrêter l'incident, donc  
8 de l'atténuation des risques pour ne pas qu'il y ait une  
9 extension. Par la suite, nous voulons savoir ce qui s'est  
10 passé pour aviser les Canadiens et les organisations  
11 canadiennes des mesures à prendre, si c'est une nouvelle  
12 technique que nous n'avons pas vue auparavant. Ça peut être  
13 un cybercriminel qui est à l'origine, mais une fois que vous  
14 avez atténué, que vous avez compris, eh bien, si c'est un  
15 État, eh bien, là, on va aller continuer pour faire  
16 l'attribution pour savoir qui est à l'origine. Mais ça, c'est  
17 du point de vue du cyberincident.

18 **Me NEIL CHANTLER:** Merci.

19 Avec le paragraphe 15, page 5, le même  
20 document, vous avez identifié un acteur lié à la RPC comme  
21 étant l'un des acteurs les plus sophistiqués qui ciblent le  
22 Canada à l'heure actuelle. Et en bas du paragraphe, vous avez  
23 dit que vous avez publié un rapport non classifié sur cet  
24 acteur.

25 Est-ce que c'est relié à APT31 ou c'est  
26 quelque chose de complètement différent?

27 **Mme CAROLINE XAVIER:** On a publié un rapport  
28 sur la PRC et ce qu'on... RPC, pardon, et on a trouvé que c'est  
29 un acteur sophistiqué. Vous pouvez avoir ce document, c'est  
30 sur notre site web. Mais c'est pas par rapport à un seul  
31 incident, c'est par rapport à la RPC comme en tant qu'acteur

1 de cybermenaces.

2 **Me NEIL CHANTLER:** Et le paragraphe 23,  
3 page 6...

4 **M. SAMI KHOURY:** Est-ce que je peux répondre  
5 au paragraphe 15? Il y a... c'est une publication qui était en  
6 collaboration avec nos collègues américains, ça s'appelait  
7 « Volt Typhoon ». Donc, vous n'allez pas forcément voir la  
8 Chine, mais si vous regardez « Volt Typhoon », vous allez le  
9 voir et vous allez pouvoir accéder à ce rapport.

10 **Me NEIL CHANTLER:** Paragraphe 23, c'est là où  
11 vous soulevez la question des stations de police chinoises.  
12 Et là, vous dites qu'ils existent, mais c'est évident que ce  
13 sont des entités qui existent au Canada ou en tout cas ils  
14 existent et ils étaient en dehors de votre mandat puisqu'ils  
15 étaient ici au Canada. Mais s'ils sont en communication avec  
16 la RPC, est-ce que vous pouvez intercepter ces  
17 communications?

18 **Mme ALIA TAYYEB:** Je ne peux pas répondre par  
19 rapport à un incident ou un ensemble de cibles, mais du point  
20 de vue canadien, nous n'allons pas faire la surveillance des  
21 activités de personnes au Canada, et ça n'est pas pour dire  
22 que les activités, les intentions, les capacités et les plans  
23 d'un acteur étatique étranger, ce serait dans l'aspect de  
24 notre mandat pour le renseignement étranger. Donc, nous  
25 pouvons enquêter s'il y a des ingérences étrangères dirigées  
26 par la RPC. Ça, oui, on pourrait enquêter sur ces activités,  
27 mais on ne peut pas enquêter sur les activités des personnes  
28 qui sont au Canada.

1                   **Me NEIL CHANTLER:** Merci beaucoup.

2                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Procureur général?

3                   **Me HELENE ROBERTSON:** Merci, Madame.

4                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HELENE ROBERTSON:**

5                   **Me HELENE ROBERTSON:** Je suis avocate pour le  
6 Procureur général. Merci beaucoup aux témoins.

7                   Alors, je vais poser des questions sur  
8 certaines questions qui ont été posées dans les discussions  
9 d'aujourd'hui. On va commencer avec une question que vous  
10 aviez de la part de l'avocat de Jenny Kwan qui vous a  
11 demandé...

12                   Est-ce que CAN.SUM.27, est-ce que vous pouvez  
13 l'afficher, s'il vous plait? Et là, c'est le paragraphe 11,  
14 deuxième page, il me semble. Nous voilà.

15                   Alors, l'avocat vous a dit qu'il y avait des  
16 préoccupations qui ont été communiquées aux fonctionnaires  
17 importants et suite à cette... à ça, il ne s'est rien passé.

18                   Est-ce que vous êtes d'accord?

19                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Non, on n'est pas  
20 d'accord avec ce qui s'est dit. Nous étions en communication  
21 constante avec la Chambre des communes, donc on leur a fait...  
22 donné une série de recommandations pour qu'ils puissent agir  
23 dans les 12 rapports que nous avons émis. Et dans le  
24 dialogue, ils allaient... ils agissaient et ils nous revenaient  
25 avec un résultat ou bien ils agissaient selon ce qui était  
26 approprié basé sur ce qu'ils avaient observé suite à nos  
27 instructions.

28                   Je ne sais pas si Sami veut rajouter quelque

1 chose?

2 **M. SAMI KHOURY:** C'est un processus répétitif,  
3 donc, et avec le TI de la Chambre des communes, nous avons un  
4 partenariat qui date de 2016 et même avant. Ils sont très  
5 réactifs quand on communique avec eux, ils connaissent leur  
6 technologie, ils savent ce qu'ils doivent faire et ils  
7 recommuniquent avec nous.

8 Alors, si vous regardez le calendrier, il y a  
9 une série de réunions, car à chaque réunion, nous découvrons  
10 quelque chose de nouveau que nous voulons enquêter plus.  
11 Donc, ce processus est un processus continu pendant bien des  
12 mois suite au mois de janvier 2021.

13 **Me HELENE ROBERTSON:** Et quand est-ce que vous  
14 diriez que cet incident qu'il était problématique? À quel  
15 moment est-ce que la menace a été terminée, a été atténuée?

16 **M. SAMI KHOURY:** Eh bien, mais c'est le jour  
17 que nous l'avons détectée et nous l'avons bloquée, mais nous  
18 voulions continuer à enquêter. Donc, la menace a été bloquée  
19 et ensuite on a donné des conseils à la Chambre des communes  
20 pour éliminer les courriels. Et donc, d'après nous, la menace  
21 a été atténuée à ce moment-là. Et à ce moment-là, il fallait  
22 enlever toute trace de cette campagne pour que si quelqu'un  
23 cliquait, eh bien, ça n'irait nulle part puisque nous avons  
24 bloqué, nous l'avons bloquée en janvier.

25 **Me HELENE ROBERTSON:** Merci. Et quelques... le  
26 fait que ç'a été bloqué ce premier jour, quel effet est-ce  
27 que ça a eu par rapport au calendrier de vos communications  
28 avec la Chambre des communes par rapport à cet incident?

1                   **Mme CAROLINE XAVIER:** On n'est pas sûrs  
2 d'avoir compris la question.

3                   **Me HELENE ROBERTSON:** Excusez-moi. C'est vrai,  
4 ce n'était pas clair.

5                   Je me demande si le fait que l'incident, la  
6 menace a été atténuée le premier jour, est-ce que ça a eu un  
7 effet sur le calendrier de vos communications avec la Chambre  
8 des communes?

9                   **Mme CAROLINE XAVIER:** Bien que ç'a été  
10 atténué, comme c'était un acteur étatique, nous pensions que  
11 c'était important de continuer la communication avec eux.

12                   Comme Sami a dit, on commence à un point,  
13 mais comme... avec communications avec le fournisseur de  
14 services, on va mieux comprendre quel pourrait être le... quel  
15 type de compromis qu'il pouvait y avoir. Et ça, c'est avec le  
16 fournisseur, et ça, c''était la Chambre des communes dans ce  
17 cas-ci.

18                   Donc, à ce moment-là, on explore plus sur  
19 leur réseau et les indicateurs qu'on leur a donnés à  
20 analyser, ils nous revenaient avec des renseignements qui  
21 nous permettaient de confirmer si, oui ou non, il y avait  
22 d'autres risques pour les réseaux. Mais à ce moment-là, nous  
23 avons atténué le risque et les étapes ultérieures, c'était  
24 une continuation de cette atténuation.

25                   **Me HELENE ROBERTSON:** Merci beaucoup. J'ai  
26 encore deux questions et je vais y aller rapidement.

27                   Alors, première question, c'est monsieur...  
28 l'avocat de monsieur Chong. Si vous vous rappelez, il vous a

1       montré une note de service de... au premier ministre de Jody  
2       Thomas du CST (sic) pour qu'il soit au courant des rapports  
3       sur des députés. Il a donné son point de vue par rapport à  
4       l'intention de cette note de service, mais il ne vous a pas  
5       posé si vous étiez d'accord avec son interprétation.

6               Alors, je voudrais vous donner l'occasion de  
7       répondre. Est-ce que vous êtes d'accord avec son  
8       interprétation de la raison d'être de cette note de service?

9               **Mme CAROLINE XAVIER:** Est-ce que... rappelez-  
10      moi.

11              **Me HELENE ROBERTSON:** Il vous a suggéré que la  
12      raison d'être de sa note de service, c'était – et c'est ma  
13      paraphrase de ça, je paraphrase – mais il disait que c'était  
14      pour dire au premier ministre que la Sécurité de  
15      renseignement de sécurité avait échoué pour lui donner  
16      l'information de façon adéquate par rapport à ces rapports de  
17      renseignement.

18              **Mme CAROLINE XAVIER:** Non, je ne pense pas que  
19      c'était (inintelligible). La conseillère, c'est... à la  
20      Sécurité, c'est important qu'elle s'assure que le premier  
21      ministre est au courant des étapes qu'on renforce, les  
22      mesures que nous voulons mettre en place en tant que  
23      communauté de sécurité de renseignement. Alors, je ne sais  
24      pas si on peut dire vraiment que c'est un échec collectif. Je  
25      ne sais pas si c'était son... c'était pas non plus son  
26      intention d'après moi.

27              **Me HELENE ROBERTSON:** Merci beaucoup. Ma  
28      dernière question. Comment est-ce que vous décririez

1 l'efficacité de la collaboration du CST avec les partenaires  
2 « internationaux » pour la détection et pour contrer  
3 l'ingérence étrangère dans ce processus par rapport aux  
4 institutions et processus démocratiques?

5 **Mme CAROLINE XAVIER:** Eh bien, moi, je suis  
6 très fière des relations que nous avons, en particulier avec  
7 nos collègues à l'international, avec les Cinq Eyes, et c'est  
8 surtout par rapport aux menaces aux processus démocratiques.  
9 Nos relations vont bien au-delà de ces cinq pays, mais nous  
10 faisons une collaboration assez efficace avec nos collègues  
11 des Cinq Yeux et pour travailler avec eux quand il s'agit de  
12 processus démocratiques.

13 Par exemple, on s'assure qu'il y ait des  
14 exercices de simulation, on participe à ces exercices de  
15 simulation, nous travaillons en collaboration pour comprendre  
16 s'il y a une ingérence par rapport aux renseignements  
17 étrangers et ce que ça peut dire par rapport aux menaces pour  
18 nos élections générales.

19 Nous avons une très, très bonne relation et  
20 un bon partenariat qui nous permet de bien faire notre  
21 travail, de façon très efficace, et ça ne se limite pas  
22 simplement aux relations qu'a le CST, tous nos collègues ont  
23 des relations avec leurs partenaires dans les Cinq Yeux pour  
24 assurer que nous faisons notre part pour que les Canadiens  
25 puissent avoir confiance dans le travail que nous faisons en  
26 tant qu'institution, car on est là pour ça, pour s'assurer  
27 qu'on fait notre travail de façon efficace.

28 Est-ce que vous voulez rajouter quelque

1 chose?

2 **Mme ALIA TAYYEB:** Oui, absolument.

3 Ça fait partie de comment nous travaillons.  
4 On travaille de très près avec nos partenaires pour partager  
5 les renseignements sur les menaces. C'est vraiment... c'est un  
6 flux sans problème avec nos partenaires et aussi avec les  
7 partenaires au Canada, et ça fait en sorte que la communauté  
8 est très renforcée.

9 **Me HELENE ROBERTSON:** Merci beaucoup. Ce sont  
10 là mes questions.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

12 Est-ce qu'il y a des questions pour le  
13 réinterrogatoire?

14 **Me ERIN DANN:** <Non interprété> No, thank you.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Eh bien, merci beaucoup.  
16 Merci beaucoup pour votre temps.

17 Nous allons prendre 5 minutes, car nous  
18 devons changer de témoins.

19 Vous pouvez disposer.

20 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre,  
21 s'il vous plaît.

22 This sitting of the Commission is now in  
23 recess until 12:30. Cette séance de la Commission est en  
24 maintenant suspendue jusqu'à 12 h 30.

25 --- Upon recessing at 12:24 p.m./

26 --- La séance est suspendue à 12 h 24

27 --- Upon resuming at 12:30 p.m./

28 --- La séance est reprise à 12 h 30

1                   **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
2 vous plait.

3                   This sitting of the Foreign Interference  
4 Commission is now back in session. Cette séance de la  
5 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en  
6 session.

7                   The time is 12:30. Il est 12 h 30.

8                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Avant de débiter, je  
9 signale que nous avons du retard, vous l'aurez constaté. Il  
10 est midi 30, on en a pour à peu près une heure pour  
11 l'interrogatoire. Alors, ce que j'ai l'intention de faire,  
12 c'est de continuer jusqu'à 13 h 30, mais j'espère que cela ne  
13 crée de grandes difficultés pour qui que ce soit si nous  
14 poursuivons jusqu'à 13 h 30. Ça va?

15                   Très bien. Alors, vous pourrez terminer votre  
16 interrogatoire avant la pause du déjeuner.

17                   **Me LYNDA MORGAN:** Petit rappel pour les  
18 interprètes et pour tous les avocats. S'il vous plait, quand  
19 on pose des questions, ne parlez pas trop vite pour permettre  
20 aux interprètes de faire leur travail.

21                   Donc, sur ce, je demanderais que l'on  
22 assermente notre témoin.

23                   **LE GREFFIER:** Monsieur Sutherland, pourriez-  
24 vous nous dire votre nom et épeler votre nom de famille.

25                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Allen Sutherland - S-U-  
26 T-H-E-R-L-A-N-D.

27                   **LE GREFFIER:** Maintenant, l'assermentation.

28                   **--- M. ALLEN SUTHERLAND, Assermenté:**

1 LE GREFFIER: Merci.

2 Maitre, vous pouvez commencer.

3 Me LYNDA MORGAN: Bon. Alors, on va débiter.

4 --- EXAMINATION EN-CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:

5 Mme LYNDA MORGAN: Alors, quelques détails, si  
6 vous le voulez bien, après quoi on commencera  
7 l'interrogatoire comme tel.

8 Donc, j'aimerais qu'on nous montre le  
9 document WIT94, version anglaise.

10 Alors, il s'agit d'un résumé qui a été  
11 préparé après votre entrevue du 13 juin 2024 avec les avocats  
12 de la Commission.

13 M. ALLEN SUTHERLAND: [...]

14 Mme LYNDA MORGAN: Vous avez revu ce document?

15 M. ALLEN SUTHERLAND: [...]

16 Mme LYNDA MORGAN: Vous avez des changements à  
17 proposer?

18 M. ALLEN SUTHERLAND: [...]

19 Mme LYNDA MORGAN: Vous en attestez de la  
20 précision et ça peut être versé comme pièce au dossier dans  
21 votre témoignage?

22 M. ALLEN SUTHERLAND: Oui.

23 --- PIÈCE No. WIT0000094.EN:

24 Interview Summary: Privy Council  
25 Office - Democratic Institutions  
26 (Mala Khanna, Allen Sutherland, Sarah  
27 Stinson and Manon Paquet)

28 Mme LYNDA MORGAN: Et il s'agit, donc, de

1 WIT94.FR.

2 --- PIÈCE No. WIT0000094.FR:

3 Résumé d'entrevue : Bureau du Conseil  
4 privé - Institutions démocratiques  
5 (Mala Khanna, Allen Sutherland, Sarah  
6 Stinson et Manon Paquet)

7 **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, document  
8 suivant : 123. Donc, WIT123.

9 Il s'agit ici d'un résumé qui a été préparé  
10 en fonction de votre interrogatoire à huis clos. Vous avez  
11 examiné ce document?

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** [...]

13 **Mme LYNDA MORGAN:** Vous en attestez de la  
14 précision?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

16 **Mme LYNDA MORGAN:** Des changements?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non.

18 **Mme LYNDA MORGAN:** Donc, vous êtes d'accord  
19 pour que ce soit versé au dossier dans le contexte de votre  
20 témoignage?

21 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

22 --- PIÈCE No. WIT0000123:

23 Interview Summary: Allen Sutherland,  
24 Assistant Secretary to the Cabinet,  
25 Democratic Institutions and Machinery  
26 of Government

27 **Mme LYNDA MORGAN:** Enfin, une dernière chose,  
28 113, il s'agit ici d'un ajout à votre entrevue avec les

1 avocats de la Commission pendant la phase 1. Vous l'avez  
2 revu?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** [...]

4 **Mme LYNDA MORGAN:** Changements à proposer?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Aucun changement à  
6 proposer.

7 **Mme LYNDA MORGAN:** Vous êtes prêt à ce que ce  
8 soit versé dans le contexte de votre témoignage?

9 **M. ALLEN SUTHERLAND:** [...]

10 **--- PIÈCE No. WIT0000113.EN:**

11 Addendum to Interview Summary: PCO  
12 DI- Allen Sutherland Interview  
13 Summary

14 **Mme LYNDA MORGAN:** Et pas besoin de présenter  
15 la version française, mais c'est 113.FR.

16 **--- PIÈCE No. WIT0000113.FR:**

17 Addendum au résumé d'entrevue - Allen  
18 Sutherland

19 **Mme LYNDA MORGAN:** Et enfin, dernier détail  
20 administratif, le rapport institutionnel pour le BCP et je  
21 crois que vous pouvez en confirmer l'exactitude?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je le confirme.

23 **Mme LYNDA MORGAN:** Donc, c'est CAN.DOC36.

24 Donc, c'est la deuxième étape du rapport institutionnel. Et  
25 aux fins du dossier, j'ajoute 36.001, un ajout au rapport  
26 institutionnel, version française aussi, à 37 et 37.01.

27 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000036:**

28 Part C Institutional Report for the

1 Privy Council Office

2 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000036.001:

3 Informing Parliamentarians on Threats  
4 - Chronology - 1 January 2019 to 31  
5 April 2024

6 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000037:

7 Partie C : Rapport institutionnel du  
8 Bureau du Conseil Privé

9 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000037.001:

10 Informer les parlementaires des  
11 menaces - chronologie - Du 1er  
12 janvier 2019 au 31 avril 2024

13 **Mme LYNDA MORGAN:** Donc, compte tenu de ces  
14 détails, maintenant passons aux questions de fond.

15 Monsieur Sutherland, vous êtes le secrétaire  
16 adjoint pour l'appareil gouvernemental et l'aspect  
17 démocratique au Bureau du Conseil privé.

18 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

19 **Mme LYNDA MORGAN:** Vous occupez ce poste  
20 depuis 2016?

21 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Les deux rôles, en  
22 effet.

23 **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, j'aimerais  
24 qu'on nous montre un tableau pour qu'on s'y retrouve en ce  
25 qui concerne les institutions démographiques (sic), donc  
26 2859... Institutions démocratiques.

27 **LE GREFFIER:** Pourriez-vous me répéter?

28 **Mme LYNDA MORGAN:** 22859.

1 --- PIÈCE No. CAN022859.0001:

2 Lunch and Learn: Democratic

3 Institutions Secretariat

4 **LE GREFFIER:** Je n'ai pas ce document dans la  
5 base de données.

6 **Mme LYNDA MORGAN:** Bon, bien, écoutez, on va  
7 faire des recherches.

8 Mais j'aimerais que vous nous décriviez le  
9 rôle du Secrétariat des institutions démocratiques, surtout  
10 en ce qui concerne l'ingérence étrangère.

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Notre secrétariat est  
12 situé au Bureau du Conseil privé et son rôle est de fournir  
13 de l'appui au ministre LeBlanc qui est ministre responsable  
14 des Institutions démocratiques. En ce qui concerne maintenant  
15 l'ingérence étrangère, nous fournissons des appuis au  
16 ministre LeBlanc pour ce qui est de préparer des plans de  
17 protection.

18 **Mme LYNDA MORGAN:** Et il y a deux unités.  
19 Premièrement, la protection des unités de la démocratie,  
20 alors c'est PDO, et ensuite l'autre unité qui s'occupe  
21 d'autres questions de protection, le ISPU, a pour tâche  
22 principale de s'occuper de la *Loi électorale du Canada*.

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

24 **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, je vais vous  
25 poser des questions aujourd'hui sur PDU, c'est-à-dire, dans  
26 vos entrevues, vous avez dit que c'était plus pertinent  
27 compte tenu du mandat de la Commission de poser des questions  
28 à ce sujet.

1                   Donc, le PDU a été créé après le budget de  
2                   2022?

3                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

4                   **Mme LYNDA MORGAN:** Et si je comprends bien, il  
5                   y a trois fonctions principales – corrigez-moi au besoin.  
6                   Premièrement, donc, des fonctions de recherches générales  
7                   pour être à jour en ce qui concerne les thèmes principaux;  
8                   deuxièmement, faire progresser les initiatives pour protéger  
9                   la démocratie conformément au mandat de 2021 du ministre  
10                  LeBlanc; et troisièmement, les rapports avec les autres  
11                  parties prenantes, c'est-à-dire des groupes de réflexion, les  
12                  milieux universitaires, et cetera, les groupes d'intérêt.

13                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. C'est un bon  
14                  résumé, une bonne façon de présenter les choses.

15                  **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, vous voyez à  
16                  l'écran 859 et j'aimerais qu'on passe à la page 3.

17                  Donc, ça, c'est un tableau qui me semble  
18                  utile pour passer en revue non seulement la structure, mais  
19                  comme on le voit en bleu, l'appareil gouvernemental, on voit,  
20                  donc, votre nom et ensuite il y a les deux appareils, donc  
21                  PDU et ISPU. Donc, Protégeons... l'unité qui protège la  
22                  démocratie et ensuite la protection du Sénat et de l'aspect  
23                  électoral.

24                  Donc, on en est arrivé à un groupe de cinq  
25                  pour ce qui est de ce mandat, et ensuite il y a un mandat qui  
26                  a été approuvé après une mise à jour en 2021. Si je comprends  
27                  bien, ce plan n'a pas encore été mis à jour de nouveau depuis  
28                  2021.

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non. Ce fut le cas et il  
2 n'a pas été mis à jour.

3                   **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, en ce qui  
4 concerne les menaces, est-ce qu'il faut des mises à jour,  
5 selon vous?

6                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je dirais qu'il y a  
7 plusieurs choses dans cet environnement qui mérite de  
8 l'attention et le ministre LeBlanc, conformément à sa lettre  
9 de mandat, s'occupe de l'évolution du dossier. L'une des  
10 choses qui a évolué et qui a changé justement, c'est que de  
11 plus en plus... l'une des choses qui a changé dans ce milieu,  
12 c'est la façon dont nous comprenons la menace. Cela a évolué.

13                   Premièrement, quand le premier plan de PDU,  
14 le Plan de protection de la démocratie, quand il a été  
15 élaboré, on parlait de protéger cela contre l'ingérence  
16 électorale, mais de plus en plus, on conçoit que ce n'est pas  
17 limité aux élections comme telles et que ça s'applique en  
18 fait à tous les jours. Ça, c'est un des changements.

19                   Autre changement survenu, nous avons examiné  
20 ce qui se faisait ailleurs dans d'autres pays. Nous avons  
21 tiré des leçons, d'ailleurs, et c'est ce que nous tentons de  
22 faire évidemment à l'Unité de protection de la démocratie.  
23 Nous avons vu que dans des pays alliés, on avait des  
24 stratégies à plusieurs volets, c'est-à-dire qu'on fait  
25 participer la société civile, on veut que tout le  
26 gouvernement soit mis à contribution, et j'espère que dans  
27 mon témoignage intérieur, ça ressort. C'est ce que nous avons  
28 tenté de faire pour le Plan de protection de la démocratie,

1 et on insiste de plus en plus.

2 Depuis un certain temps, ce sont les éléments  
3 qui ont changé au cours des dernières années, à mon avis.

4 **Mme LYNDA MORGAN:** On a entendu des  
5 témoignages au sujet de l'intelligence artificielle. Donc, on  
6 considère que c'est une menace émergente. Est-ce qu'on a  
7 discuté de plans actuels ou futurs pour tenir compte de la  
8 menace de l'IA?

9 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il est certain que les  
10 agences du renseignement sont très conscientes de cette  
11 réalité de la menace de l'intelligence artificielle et ça  
12 fait partie de ce qu'on prépare comme plan pour mieux se  
13 protéger.

14 Maintenant, en ce qui concerne divers  
15 éléments, bien, écoutez, il pourrait s'agir des plateformes  
16 des médias sociaux qui seraient mises à contribution ou  
17 encore d'une plus grande sensibilisation dans la société  
18 civile et parmi les... et dans la population canadienne.

19 **Mme LYNDA MORGAN:** Dans le résumé public de  
20 votre témoignage, vous avez dit qu'il fallait s'assurer que  
21 les mises à jour étaient prêtes pour la prochaine élection.

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

23 **Mme LYNDA MORGAN:** Donc, ce plan de mis à  
24 jour, s'il n'a pas été ratifié par le Cabinet d'ici la  
25 prochaine élection, qu'est-ce qui arrivera?

26 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le plan est en place, il  
27 y a un plan formel, mais il y a aussi des arrangements avec  
28 diverses agences, et comme vous l'avez dit précédemment, nous

1 avons déjà le groupe de travail SITE. On a déjà aussi mis en  
2 place au gouvernement des éléments permanents qui  
3 fonctionnent déjà, et l'une des choses que nous avons déjà  
4 mises en œuvre au gouvernement, c'est le groupe des Cinq, le  
5 groupe d'experts. Les cinq experts en question ont commencé  
6 leurs délibérations. Il y a eu cinq réunions et une sixième  
7 se tiendra dans les prochaines semaines. Donc, déjà, ce  
8 groupe est prêt s'il y a une élection qui se tient avant la  
9 date électorale pour le calendrier fixe.

10 **Mme LYNDA MORGAN:** Je crois qu'on a songé  
11 aussi à un rôle accru, pour les membres du panel et ce  
12 groupe, et je ne veux pas trop simplifier, mais disons qu'ils  
13 ont un rôle pendant la période des brefs, c'est-à-dire qu'on  
14 doit faire une annonce publique si un problème se pose.

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, il s'agit de  
16 présenter des suggestions au ministre LeBlanc pour apporter  
17 des ajustements au groupe en question, au groupe d'experts,  
18 au panel des Cinq, donc ça, ça s'est fait. On a examiné déjà  
19 les rapports, le rapport Rosenberg, entre autres, le rapport  
20 LeBlanc-Charette, et dans ces rapports, il y a des  
21 recommandations déjà qui pourraient modifier le rôle du  
22 groupe d'experts. Ça, c'est l'une des considérations.

23 Entre autres, le fait que le rôle, tel qu'il  
24 est décrit, est un rôle unique, c'est-à-dire que s'il y a une  
25 menace vis-à-vis de l'intégrité d'une élection, le groupe va  
26 informer les Canadiens de la nature de la menace, de ce qu'on  
27 peut faire pour se protéger. Donc, ça, c'est une organisation  
28 qui a une vocation et un but unique.

1 Mais on a vu depuis 2019 et 2021, l'émergence  
2 de ces menaces et l'évolution du groupe. Or, ce qu'on a  
3 constaté, c'est que le groupe en question doit aussi  
4 coordonner la réponse pour tout le gouvernement et s'assurer  
5 que justement ce groupe va pouvoir coordonner la réponse pour  
6 l'ensemble du gouvernement.

7 Et on a réfléchi aussi à la question du  
8 seuil. Vous avez que ce seuil est élevé, c'était voulu.  
9 Pourquoi? Parce que si le panel est mis à contribution trop  
10 tôt et intervient trop tôt, ça va causer des perturbations  
11 dans le cycle électoral. Donc, selon une école de pensée, il  
12 faut que le seuil soit approprié. Par contre, là où il faut  
13 être plus clair, c'est qu'au niveau des communications, il y  
14 a aussi une question de seuils préalables.

15 Donc, on doit pouvoir informer les Canadiens  
16 de ce qui a changé. Il y a des choses qui n'ont peut-être pas  
17 encore atteint le seuil et mis en cause l'intégrité des  
18 élections; néanmoins, il faut peut-être informer les citoyens  
19 et leur dire, « vous devez en savoir davantage au sujet de  
20 tel ou tel évènement ».

21 Et ça, ce sont des choses qui sont  
22 actuellement prises en considération par le Groupe de la  
23 protection de la démocratie, et, bien sûr, nous tenons le  
24 ministre au courant et nous allons continuer à le faire.

25 **Mme LYNDA MORGAN:** Et pour ce qui est de  
26 mettre à jour les membres pour inclure des représentants  
27 autres que ceux qui appartiennent au gouvernement, est-ce que  
28 ç'a été envisagé?

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, ça aussi, ç'a été  
2                   envisagé, et, Madame la Commissaire, si vous me permettez, en  
3                   ce qui concerne ce groupe de cinq experts, nous avons affaire  
4                   à des cadres de l'administration publique, des hauts  
5                   fonctionnaires qui chacun ont des compétences, des  
6                   expériences qui peuvent faire profiter leurs confrères. Donc,  
7                   on a affaire au sous-ministre de la Justice, des gens qui  
8                   sont des experts en ce qui concerne les enjeux de valeurs  
9                   démocratiques, il y a le greffier du Conseil privé, le  
10                  secrétaire du Cabinet, donc, qui a une compréhension en ce  
11                  qui concerne l'ensemble du système.

12                  Nous comptons aussi sur le responsable des  
13                  conseils en matière de renseignement de sécurité nationale,  
14                  ce conseiller est au courant des enjeux; il y a aussi le  
15                  sous-ministre de la Sécurité publique qui, lui aussi,  
16                  comprend bien les enjeux pour ce ministère de la Sécurité  
17                  publique; et finalement, le sous-ministre des Affaires  
18                  mondiales qui comprend les enjeux de portée internationale.

19                  Ce qui est important dans ce groupe de cinq  
20                  experts, c'est que là aussi, on a une compréhension  
21                  organisationnelle, comment justement mettre à contribution  
22                  tous les volets du gouvernement pour protéger les élections  
23                  au Canada. Donc, dans le cadre de cette fonction de  
24                  coordination, écoutez, le chiffre de 5 est très efficace au  
25                  niveau de la prise de décision.

26                  On a envisagé toutes sortes de permutations  
27                  et c'est le Cabinet qui va décider au bout de compte parce  
28                  que c'est une ligne directrice du Cabinet. Je ne veux pas

1 trop défendre le *statu quo*, mais quand même.

2 **Mme LYNDA MORGAN:** Vous avez déjà parlé de la  
3 façon dont ce groupe fonctionne. Il y a eu des réunions en  
4 vue de la tenue des prochaines élections. Maintenant,  
5 j'aimerais vous poser une question au sujet des élections  
6 complémentaires. Quels sont les liens, quels sont les  
7 rapports entre ces entités et ce cycle électoral et les  
8 élections partielles? Donc, on parle de 2023 et de 2024, il y  
9 a eu des évènements de ce genre, et si on regarde comment le  
10 CDE (phon.) est composé aujourd'hui, il y a des observations  
11 pour le Bureau du... des observateurs du Bureau du Conseil  
12 privé et, par contre, au départ, ce n'était pas le cas. Quand  
13 le groupe a été mis sur pied, vous n'étiez pas invité.

14 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

15 **Mme LYNDA MORGAN:** Et vous, comme membre ou  
16 comme observateur, comment y êtes-vous parvenu?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Comment on a été  
18 invités? Bien, écoutez, je pense que ce sont les membres du  
19 groupe qui ont décidé de nous inviter, le Groupe de travail  
20 sur le renseignement et la sécurité.

21 **Mme LYNDA MORGAN:** Et donc, qui décide quoi  
22 faire, que ce soit le partage de l'information avec les  
23 membres du groupe, et cetera, est-ce que votre... le groupe a  
24 un rôle plus limité ou quoi?

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Écoutez, le groupe de  
26 travail a un rôle qui consiste à présenter l'information, que  
27 ce soit pour le comité des sous-ministres qui s'occupe de la  
28 réponse en matière de renseignement, alors ce n'est pas une

1 fonction de vérification. Le renseignement doit circuler.  
2 L'information doit circuler, c'est tout.

3 **Mme LYNDA MORGAN:** Ça m'amène à la structure  
4 de rapport en ce qui concerne les élections partielles. Vous  
5 venez de nous dire qu'il n'y a pas de groupes à qui on fait  
6 rapport, donc on fait rapport aux sous-ministres?

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, au DM CIR, le DM  
8 CIR qui fonctionne en fonction des prérogatives  
9 ministérielles.

10 Maintenant, une petite chose au sujet  
11 d'élections complémentaires. Encore une fois, on nous a dit  
12 d'être prêts au groupe de travail parce que c'était une  
13 expansion du rôle qui lui avait été confié. Et là, je pense  
14 que c'est important pour l'avenir parce qu'on a vu... on a vu  
15 dans le cas d'un projet pilote, l'évolution d'une nouvelle  
16 pratique pour ce qui est de ce qui devrait se faire pour une  
17 élection fédérale – par exemple, de plus en plus de  
18 transparence. Donc, il y a un rapport après-coup après la  
19 tenue de la partielle et ça fait partie de l'information  
20 nécessaire pour la population canadienne.

21 Ensuite, il y a un autre volet, et il y a eu  
22 neuf élections partielles et on a dénoncé l'ingérence  
23 étrangère : Michael Chong et l'autre incident aussi. Donc,  
24 vous voyez que le système évolue. On tire des leçons et on  
25 fixe les attentes aussi en ce qui concerne justement la tenue  
26 d'élections générales. Donc, toutes ces pratiques pourront  
27 être mises en œuvre, mises en pratique. Et ce qu'on veut,  
28 c'est normaliser la communication de façon que ce soit bien

1 établi au niveau des pratiques bureaucratiques.

2 **Mme LYNDA MORGAN:** En ce qui regarde le groupe  
3 des sous-ministres, est-ce que le groupe de travail des  
4 menaces sur la sécurité partage son information? Je sais  
5 qu'en partie, il y a un chevauchement entre les membres des  
6 deux?

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, trois ou cinq.

8 **Mme LYNDA MORGAN:** Et le DM CIR est situé  
9 autrement que le panel. Il ne... une possibilité à faire les  
10 annonces à cause de la responsabilité ministérielle.

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bien, cela pourrait être  
12 aux délégués, en fait.

13 **Mme LYNDA MORGAN:** Pourriez-vous décrire  
14 pratiquement ce que cela veut dire?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ce que cela veut dire,  
16 c'est quelles que soient les choses qui sont décidées au  
17 groupe des sous-ministres, ils ne fonctionnent que dans le  
18 cadre de leurs responsabilités ministérielles. Dans les  
19 circonstances habituelles, l'autorité ministérielle  
20 s'applique. Donc, ils vont faire participer les ministres, à  
21 moins que celui-ci ou celle-ci ait délégué sa responsabilité.

22 **Mme LYNDA MORGAN:** J'aimerais maintenant faire  
23 référence à un courriel, CAN31772, « Lettre au ministre  
24 LeBlanc ».

25 **--- PIÈCE No. CAN031772:**

26 Threshold and Letter to Minister

27 LeBlanc

28 **Mme LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut aller en

1 bas de la page 1?

2 Et dans ce courriel, une série d'échanges sur  
3 la façon d'énoncer un seuil dans le cas (inintelligible)  
4 communication publique s'il y a une menace dans les élections  
5 partielles.

6 En bas de la page 1, le dernier paragraphe,  
7 on fait référence au lien avec :

8 « [...] Al là-dessus, et on veut savoir  
9 si vous aimeriez venir au DM CIR et  
10 pour discuter du seuil et à la prise  
11 de décision. »

12 « Al », j'imagine que c'est vous?

13 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ça pourrait être  
14 « intelligence artificielle ». Non mais, je crois que c'est  
15 moi.

16 **Mme LYNDA MORGAN:** Avez-vous participé aux  
17 discussions sur le seuil et la prise de décision en dehors de  
18 la période électorale?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne me rappelle pas  
20 d'avoir parlé au groupe des sous-ministres sur le sujet et je  
21 ne me rappelle pas non plus d'avoir parlé au SMA et STC. Il  
22 est possible que ce soit produit, mais je ne me rappelle pas  
23 très bien. Mais ce n'est pas rare de parler d'enjeux autour  
24 des seuils d'intervention.

25 Mais je dirais que la question des seuils est  
26 différente à l'extérieur du contexte du panel. Le seuil,  
27 c'est un terme qui peut être assez large parce qu'il n'y a  
28 pas de seuil au panel dans une situation où on n'est pas

1 responsable. Ici, lorsqu'elle dit « le seuil », je crois  
2 qu'elle fait référence à un niveau auquel une annonce  
3 pourrait être faite.

4 **Mme LYNDA MORGAN:** Et dans ce contexte, comme  
5 vous l'avez dit, ce serait quelqu'un délégué par le ministre  
6 ou un ministre qui prendrait une décision pour déterminer  
7 s'il est approprié de faire une annonce?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non, je crois que le  
9 conseil du... le groupe des sous-ministres va peut-être...  
10 fonctionne par consensus, et donc, l'autorité ministérielle  
11 s'applique sur cette... si le groupe est arrivé à une  
12 compréhension commune, donc le ministre prendrait une  
13 décision.

14 **Mme LYNDA MORGAN:** Une des caractéristiques  
15 des renseignements sur l'intervention étrangère, c'est que  
16 cela peut avoir trait aux mêmes membres du gouvernement ou  
17 aux partis politiques ou à d'autres joueurs politiques. Ceci  
18 pourrait présenter un défi lorsqu'on rapporte ou qu'on  
19 partage cet enseignement avec d'autres clients qui sont  
20 également des intervenants politiques.

21 Y a-t-il eu des discussions sur les  
22 mécanismes ou les organismes qui seraient les mieux placés  
23 pour répondre à des enjeux partisans délicats et qui  
24 pourraient éviter de donner l'impression de conflits  
25 d'intérêts?

26 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ultiment, les  
27 responsables sont responsables dans notre système. Leur  
28 autorité s'applique. Il pourrait y avoir des situations où le

1 ministre délèguerait la décision, la prise de décision au  
2 niveau du sous-ministre ou même encore plus bas, mais cela  
3 exigerait une délégation d'autorité.

4 **Mme LYNDA MORGAN:** Y a-t-il eu des discussions  
5 précises pour déterminer s'il devait y avoir un autre  
6 mécanisme de rapport? Y a-t-il... y en a-t-il un qui serait  
7 viable lorsqu'il y a des enjeux partisans délicats qui sont  
8 en jeu?

9 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance.  
10 Je ne suis pas membre du groupe des sous-ministres.

11 **Mme LYNDA MORGAN:** Et plus généralement, dans  
12 le contexte d'un organisme qui fait des rapports?

13 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y en a d'autres qui  
14 seraient peut-être mieux placés que moi pour déterminer si,  
15 oui ou non, un ministre avait fait cette délégation ou non.  
16 Cela s'est peut-être produit, mais je ne sais pas dans ce  
17 cas-ci.

18 **Mme LYNDA MORGAN:** Laissez-moi vous poser la  
19 question encore une fois. Y a-t-il eu une discussion pour  
20 créer une filière de renseignements différente lorsqu'il y a  
21 des enjeux partisans en jeu?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ben, les agences de  
23 sécurité nationale ont eu des contacts avec les partis  
24 politiques, ont organisé des breffages sur les enjeux  
25 délicats. Alors, le gouvernement canadien a tenté de créer ce  
26 lien avec les partis parce qu'il comprend que les partis sont  
27 des joueurs démocratiques importants, ils sont des  
28 institutions démocratiques, il faut resserrer les liens, même

1 en dehors des périodes électorales.

2 **Mme LYNDA MORGAN:** Et pendant le GE 44, est-ce  
3 que CPR (phon.) a agi comme co-présidente avec le Secrétariat  
4 du Bureau du Conseil privé?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

6 **Mme LYNDA MORGAN:** Il y a deux types de  
7 briefings, un, sur un évènement particulier concernant un  
8 parti particulier, et puis des breffages plus généraux, et le  
9 Bureau du Conseil privé ID n'est impliqué que dans une de ces  
10 choses.

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ben, nous étions là  
12 comme coprésidents. On tendait à offrir des breffages plus  
13 généraux sur la façon dont le panel travaillait pendant la  
14 période électorale, offrant des points de contact. Mais les  
15 breffages les plus importants ont été faits pour les agences  
16 de sécurité nationale.

17 **Mme LYNDA MORGAN:** Et puis est-ce que BPC ID  
18 est-il responsable d'organiser les breffages et d'inviter les  
19 membres?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ça, c'est plutôt du côté  
21 de la sécurité et des renseignements.

22 **Mme LYNDA MORGAN:** On a entendu certaines  
23 critiques par rapport au niveau de détails de ces breffages.  
24 Certains se sont plaints que l'information n'était pas très  
25 concrète. Y a-t-il un mécanisme formel en place pour obtenir  
26 une rétroaction sur les breffages pour déterminer leur  
27 efficacité ou déterminer s'ils doivent être changés?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Cela ne s'est pas

1 produit sur une base réunion par réunion. Je me souviens  
2 qu'après le fait on leur demande comment les choses ont été,  
3 et au-delà de ça, il y a une invitation ouverte à discuter  
4 sur ma table (phon.), parler à moi, ou à parler à un de mes  
5 vis-à-vis sur les enjeux plus délicats, plus... En fait, si  
6 quelqu'un... un membre de ces breffages m'a contacté hier, il a  
7 ma carte, et puis il m'a appelé hier à propos du sujet  
8 justement.

9 **Mme LYNDA MORGAN:** Y a-t-il des changements  
10 anticipés avant la prochaine élection en ce qui concerne le  
11 contenu ou l'horaire des breffages?

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ben, lors des audiences,  
13 nous sommes très... nous avons entendu que plusieurs partis  
14 étaient mécontents du contenu, du niveau de breffage, donc  
15 nous nous sommes engagés à faire un meilleur travail, à mieux  
16 comprendre leurs besoins, ce qui fait partie des raisons pour  
17 lesquelles on les contacte maintenant.

18 Je ne dis pas qu'on a encore établi une norme  
19 idéale, mais il y avait des enjeux concernant la généralité  
20 des breffages et qu'est-ce qu'on pourrait faire pour les  
21 rendre plus pertinents pour les partis. Je sais que tous ceux  
22 qui y travaillent vont tenter de répondre à leurs attentes.  
23 Ce sont, en fait, nos clients. Nous sommes déçus qu'ils  
24 n'étaient pas satisfaits et on fera de notre mieux pour la  
25 prochaine fois.

26 **Mme LYNDA MORGAN:** J'aimerais vous poser des  
27 questions par rapport à des défis ou des... qui ont été  
28 identifiés par rapport au plan. Le document date de l'automne

1 2023, il est possible que certaines de ces choses ne  
2 s'appliquent plus ou s'ils ne sont plus des risques ou des  
3 défis.

4 Mais si on pourrait afficher CAN33988?

5 **LE GREFFIER:** Répétez le numéro?

6 **Mme LYNDA MORGAN:** 33988.

7 **LE GREFFIER:** Ce <non interprété>...

8 (COURTE PAUSE)

9 --- PIÈCE No. CAN033988.001:

10 Protecting Democracy - Fall 2023

11 Priorities

12 **Mme LYNDA MORGAN:** Bon, ici, ça s'intitule  
13 « Protéger la démocratie - Automne 2023 - Priorités ». Je  
14 veux attirer votre attention sur la boîte en haut de la  
15 première page qui s'appelle « Défis ». C'était partiellement  
16 caviardé, mais le premier point est décrit comme étant « Le  
17 séquençage des recommandations pour des rapports futurs », et  
18 deuxièmement, « Le temps des ministres : portefeuille plus  
19 large, enjeux urgents exigeant de l'attention immédiate ».

20 Pourriez-vous parler de ces risques et  
21 difficultés identifiés? Qu'est-ce qu'on a fait pour y  
22 répondre?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bon, le premier fait  
24 simplement référence au fait qu'on a profité d'un certain  
25 nombre de rapports et puis aussi le travail de la Commission.  
26 Maintenant, à quel moment le gouvernement ou est-ce que... à  
27 quel moment les recommandations au ministre devraient-elles  
28 être faites pour que le gouvernement puisse effectuer des

1 changements lorsqu'il y a un rapport à venir?

2 Il est extrêmement important d'évoluer en  
3 fonction de l'évolution de la menace elle-même. Il s'agit de  
4 choisir le moment le plus opportun pour passer à la prochaine  
5 version sachant qu'il y a de l'information importante à  
6 venir. Bon, il fallait être au niveau « Prêt, en joue,  
7 tirez ». Bon, les choses vont évoluer puis il faudra  
8 constamment suivre cette évolution.

9 Nous avons une méthode, une bonne  
10 recommandation du rapport Rosenberg au niveau des activités  
11 des panels avant une élection et ça se passe déjà. Et on  
12 réfléchit constamment à certaines des autres recommandations,  
13 (inintelligible) un rôle un peu plus en point de la part des  
14 communications gouvernementales.

15 Au deuxième point, c'est comme la vieille  
16 blague à propos d'Ottawa : Quelle est la chose la plus rare à  
17 Ottawa? Le temps d'un ministre. Quel est le meilleur temps  
18 pour joindre un ministre? Nous avons eu des discussions sur  
19 le sujet. C'est un ministre très actif, nous sommes chanceux  
20 d'avoir le ministre que nous avons, mais son temps est très  
21 précieux et puis il faut en faire un usage, une utilisation  
22 très précieuse.

23 **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, à la page 2.

24 Encore une fois dans la colonne du milieu, il  
25 y a certains points sous le chapitre de « Défis  
26 systémiques ». Le premier :

27 « Habilité à déterminer qu'est-ce qui  
28 est d'origine étrangère et ce qui ne

1 l'est pas. »

2 Pourriez-vous expliquer comment se déroule ce  
3 défi, pratiquement?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ben, vous l'avez vu un  
5 peu avec votre témoin précédent. Ce n'est pas toujours facile  
6 d'attribuer en temps réel l'identité. Est-ce que c'est un  
7 acteur étranger ou non? D'établir une origine étrangère peut  
8 représenter un vrai défi. Ça, c'est quelque chose de  
9 permanent auquel font face les agences de sécurité nationale  
10 dans le plan pour protéger la démocratie.

11 **Mme LYNDA MORGAN:** Le deuxième point,  
12 « L'évolution des plateformes et l'accès aux données »,  
13 pourriez-vous élargir, élaborer sur ce dont il s'agit?

14 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le nombre de plateformes  
15 continue à augmenter, elles deviennent toutes populaires,  
16 d'autres moins populaires. Et aussi l'accès aux points de  
17 données, c'est une chose que les universitaires discutent  
18 lorsqu'ils nous parlent de leur capacité à lire une  
19 plateforme à tout ce qui se passe et à comprendre ce qui se  
20 passe.

21 **Mme LYNDA MORGAN:** Quels sont... ici, on se  
22 plaint qu'il n'y a pas moyen d'avoir accès à de grandes  
23 quantités de données. Quel est le (inintelligible) pratique  
24 ici?

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Si je devine qui a écrit  
26 cela, c'était un des membres de mon équipe de recherche parce  
27 que c'est posé d'une façon très, très sensible aux besoins de  
28 la recherche. C'est comme ça que les universitaires discutent

1 des problèmes. Mais, c'est sûr, c'est simplement notre  
2 fenêtre sur ce qui se passe dans... avec l'algorithme et la  
3 plateforme. Ça devient plus difficile. Bien sûr, les agences  
4 de sécurité nationale bien, on en a parlé dans le passé, ils  
5 ont des... leurs méthodes évoluent, elles aussi. Je ne dirais  
6 pas qu'il y a aucune façon raisonnable, je crois que c'est un  
7 peu trop catégorique. Mais je ne crois pas que ces agences de  
8 sécurité ne peuvent pas faire leur travail. Mais ça, c'est  
9 une perspective plus universitaire, plus académique.

10 **Mme LYNDA MORGAN:** Bon, mé- et désinformation.  
11 Je crois que ça, c'est un des principaux aspects qu'étudie la  
12 PDC, et je crois que la PDC ID a développé ce qu'on appelle  
13 un module de formation sur la désinformation et la  
14 mésinformation.

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

16 **Mme LYNDA MORGAN:** Y a-t-il une stratégie  
17 particulière d'appliquée dans ce cas-ci, dans le cas de  
18 l'ingérence étrangère ou c'est un programme plus large?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ben, c'est plus large  
20 que ça, l'intervention étran... l'ingérence étrangère, parce  
21 que la mésinformation ou la désinformation peut être  
22 d'origine étrangère ou, ici, nationale. Alors, je crois que  
23 le module qui est en train d'être développé avec l'École du  
24 service public du Canada, et l'École, elle doit traiter des...  
25 du contexte plus large.

26 **Mme LYNDA MORGAN:** Et qui vise-t-on avec ce  
27 module?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bon, les publics visés,

1       ça serait premièrement les fonctionnaires et les organismes  
2       qui s'occupent des communications pour qu'ils puissent  
3       filtrer l'information et la mé- et désinformation qui  
4       s'appliquent aux services gouvernementaux, et c'est rendu  
5       disponible aux provinces pour les aider également. Nous avons  
6       une invitation ouverte pour les provinces et pour d'autres,  
7       nous avons donc un exercice avec l'École de la fonction  
8       publique du Canada et nous sommes assurés que les provinces  
9       auront accès à cette formation.

10               **Mme LYNDA MORGAN:** Maintenant, dans votre  
11       résumé, vous expliquez qu'il y a un besoin de développer une  
12       stratégie globale pour que les experts en communication  
13       soient mieux formés pour contrer, identifier et contrer  
14       l'informa... la désinformation et la mésinformation. Bon,  
15       qu'est-ce que ça veut dire d'être un expert en communication,  
16       de pouvoir maîtriser les méthodes d'invitation de la  
17       désinformation et de la mésinformation?

18               **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bon, je ne suis pas un  
19       expert en stratégie des communications, mais ce dont il  
20       s'agit en termes plus généraux, c'est le besoin pour les  
21       communications gouvernementales de tenir compte des enjeux  
22       autour de la désinformation/mésinformation, comment elles  
23       peuvent miner la confiance dans les services gouvernementaux  
24       et puis il faut voir exactement quelle est la compréhension  
25       des citoyens et citoyennes de ces services.

26               La confiance, c'est extrêmement important  
27       parce qu'il s'agit des opérations gouvernementales. On a  
28       souvent besoin de la confiance des citoyens et citoyennes

1 pour mieux offrir nos programmes et de façon plus efficace.  
2 Donc, il faut une bonne stratégie de communication qui  
3 conserve et qui protège la confiance des citoyens lorsqu'il y  
4 a de la désinformation et de la mésinformation, il faut  
5 savoir l'identifier et la contrer.

6 **Mme LYNDA MORGAN:** Et une façon que la  
7 désinformation/mésinformation peut être propagée, c'est via  
8 les médias sociaux. Au cours de la phase 1, il y a eu la  
9 déclaration sur les activités en ligne. J'aimerais avoir un  
10 peu de mise à jour sur ce qui se passe là et qu'est-ce qui se  
11 passe avec les signataires.

12 Je peux avoir CAN32909?

13 **--- PIÈCE No. CAN032909.001:**

14 GAC Introductory Meeting with Tencent  
15 on WeChat and Information  
16 Manipulation

17 **Mme LYNDA MORGAN:** Et c'est la rencontre  
18 d'introduction du GAC avec Tencent et WeChat et la  
19 manipulation de l'information. Là, on voit que vous avez été  
20 inclus dans cette chaîne de courriels.

21 Si on peut aller en bas de la page?

22 Ça c'est un courriel que vous avez envoyé et  
23 vous dites que :

24 « L'ID serait intéressée d'établir...  
25 d'être avec eux concernant la  
26 Déclaration du Canada sur l'intégrité  
27 de l'information en ligne, et WeChat  
28 n'est pas présentement un



1 soit un directeur canadien... comme vous le savez, sur les  
2 plateformes des médias sociaux, ils sont la plupart basés aux  
3 États-Unis, donc avoir un directeur canadien qui puisse dire  
4 que nous avons signé une déclaration avec le Canada. Ça, ça  
5 veut dire quelque chose. Et ça est important au siège social  
6 et c'est important par rapport à ce qui se passe au Canada.  
7 Mais c'est tout à fait volontaire et ça n'a pas force de loi.

8 **Mme LYNDA MORGAN:** La commissaire a entendu la  
9 preuve comme quoi il y a un livret des lignes directrices et  
10 je pense que le BCP ID était responsable pour ce matériel. Il  
11 y avait aussi des trousse à outils qui ont été créées, c'est  
12 des outils pour protéger la démocratie, pour résister et  
13 contrer la désinformation et la mésinformation pour les  
14 leaders communautaires, pour les élus et pour les  
15 fonctionnaires et pour... Ça, c'est juste?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

17 **Mme LYNDA MORGAN:** Comment est-ce que le BCP  
18 ID pense que ce matériel va être utilisé?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ce matériel doit être  
20 utilisé par différents groupes. Nous ne les avons pas  
21 mentionnés, mais le ministre les a envoyés aussi à la  
22 Fédération des municipalités canadiennes, et je noterais  
23 également qu'une trousse à outils, on est en train de  
24 terminer la traduction pour... dans huit langues pour le  
25 distribuer aux leaders des différentes communautés – dans  
26 huit langues et en inuktitut. Donc, nous travaillons, c'est  
27 un domaine où nous voyons de la croissance pour communiquer  
28 avec les leaders communautaires et avec les provinces. Le

1 ministre LeBlanc l'a envoyé à tous ses homologues. Il a des  
2 rencontres bilatérales, il en fait mention, et ça, on  
3 l'apprécie beaucoup.

4 De plus, les livrets de conseils et les  
5 boîtes à outils, ça, c'était très important pour les  
6 greffiers et les secrétaires, donc les fonctionnaires les  
7 plus élevés au Canada avec ses homologues provinciaux. Il y  
8 avait deux séances par rapport aux questions sur la  
9 désinformation et la mésinformation, sur la cohésion sociale  
10 et l'ingérence étrangère. Dans les dernières réunions, nous  
11 avons pu présenter les boîtes à outils.

12 **Mme LYNDA MORGAN:** De façon pratique pour  
13 comment utiliser le contenu, comment est-ce que BCP ID, est-  
14 ce qu'il y a un manuel pour l'utilisateur? Il y a des  
15 informations pour les contacts? Est-ce que ça donne une  
16 meilleure compréhension des bases?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je dirais que oui, il y  
18 a la possibi... si je me rappelle bien, ça fait un moment que  
19 je les ai regardés, mais je pense... oui, oui, il y a des  
20 coordonnées pour contacter quelqu'un. Et aussi, c'est une  
21 carte d'appel, et mon directeur a fait des appels aux  
22 provinces pour voir s'il y a davantage d'intérêt.

23 **Mme LYNDA MORGAN:** Par rapport à la  
24 désinformation et à la mésinformation, que le BCP (sic) veut  
25 communiquer avec la société civile et...

26 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

27 **Mme LYNDA MORGAN:** ...est-ce que vous pouvez  
28 comprendre le raisonnement de ces communications à la société

1 civile?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Eh bien, c'est ce que  
3 nous avons pu comprendre. De plus en plus, c'est que la  
4 société civile doit s'occuper de protéger la démocratie. Si  
5 vous regardez l'Estonie, Taiwan, et d'autres pays, ils ont  
6 des actions de société civile très actives, et c'est vraiment  
7 très important pour assurer que vos citoyens et citoyennes  
8 sont bien informés, c'est d'avoir une société civile  
9 informée. Ils peuvent communiquer avec des groupes au Canada  
10 de façon différente, de façon... des façons qui ne sont pas  
11 possibles pour le gouvernement.

12 Donc, c'est un partenaire très important pour  
13 protéger la démocratie et pour communiquer avec différents  
14 groupes. Et voilà pourquoi ça fait partie de plus en plus  
15 important de nos activités. On l'a fait de différentes  
16 façons, on a commandité des conférences avec *Canada Votes*,  
17 *par exemple, Le Canada Vote*, et dans ces conférences, on est  
18 présents. Et je pense qu'hier ou peut-être avant-hier, vous  
19 avez entendu le CDMRN, c'est un groupe que nous... dont nous  
20 sommes les champions.

21 **Mme LYNDA MORGAN:** Je pense que j'ai entendu  
22 que le BCP ID soutient le réseau de recherches médiatiques.  
23 Ils ont le financement fédéral?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

25 **Mme LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on s'assure de  
26 l'indépendance de ce groupe du gouvernement?

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ils sont indépendants.  
28 C'est un réseau de 10 groupes différents à travers le pays.

1 Je pense que probablement c'est dans les modalités, mais je  
2 n'ai pas regardé si... je ne les ai pas devant moi, donc je ne  
3 peux pas dire très exactement si c'est mentionné de façon  
4 explicite dans les... mais c'est très bien compris que c'est  
5 pas une directive du gouvernement. Ils ne nous le  
6 permettraient pas, franchement.

7 **Mme LYNDA MORGAN:** Je voudrais vous poser une  
8 question par rapport aux communications entre ID et DCM.

9 Et si vous pouvez nous montrer CAN461...

10 **--- PIÈCE No. CAN046103.0001:**

11 Canadian Digital Media Research  
12 Network - Nov 2023 Report

13 **Mme LYNDA MORGAN:** Oui, vous n'êtes pas sur ce  
14 document. C'est une note d'information au ministre du début  
15 de janvier 2024.

16 Si vous pouvez descendre la page, s'il vous  
17 plait?

18 Si vous regardez le paragraphe juste au-  
19 dessus de « Recommandations ou prochaines étapes », vous  
20 voyez :

21 « PCO DI a communiqué avec CDMRN sur  
22 (1) un produit mensuel sur l'état de  
23 l'écosystème canadien; (2) le  
24 protocole en cas d'incident; et (3),  
25 une approche pour informer les  
26 fonctionnaires sur le travail du  
27 CDMRN. »

28 Et ça fait neuf mois depuis cette note de

1 service. Est-ce que vous pouvez faire des commentaires par  
2 rapport à ces priorités, comment ça s'est fait de façon  
3 pratique?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Un petit peu. Je pense  
5 que CDMRN a reçu un soutien sur trois ans, un financement sur  
6 trois ans, donc l'organisation est en train d'atteindre sa  
7 maturité et on commence à récolter les avantages. Le produit  
8 mensuel que j'ai vu, je pense qu'il y en a au moins deux ou  
9 sinon trois de ces produits qui vont informer la communauté,  
10 c'est disponible au public et ils ont mis au point un  
11 protocole pour réponse en cas d'incident.

12 Et donc, ça veut dire que s'ils voient  
13 quelque chose, est-ce qu'ils vont faire une évaluation? Et  
14 vous avez pu le voir peut-être, vous avez vu le travail  
15 qu'ils ont fait sur le problème du robot du Kirkland Lake,  
16 c'est un incident qui est... et c'est un bon exemple de notre  
17 travail.

18 Par rapport à notre information... les séances  
19 d'information, nous avons des rencontres mensuelles pour  
20 avoir des mises à jour sur l'évolution de l'écosys... c'est un  
21 tout un défi analytique. Imaginez l'espace médiatique  
22 canadien, ce qui se passe, comment le décrire, ce qui se  
23 passe, donc ce sont des experts dans le domaine. Et encore  
24 une fois, il y a dix institutions à travers le Canada. Donc,  
25 nous apprécions vraiment toute leur expertise et les  
26 commentaires qu'ils peuvent faire sur des questions, telle la  
27 polarisation dans la société canadienne. Ça, c'était très  
28 intéressant pour nous et ça nous donne de l'espoir également.

1                   **Mme LYNDA MORGAN:** Et vous avez décrit votre  
2 travail comme étant complémentaire au travail du panel.  
3 Alors, comment est-ce que ce travail est complémentaire et  
4 comment vous travaillez ensemble?

5                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Eh bien, travailler  
6 ensemble, c'est peut-être un peu trop fort. Comme vous avez  
7 dit plus tôt, c'est un organisme indépendant, mais le CDMRN,  
8 dans une situation électorale, s'ils devaient remarquer quoi  
9 que ce soit dans l'espace public et qu'ils en faisaient un  
10 commentaire, ça veut dire que le gouvernement n'a pas besoin  
11 de renchérir. Donc, s'ils peuvent contrer une fausse  
12 déclaration ou s'il y avait de la mésinformation ou de la  
13 désinformation et les Canadiens sont informés, eh bien, c'est  
14 formidable, ça veut dire que le gouvernement n'a pas besoin  
15 de répéter le travail. Et le gouvernement ne veut pas être  
16 non plus perçu comme étant l'arbitre de la vérité, donc le  
17 gouvernement doit faire très attention dans cet espace.

18                   Mais le CDRMN, eh bien, c'est un ensemble  
19 d'institutions, donc peut-être c'est vraiment un organisme de  
20 bonne... qui est de la bonne taille pour tenir compte des  
21 problèmes qui peuvent arriver de temps à autre.

22                   **Mme LYNDA MORGAN:** Est-ce que je peux vous  
23 poser des questions sur CAN33655, ça c'est le procès-verbal  
24 d'une réunion du panel, et ce panel déjà est en train de se  
25 réunir pour les prochaines élections. C'est une retraite,  
26 c'était le 24 mars 2024.

27                   **--- PIÈCE No. CAN033655:**

28                   Critical Election Incident Public

1 Protocol Panel Retreat

2 **Mme LYNDA MORGAN:** Alors, ici, vous pouvez  
3 voir « Autres invités du gouvernement du Canada », on voit  
4 votre nom. Est-ce que vous étiez présent?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

6 **Mme LYNDA MORGAN:** Si on continue de  
7 descendre, on voit les parties externes qui ont été... donc là,  
8 vous voyez plusieurs personnes du CDMRN.

9 Et si vous continuez... oui, à la page 5. Si  
10 vous voulez bien aller jusqu'en haut de la page.

11 Donc, c'est une séance d'information de  
12 70 minutes par le CDMRN.

13 Si vos pouvez vous arrêter... descendez.  
14 Arrêtez là.

15 Est-ce que vous vous rappelez, est-ce que  
16 vous étiez présent à cette présentation?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

18 **Mme LYNDA MORGAN:** Et on dirait que là, il y a  
19 trois points pour des questions, pour discussion éventuelle.  
20 Vous avez :

21 « Comment vous allez déterminer  
22 qu'une perturbation dans l'écosystème  
23 a son origine avec une entité  
24 étrangère ou nationale? »

25 Là, vous avez décrit déjà comment vous allez  
26 le déterminer et si, oui ou non, l'information doit être  
27 publique et comment est-ce que vous pensez que le CDMRN et le  
28 panel doivent interagir pendant la période électorale.

1 Est-ce qu'il y a une conclusion par rapport à  
2 ces questions ou est-ce que ce sont des sujets de discussion  
3 en cours?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Si je me rappelle bien,  
5 on a surtout mis l'accent sur la première question. Le CDMRN  
6 a pris... n'a pas fait... passé les membres du panel à travers  
7 toute la méthodologie pour qu'ils puissent comprendre comment  
8 ils savent ce qu'ils savent. Alors, c'était vraiment ça  
9 l'accent du travail présenté dans les discussions.

10 Mais on n'a pas forcément résolu les autres  
11 questions, mais je pense que le CDMRN a pu vraiment maintenir  
12 l'intérêt du panel autour de la question que j'ai soulevée  
13 plus tôt, c'est-à-dire que le gouvernement n'est pas  
14 forcément bien placé pour tenir compte des problèmes qui  
15 arrivent, et s'il y a la société active indépendante, bien,  
16 la société civile peut se prononcer.

17 C'est pas simplement le CDMRN, c'est les  
18 médias aussi qui jouent un rôle très important pour contrer  
19 des fausses histoires et d'autres aussi. Donc, je ne veux pas  
20 laisser l'impression que c'est seulement le CDMRN, il y a des  
21 groupes en dehors, des groupes de remue-méninges qui peuvent  
22 jouer un rôle également.

23 Mais je pense que le CDMRN a pu vraiment  
24 indiquer que c'est un groupe qui va pouvoir faire une  
25 contribution pour faire en sorte que nos élections soient  
26 davantage en sécurité.

27 **Mme LYNDIA MORGAN:** Est-ce que c'est inhabituel  
28 d'inviter des invités à l'externe au panel?

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Nous réinventons le  
2                   panel suite à chaque élection. C'est la première fois que  
3                   nous avons eu des invités externes qui se prononcent. Ça a  
4                   fonctionné, nous allons continuer.

5                   Et le panel a aussi entendu le gouvernement  
6                   de la France et du Royaume-Uni sur les conclusions suite à  
7                   leurs élections et nous avons pu avoir des agences de  
8                   sécurité nationale de ces deux groupes qui ont pu nous parler  
9                   de ce qu'ils ont vu pendant leur période électorale et que  
10                  les étaient les démarches qu'ils ont faites pour... et ça,  
11                  c'est pour s'assurer que le Canada ait un système qui soit  
12                  très fort. Donc, on continue à travailler pour que le panel  
13                  ait la meilleure information possible.

14                  Donc, c'est une nouvelle façon de  
15                  fonctionner. On prend de l'expansion et je pense que le  
16                  greffier et le panel nous ont donné la possibilité d'inviter  
17                  d'autres, des personnes à l'externe.

18                  **Mme LYNDA MORGAN:** Comment est-ce que vous  
19                  pensez que le CDMRN et le panel doivent interagir pendant la  
20                  période électorale? Est-ce que vous y avez pensé? Est-ce  
21                  qu'il y aura une collaboration ou est-ce qu'il y aura des  
22                  réunions qui vont continuer pendant la période électorale?

23                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Chaque instance est  
24                  indépendante, mais il faut comprendre que s'ils voient  
25                  quelque chose, c'est très important pour nous. Et ça peut  
26                  même être que « nous avons remarqué quelque chose, qu'est-ce  
27                  que vous... quelle est votre analyse, quelle est votre  
28                  évaluation? » Si eux, ils peuvent nous aider à mieux

1 comprendre, plus rapidement, ce qui se passe dans l'espace  
2 des médias numériques au Canada, eh bien, ce sont une  
3 ressource potentielle. Mais ce qui est important, vraiment  
4 important, c'est qu'ils sont indépendants.

5 **Mme LYNDA MORGAN:** Je voudrais comprendre la  
6 relation entre le BCP ID et l'Initiative de citoyenneté  
7 numérique. Alors, le DCI a été... existe depuis 2020. Ils ont  
8 reçu des projets pour la littéracie numérique. Alors, est-ce  
9 qu'il y a une relation particulière entre ces deux groupes?  
10 Comment est-ce qu'ils... on partage l'information?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je dirais c'est une  
12 relation de près. Nous avons pu profiter... nous avons un  
13 financement pour ce groupe et nous avons certaines questions  
14 qui sont vraiment importantes pour nous, alors ça fait partie  
15 de ce dont on discute. Il y a quelques années, il y avait les  
16 groupes de diaspora. Si vous regardez le financement des  
17 projets dans cette initiative numérique, vous allez voir que,  
18 oui, il y avait eu un financement pour les groupes de  
19 diaspora.

20 **Mme LYNDA MORGAN:** Merci beaucoup. Ce sont là  
21 mes questions.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Merci beaucoup.  
23 Alors, il est 13 h 29. Nous allons prendre...  
24 attendez... nous allons reprendre à 2 h 50, donc une heure et  
25 20 minutes.

26 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
27 vous plait.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon appétit, tout monde.

1                   **LE GREFFIER:** The sitting of the Commission is  
2 now in recess until 2:50 p.m. Cette séance de la Commission  
3 est maintenant suspendue jusqu'à 14 h 50.

4 --- Upon recessing at 1:29 p.m./

5 --- L'audience est suspendue à 13 h 29

6 --- Upon resuming at 2:50 p.m./

7 --- La séance est reprise à 14 h 50

8                   **LE GREFFIER:** Order please. À l'ordre, s'il  
9 vous plait.

10                   This sitting of the Foreign Interference  
11 Commission is now back in session. Cette séance de la  
12 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en  
13 session.

14                   The time is 2:50 p.m. Il est 14 h 50.

15                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, contre-  
16 interrogatoire.

17                   **Je pense**

18                   **COMMISSIONER HOGUE:** Alors, contre-  
19 interrogatoire. Je pense... Maitre Teich pour Human Rights  
20 Coalition? Oui? La Commission des droits de l'homme.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

22                   **Me SARA TEICH:** Bonjour.

23                   CAN.DOC36, s'il vous plait. « Partie C -  
24 Rapport institutionnel ». Passez à la page 27, et la toute  
25 dernière phrase en haut de la page 28.

26                   On identifie que ce comité existe.

27                   « Pour discuter des questions de  
28 politique étrangère et, à l'occasion,

1 l'ingérence étrangère. »

2 Est-ce que vous parlez des impacts sur les  
3 Ouïghours, Tibétains, et les praticiens de Falun Gong?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne suis pas membre de  
5 ce comité, et donc, ce comité-là ne m'est pas familier.

6 **Me SARA TEICH:** Si vous le savez, est-ce que  
7 le comité consulte avec ces communautés de la diaspora?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je regrette, je ne le  
9 sais pas.

10 **Me SARA TEICH:** On va passer à la page 31.  
11 Donc, « ADM China Committee ».

12 Alors, j'anticipe vos réponses, mais je vais  
13 poser la question quand même. Alors, ici, c'est :

14 « Les discussions sont une fois par  
15 mois ou aux deux mois pour discuter  
16 des questions sur les affaires  
17 étrangères, les relations chinoises  
18 et parfois de l'ingérence étrangère.

19 Savez-vous si vous parlez des impacts sur ce  
20 qui... les Ouïghours, les gens de Hong Kong, les Tibétains ou  
21 les praticiens de Falun Gong?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne connais pas les  
23 activités de ce comité.

24 **Me SARA TEICH:** Maintenant, beaucoup de  
25 comités, y'a le comité de la Chine, aussi deux fois par  
26 semaine sur l'Inde... ça, c'est... on trouve ça à la page 31.  
27 Est-ce que cette liste est complète? Et exhaustive?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne peux pas dire si

1 elle est complète, mais je peux dire que... vous voyez, il y a  
2 un grand nombre de comités qui sont mentionnés et je crois  
3 que c'est complet, mais je ne pourrais l'affirmer.

4 **Me SARA TEICH:** Savez-vous s'il y a d'autres  
5 comités qui portent sur un pays précis, hormis un des... la  
6 Chine?

7 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** At all within the  
9 federal government?

10 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** <Non interprété> Sorry  
11 to interrupt. Apologies to my friend. The Institutional  
12 Report was specifically crafted within the scope of this  
13 Foreign Interference Inquiry, so there may be other  
14 committees. They're not all listed. The beginning of the  
15 section identifies which committees are listed and why they  
16 are listed. So you can direct the witness to that portion.  
17 That might help.

18 **Me SARA TEICH:** D'accord. Je ne connais pas le  
19 numéro de la page, mais bon. Alors, bon, on va passer à une  
20 autre question.

21 D'après vous, est-ce que ça serait... il y  
22 aurait une valeur d'avoir des comités qui seraient dédiés à  
23 d'autres États, d'autres États qui ne sont pas inclus qui  
24 sont impliqués dans l'ingérence étrangère?

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est difficile pour moi  
26 de passer des remarques là-dessus parce que je ne connais pas  
27 les activités de ces comités que vous avez nommés.

28 **Me SARA TEICH:** D'accord. De façon générale,

1 ID a accru ses efforts. Est-ce que les efforts sont accrus  
2 auprès de la diaspora?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Nous tentons avec nos  
4 produits, on veut que ça soit convivial pour les comités de  
5 la diaspora. Les ID sont des unités très petites. La  
6 protection de la démocratie, ça, c'est dix personnes. Et on  
7 parle du gouvernement du Canada lui-même, la réponse, c'est  
8 que bien sûr que oui. Et puisqu'on est à l'écoute des enjeux  
9 auprès de ces communautés, je savais que tous les partis  
10 politiques qui sont reconnus ont élaboré un mandat pour  
11 l'enquête sur l'ingérence étrangère qui a une cible spéciale  
12 pour les groupes de la diaspora. Donc, il y a une  
13 préoccupation et surtout en ce qui concerne le lien avec  
14 l'ingérence étrangère.

15 **Me SARA TEICH:** Donc, l'ID étant très petit,  
16 vous ne traitez pas directement.

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, on le fait avec  
18 l'ICN. Et on fait en sorte que les trousseaux soient traduites  
19 dans les langues minoritaires.

20 **Me SARA TEICH:** D'accord. C'est tout pour moi.  
21 Merci.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le prochain, Monsieur  
23 Sirois pour l'ADRC.

24 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** C'est Madame Rodriguez.  
25 J'aimerais intervenir ici.

26 Pour les avocats, si vous allez intervenir,  
27 allumez vos micros pour que les interprètes puissent vous  
28 entendre et identifiez-vous pour le procès-verbal, ça sera

1 tellement plus facile pour la transcription. Merci.

2 COMMISSAIRE HOGUE: Merci.

3 Alors, Maitre Sirois.

4 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:

5 Me GUILLAUME SIROIS: Bonjour. Quand avez-vous  
6 appris que des Russes, des influenceurs avaient dépensé  
7 10 millions de dollars pour influencer les Canadiens grâce à  
8 Tenet ou par d'autres (inaudible)?

9 M. ALLEN SUTHERLAND: Je ne suis pas familier  
10 avec votre question.

11 Me GUILLAUME SIROIS: Vous ne connaissez pas  
12 Tenet Media?

13 M. ALLEN SUTHERLAND: <Non interprété> Yeah,  
14 Tencent, you mean?

15 Me GUILLAUME SIROIS: C'est un... ç'a été monté  
16 par des influenceurs canadiens mais payés par les Russes.  
17 Vous en avez entendu parler?

18 M. ALLEN SUTHERLAND: Oui.

19 Me GUILLAUME SIROIS: Quand?

20 M. ALLEN SUTHERLAND: Je crois que c'était au  
21 cours de l'été.

22 Me GUILLAUME SIROIS: Avant le 5 septembre ou  
23 après?

24 M. ALLEN SUTHERLAND: Après le 5 septembre.

25 Me GUILLAUME SIROIS: Alors, c'était grâce aux  
26 rapports médiatiques.

27 M. ALLEN SUTHERLAND: Oui.

28 Me GUILLAUME SIROIS: Et pourquoi vous ne

1 l'avez pas su avant, suite à la mise en accusation des États-  
2 Unis? Est-ce qu'il y avait des indications ailleurs au  
3 gouvernement que tout ça se passait?

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ben là, vous parlez d'un  
5 volet très particulier de renseignements bruts qui avaient  
6 été recueillis par les Américains. Alors, c'est pas  
7 surprenant que je ne l'ai pas vu avant que ça surgisse dans  
8 les médias.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** D'accord. Mais tout ceci  
10 s'est déroulé sur une assez longue période de temps, depuis  
11 novembre 2023, et je me demande, avons-nous un plan pour  
12 protéger la démocratie? On a des institutions qui sont  
13 partout, partout qui font leur travail. Mais pourquoi ç'a pas  
14 été capté par le gouvernement ou des ONG avant la mise en  
15 accusation des États-Unis?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je peux vous dire que le  
17 travail des institutions démocratiques au BCP, c'est donner  
18 un cadre politique. Nous ne sommes pas des consommateurs  
19 réguliers du renseignement, alors c'est pas surprenant que  
20 lorsque les renseignements sont collectés et même quand c'est  
21 circulé, c'est circulé selon qui a besoin de savoir. Alors,  
22 c'est pas surprenant que moi je n'ai pas reçu l'information.

23 Maintenant, pour l'énoncé plus large,  
24 pourquoi la Sécurité nationale n'était pas au courant, je ne  
25 peux pas répondre à leur place, car je n'en fais pas partie.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Maintenant, parlant de  
27 ce cadre politique, pensez-vous que le cadre a échoué dans  
28 l'identification de ce cas?

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas dans ce cas-là et  
2 pas selon ce que vous avez dit.

3                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, c'est quelque  
4 chose qui se passe et qui va continuer à se passer? C'est  
5 normal?

6                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** D'après vous, qu'est-ce  
7 qui s'est passé?

8                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Ben, il y a eu 50 vidéos  
9 sur des enjeux canadiens qui étaient publiés dans les médias  
10 qui ont été vus par un demi-million de Canadiens ou un  
11 million de personnes... un demi-million de personnes. Mais ç'a  
12 pas soulevé des drapeaux rouges ou pas?

13                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Mais je ne sais pas si  
14 c'était le cas ou pas.

15                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, vous ne savez pas  
16 si, au gouvernement, ç'a été un drapeau rouge?

17                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Moi, je suis responsable  
18 du cadre politique. Là, vous parlez des agences ou des  
19 renseignements bruts des agences de renseignement. Et moi, je  
20 n'ai pas participé dans tout ce qui se passait dans ces  
21 domaines-là.

22                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, je vais formuler  
23 autrement. Ce n'était pas pendant une période électorale et  
24 vous avez dit dans votre interrogatoire en chef que vous  
25 tentez, au lieu de passer à une période précise électorale,  
26 mais plutôt 365 jours.

27                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Le Canada.

28                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, est-ce que

1 l'approche vous aiderait à repérer ces cas-là?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Par exemple, le groupe  
3 de travail SITE est opérationnel maintenant. Donc, le groupe  
4 de travail fonctionne, alors on paye davantage d'attention  
5 aux enjeux étrangers qu'avant.

6 Alors, si votre question, c'est que ça n'a  
7 pas été capté, c'est parce que vous ne posez pas la question  
8 à la bonne personne. Alors, je vous demande pardon, mais je  
9 ne peux pas savoir des choses auxquelles je n'étais pas  
10 exposé.

11 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète n'a pas entendu la  
12 question.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** <Non interprété> No  
14 problem. Are there any policies that could be implemented to  
15 better detect these sort of disinformation campaigns?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il me semble que votre  
17 question, c'est une question de très particulier. Ça serait  
18 vraiment pour l'Agence de sécurité nationale.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ben, je parlais... je vous  
20 demande s'il n'y avait pas de politique qui pourrait  
21 l'adresser pour s'y attaquer?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** J'imagine qu'il pourrait  
23 y avoir plus d'appuis pour les agences de renseignement.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, ça serait les  
25 Protections des renseignements qui seraient intéressées?

26 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le genre de  
27 renseignement que vous êtes en train de cibler de l'IF  
28 clandestin que normalement ça attirerait l'attention des

1 agences de sécurité.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Aucune autre?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Comment dirais-je... il me  
4 semble que c'est premièrement d'intérêt primordial pour les  
5 agences de sécurité nationale.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et qui d'autre?

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Peut-être un intérêt  
8 plus large... non, je pense que les agences de sécurité  
9 nationale seraient les organismes qui seraient principalement  
10 préoccupées par les questions que vous avez soulevées.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Savez-vous s'il y a eu  
12 des conséquences, des répercussions de cette campagne de  
13 désinformation? J'imagine que non parce que ç'a été traité  
14 par les agences de sécurité nationale.

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne sais pas.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, ça m'amène à mon  
17 prochain point. C'est que les agences de sécurité nationale  
18 ont leurs activités en secret, leur travail n'est pas au vu  
19 et au su des Canadiens. On ne peut pas parler, donc, parce  
20 que la plupart de ces... c'est ce que CSE nous a dit ce matin,  
21 ils ne peuvent pas répondre aux questions par rapport à Tenet  
22 Media parce que c'est couvert par la confidentialité des  
23 renseignements de sécurité nationale.

24 Pensez-vous que c'est un risque le fait que  
25 les Canadiens ne peuvent pas savoir ce qui se passe par  
26 rapport à ces enjeux-là et pour la diaspora?

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je crois que c'est une  
28 question qui est pleine de défis. Et évidemment, il y a... il

1 faut protéger les sources, il y a un besoin pour protéger les  
2 méthodes. Ces choses-là ne peuvent pas être connues de façon  
3 générale.

4 Mais les caractéristiques de l'ingérence  
5 étrangère peuvent être dévoilées au Canada et il y a eu pas  
6 mal de travail qui a été fait pour tenter de le faire  
7 justement. Et on doit en faire plus. Alors, dans ce sens, je  
8 suis d'accord avec vous.

9 ESC et SCRS ont produit des rapports qui  
10 parlent de l'environnement de la menace, il y a eu quatre  
11 rapports. Au début, c'était la première fois au monde qu'un  
12 tel rapport avait été créé qui donnait les menaces auxquelles  
13 le Canada fait face.

14 Alors, c'est comme ça que les agences de  
15 sécurité nationale sont en train de donner l'information  
16 qu'elles peuvent, un rapport à leur compréhension de  
17 l'environnement des menaces. Et si vous allez voir le  
18 rapport, ils nomment le pays, y compris la Russie, et je  
19 crois aussi que si vous consultez les activités... les  
20 activités de David Vigneault, anciennement du CRSS, il est  
21 allé au Border Trade à Toronto pour en parler, et ailleurs  
22 aussi, et évidemment, il faudrait vérifier le procès... le  
23 rapport, mais aussi la Russie.

24 Alors, c'est un défi pour informer les  
25 Canadiens des menaces à la démocratie canadienne. C'est  
26 important de faire preuve de proportionnalité.

27 La démocratie canadienne est résiliente. Il y  
28 a... nos élections ont de l'intégrité et ça va continuer ainsi.

1 Et nous avons vu ailleurs dans le monde, dans des pays  
2 beaucoup plus précaires que nous, qu'ils sont encore capables  
3 d'avoir des évènements démocratiques avec intégrité. On l'a  
4 vu en France et en Grande-Bretagne, Taiwan, Estonie,  
5 Finlande, des gens qui sont vraiment sur la première ligne de  
6 cette désinformation, et qui sont capables d'avoir des  
7 élections démocratiques et je ne vois pas pourquoi le Canada  
8 ne le ferait pas.

9 Le dialogue que vous mentionnez, c'est  
10 sérieux, il faut que ça se fasse avec une grande attention.  
11 On ne peut pas révéler nos méthodes et nos secrets de métier.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, pour vous, c'est  
13 pas un problème que ces choses-là se passent au Canada et on  
14 ne peut pas savoir pourquoi on l'a su des États-Unis plutôt  
15 que du Canada ou quand est-ce que les agences de sécurité  
16 nationale sont devenues au courant.

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Mais je crois que vous  
18 devriez vous adresser aux agences de sécurité nationale.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Voilà pour mes  
20 questions.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, pour le  
22 Concern Group, Maitre Chantler.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

24 **MR. NEIL CHANTLER:** Bonjour.

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bonjour.

26 **MR. NEIL CHANTLER:** Neil Chantler pour le  
27 Chinese Canadian Concern Group.

28 J'aimerais voir WIT94.

1 C'est votre résumé de témoignage. Je vais  
2 vous poser des questions sur une idée que vous avez  
3 mentionnée, que d'armer le public sur les informations sur  
4 l'ingérence étrangère et quelques leçons tirées que nous  
5 avons... bon, l'exemple de Taiwan.

6 Paragraphe 17, s'il vous plait.

7 C'est là où vous parlez de Taiwan et :

8 « L'ID, [...] le Secrétariat, c'est-à-  
9 dire, a un inventaire continu de ce  
10 qui est vu internationalement afin  
11 d'identifier les acteurs ou les  
12 secrets de métier, les acteurs  
13 étrangers. Par exemple, monsieur  
14 Sutherland a prêté une attention  
15 spéciale comment l'écosystème de  
16 Taiwan a réussi à se nettoyer, si  
17 vous voulez, pour rendre ineffective  
18 la désinformation. L'IA, la  
19 désinformation étrangère produite par  
20 l'IA durant 2024 et les élections  
21 présidentielles. »

22 Qu'est-ce qu'ils ont fait à Taiwan? Pourquoi  
23 est-ce que c'est différent de ce qui se passe au Canada?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** J'ai eu l'occasion  
25 d'assister à une conférence organisée par Affaires mondiales  
26 Canada et l'U d'Ottawa et l'ambassade des États-Unis, et là,  
27 on a eu le privilège de rencontrer plusieurs membres des  
28 groupes de la société civile de Taiwan. Et ce qui est très

1 impressionnant, enfin, y'a beaucoup de choses qui sont  
2 impressionnantes, mais dans l'espace démocratique, c'est la  
3 capacité de la société civile d'identifier la désinformation  
4 et la mésinformation. Et ici, ce sont des éléments de  
5 désinformation générés par l'AI. Et à ce que je sache, c'est  
6 le premier cas qui a été noté, et ça, c'était durant la  
7 campagne présidentielle 2024, et ils l'ont repérée très  
8 rapidement. Et donc, ça démontrait l'efficacité parce que  
9 c'était pas une agence gouvernementale, c'était leur société  
10 civile qui a réussi à le faire.

11 Alors, ça démontre qu'ils ont une société  
12 civile très efficace et ça démontre le potentiel de cette  
13 société civile de jouer un rôle pour contrer la  
14 mésinformation.

15 **MR. NEIL CHANTLER:** Ce n'était pas des  
16 démarches entreprises par le gouvernement taiwanais?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance.  
18 Vous pourriez leur parler et obtenir une réponse légèrement  
19 différente, mais c'était notamment la société civile.

20 **MR. NEIL CHANTLER:** Comment mesurez-vous le  
21 succès? Comment savez-vous que ce qui s'est passé à Taiwan  
22 était un succès dans la lutte contre l'intelligence  
23 artificielle?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dans ce cas, il n'y a  
25 pas eu d'impacts sur les élections. C'était de la  
26 désinformation et mésinformation générées par l'intelligence  
27 artificielle qui a été découverte rapidement.

28 **MR. NEIL CHANTLER:** C'est difficile de mesurer

1 le succès de cela. On n'est jamais sûr de l'impact.

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

3 **MR. NEIL CHANTLER:** C'est difficile de mesurer  
4 l'impact dans l'ingérence étrangère et de même des efforts à  
5 les contrer.

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Quand quelque chose a  
7 été découvert rapidement, c'est une mesure de succès.

8 **MR. NEIL CHANTLER:** Si on pourrait dérouler au  
9 paragraphe 21 du même document, s'il vous plait.

10 Ici, c'est l'endroit où vous parlez des  
11 efforts récents du groupe de travail SITE à afficher des  
12 rapports publics des élections partielles. Vous indiquez  
13 que :

14 « Cela démontre les efforts aux  
15 Canadiens pour assurer l'intégrité  
16 des élections. Ça fait partie de la  
17 transparence du gouvernement en  
18 matière d'ingérence étrangère. »

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

20 **MR. NEIL CHANTLER:** Contrairement à l'approche  
21 en 2021 ou la conclusion de 2021 que d'alerter le public à  
22 propos de l'ingérence étrangère pourrait justement mener à  
23 l'érosion de la confiance.

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est une question  
25 d'évolution. La société canadienne se trouve dans un contexte  
26 très différent comparativement à 2019 et 2021. Cette enquête  
27 permet d'informer les Canadiens et Canadiennes à propos des  
28 menaces. Ils s'attendent d'être informés et cette attente

1 n'existait peut-être pas autant en 2019.

2 Ce que le gouvernement tente de faire est de  
3 faire évoluer son approche, alors que la société change et  
4 les menaces évoluent. Un des sujets où on prête plus  
5 d'attention, et je sais que vous êtes dans une situation  
6 d'enquête également, c'est comment normaliser des  
7 communications afin que, si le gouvernement omettait quelque  
8 chose, ce n'est pas perçu comme quelque chose qui mine  
9 l'intégrité des élections.

10 Nous sommes conscients du fait qu'il y a une  
11 possibilité que l'intervention gouvernementale pourrait  
12 amplifier des choses en attirant de l'attention sur le sujet  
13 ou bien il pourrait y avoir un sentiment que quelque chose ne  
14 va pas, est-ce qu'il y a une menace à l'intégrité. Si on  
15 pouvait normaliser les communications, expliquer aux  
16 Canadiens, puisqu'ils connaissent mieux ces enjeux, on serait  
17 en meilleure posture qu'auparavant.

18 **MR. NEIL CHANTLER:** Ça semble être un pas  
19 positif vers l'avant. Et mon client serait certainement  
20 d'accord que la diffusion de l'information sur la  
21 désinformation qui cible les acteurs chinois, ça pourrait  
22 aussi comporter des risques. J'imagine que vous y avez pensé,  
23 mais j'aimerais avoir comment vous avez travaillé autour de  
24 ces risques.

25 Je vais vous proposer deux risques,  
26 notamment. Il est possible maintenant que le public pourrait  
27 être désensibilisé par rapport aux annonces de l'ingérence  
28 étrangère et ne plus y prêter attention. Avez-vous songé à

1 cela et comment avez-vous géré cela dans votre raisonnement?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je pense que cela a  
3 trait... bon, la désensibilisation aux risques, je pense qu'il  
4 s'agit... bien qu'on ne souhaite pas que tout soit dramatique,  
5 avec des éléments d'information, on sait... on n'aimerait pas  
6 non plus que personne y prête attention. Il faut expliquer  
7 clairement ce qui est arrivé, ce que les Canadiens pourraient  
8 faire pour se protéger. Et de là, moi, je fais confiance aux  
9 Canadiens de comprendre l'ampleur des risques, et puisque  
10 cela implique notre démocratie, c'est important.

11 Je pense que les chances de désensibilisation  
12 – en tout cas, j'espère, ne sont pas élevées.

13 **MR. NEIL CHANTLER:** On présume que la réponse,  
14 ça sera dans la communication. Ça sera très clair si c'est  
15 très sérieux.

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

17 **MR. NEIL CHANTLER:** Deuxième risque. Le public  
18 pourrait finir par compter sur l'évaluation du gouvernement  
19 sur l'ingérence étrangère et les annonces là-dessus et penser  
20 que s'il n'y a pas d'annonce, il n'y a pas de problème  
21 courant. Par exemple, on parle du fardeau de la bénévolence,  
22 que vous adoptez une attente ou un piège des attentes.

23 Comment avez-vous travaillé sur cette notion,  
24 qu'en adoptant ce rôle ou en assumant ce rôle, vous devez le  
25 prendre au sérieux? Maintenant, le public compte sur les  
26 annonces du gouvernement sur l'ingérence étrangère.

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dans le cadre de notre  
28 réponse, il ne faut pas compter seulement sur le

1       gouvernement. C'est ça qui est important. Donc, il y a la  
2       société civile, il y a des acteurs de la société civile qui  
3       jouent un rôle important, comme les médias et les partis  
4       politiques. Tous ces acteurs doivent jouer un rôle pour  
5       appuyer notre démocratie.

6                   Maintenant, si les Canadiens ne font rien,  
7       n'ont pas besoin de se préoccuper de la désinformation et de  
8       la mésinformation, eh bien, j'espère que cela ne soit pas le  
9       cas, ni dans l'intervalle, étant donné la situation actuelle  
10      de notre société. Mais dorénavant ou désormais, cela pourrait  
11      devenir un problème et on gèrera à ce moment-là.

12                   **MR. NEIL CHANTLER:** C'est peut-être  
13      problématique lorsque le gouvernement fait des annonces à  
14      propos de la désinformation, selon le gouvernement. C'est où  
15      que vous... c'est à quel moment que vous allez sonner la  
16      sonnette d'alarme? Ce sont des vraiment choses difficiles à  
17      distinguer. Êtes-vous d'accord?

18                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne pense pas que les  
19      Canadiens vont simplement rester passifs lorsqu'ils sont  
20      confrontés à de l'information à l'effet qu'il y ait de  
21      l'ingérence étrangère dans leurs élections. L'intérêt pour  
22      cette enquête nous le démontre.

23                   **MR. NEIL CHANTLER:** Ce sont mes questions.  
24      Merci.

25                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat pour Erin O'Toole.

26      **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

27                   **Me THOMAS JARMYN:** Bonjour, Monsieur  
28      Sutherland.

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bonjour.

2                   **Me THOMAS JARMYN:** Je suis Tom Jarmyn, avocat  
3 d'Erin O'Toole.

4                   J'aimerais vous poser quelques questions à  
5 propos du rôle du PDU et des médias sociaux.

6                   D'après ce que je comprends, ils sont  
7 responsables de la coordination des relations avec  
8 différentes entreprises des médias sociaux qui œuvrent au  
9 Canada.

10                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je pense qu'on exagère  
11 un petit peu son rôle. Ce qu'on a fait en 2019 et 2021 est au  
12 nom du ministre responsable des institutions démocratiques.  
13 On a travaillé avec lui sur la Déclaration canadienne sur  
14 l'intégrité électorale en ligne. Ce que je veux dire par là,  
15 c'est qu'il y a d'autres groupes, y compris des agences de  
16 sécurité nationale qui ont leurs propres relations avec les  
17 plateformes de médias sociaux.

18                  **Me THOMAS JARMYN:** Merci. Mais il est  
19 responsable du développement de... ou l'élaboration de  
20 politiques ou la coordination de politiques au sein du  
21 gouvernement du Canada compte tenu des relations entre les  
22 médias sociaux et nos institutions démocratiques. Est-ce que  
23 c'est bien vrai?

24                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Nous n'avons pas de  
25 monopole dans ce sens. On n'aimerait pas laisser cette  
26 impression, mais il y a la protection du plan démocratique  
27 mené par les ministres des institutions démocratiques. On  
28 offre des orientations à ces personnes dans l'élaboration des

1 choses qui comprennent les... qui incluent aussi les  
2 plateformes de médias sociaux.

3 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais passer  
4 maintenant à la question de WeChat. Je propose que WeChat est  
5 fondamentalement différent en tant que réseaux sociaux  
6 comparativement à Facebook, X ou Google. Est-ce que vous êtes  
7 d'accord?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Et si on pourrait  
10 maintenant projeter à l'écran la pièce CAN11293. Et si on  
11 pourrait réduire la taille.

12 Donc, ça, c'est une note du mois de juillet  
13 2023. On parle des efforts de la Chine à dominer le paysage  
14 des médias. Donc :

15 « RPC limite les possibilités  
16 d'entendre des voix contraires et en  
17 favorisant l'autocensure. »

18 Et sur le point 6, on parle de comment on  
19 favorise des efforts de répression transnationale et pour  
20 influencer les résultats « électoraux ». Cela correspond à  
21 votre compréhension de leur opinion des institutions  
22 démocratiques?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il s'agit d'un document  
24 du Secrétariat des renseignements. Je n'ai pas de raison  
25 d'être en désaccord avec leur conclusion.

26 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais passer au  
27 paragraphe 11 en bas de la page 3. Ici, on traite de WeChat  
28 comme une des principales sources de nouvelles en Chine. Et

1 si on continue avec le paragraphe 12, et à la page suivante,  
2 on parle de la nature englobante de WeChat et comment elle  
3 « facilite l'influence et les opérations d'influence ».

4 D'après votre compréhension, est-ce que le  
5 contrôle du CPC... en fait, PCC correspond également?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne suis pas un expert  
7 de WeChat. Pour l'analyse, je me fie aux conclusions du  
8 Secrétariat.

9 **Me THOMAS JARMYN:** J'ai compris de vos  
10 commentaires qu'il y a eu des discussions pour intégrer  
11 WeChat dans l'initiative de la protection de notre démocratie  
12 en ligne. Est-ce que ces niveaux de contrôle par le  
13 gouvernement chinois sont présents?

14 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il faudrait en tenir  
15 compte à l'avenir. Il est important de noter que ce que  
16 j'avais évoqué à cette conversation initiale pour voir les  
17 possibilités. On aura d'autres discussions et nous allons  
18 dialoguer également avec les agences de sécurité nationale en  
19 cours de route. Et si on arrive à une entente, on va  
20 procéder.

21 La Déclaration canadienne est une entente  
22 volontaire et cherche à établir un lien entre les plateformes  
23 de médias sociaux et le gouvernement. Ainsi, s'il y a un  
24 problème, il y a moyen de les contacter pour faire en sorte  
25 qu'ils respectent leurs normes communautaires, et c'est  
26 sensé, donc, promouvoir de bons comportements. Mais c'est  
27 volontaire. Je n'aimerais pas trop exagérer son importance.

28 Nous devons être prudents dans notre

1        approche. Je pense que c'est le cas, mais il est important  
2        d'entamer ces discussions pour examiner les possibilités.

3                    **Me THOMAS JARMYN:** Mais les commentaires de  
4        ces agences de renseignement, c'est que WeChat est conçu pour  
5        propager la désinformation et la mésinformation qui  
6        facilitent la défense des intérêts chinois. Si ces  
7        caractéristiques, ça (inintelligible), qu'est-ce que ça peut  
8        faire?

9                    **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est ça qu'il faudrait  
10       étudier avec les agences de sécurité nationale.

11                   **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

12                   Peut-on maintenant projeter à l'écran  
13       CEF302\_R?

14                   C'est un document du mois d'août 2024 où la  
15       commissaire des élections, au fond, examine les plaintes  
16       logées à l'égard des élections dans la région du Grand-  
17       Vancouver. La commissaire a conclu qu'il n'y avait pas de  
18       motif pour procéder avec la question d'ingérence.

19                   Dans le cadre de cette enquête, on voit à la  
20       pièce 302 que la commissaire ou son personnel ont interrogé  
21       différents électeurs dans la région.

22                   J'aimerais qu'on passe au paragraphe 96,  
23       page PDF 41. En bas du paragraphe.

24                   Alors, vers le milieu, il y a une phrase qui  
25       évoque des entrevues.

26                   « [...] avec WeChat, on pouvait  
27                   seulement afficher ce que le  
28                   gouvernement chinois vous permet

1 d'afficher ou de publier. Le  
2 destinataire ne peut voir rien  
3 d'autre. Et on utilise l'intelligence  
4 artificielle. Et en bout de ligne,  
5 les enquêteurs ont bien compris que  
6 les utilisateurs canadiens chinois de  
7 WeChat qui ont été interrogés  
8 s'attendent à ce que P (sic)  
9 surveille leur conduite et leur  
10 contenu sur WeChat. »

11 Alors, quelles sont les démarches que le PDU  
12 entreprendrait pour transmettre à la diaspora chinoise à  
13 propos de la confidentialité du scrutin? Peut-être ils  
14 devraient s'inquiéter de ce genre d'activités?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le groupe PDU n'est pas  
16 équipé de fonctionner comme vous le proposez. Après des  
17 groupes de la diaspora, il s'agit plutôt d'une initiative du  
18 gouvernement du Canada.

19 **Me THOMAS JARMYN:** Et saviez-vous que le même  
20 genre de technique a été utilisé auprès du député Chong, ce  
21 qui a mené à la déclaration que le personnel diplomatique  
22 canadien était des personnes *non grata*?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** En ce qui concerne le  
24 député, monsieur Chong, je crois que vous avez bien décrit  
25 cela.

26 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais qu'on passe  
27 maintenant à TikTok et si on pourrait projeter à l'écran la  
28 pièce CAN4358\_0001.

1                   Alors :

2                   « Ce sont des données personnelles

3                   qui sont accessibles pour la Chine. »

4                   Plus tard, en raison de la *Loi sur la*

5                   *cybersécurité et sur le renseignement national et la sécurité*

6                   *nationale*, que TikTok est un outil pour propager la

7                   désinformation. Êtes-vous d'accord?

8                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne suis pas en mesure

9                   de répondre à cela.

10                  **Me THOMAS JARMYN:** Je n'ai pas d'autres

11                  questions.

12                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

13                  Avocat de Jenny Kwan? Maitre Kakkar ou Maitre

14                  Choudhry?

15                  **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

16                  **Me MANI KAKKAR:** Bonjour.

17                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bonjour.

18                  **Me MANI KAKKAR:** Je suis Mani Kakkar, avocate

19                  de madame Kwan.

20                  J'ai quelques questions pour vous à propos de

21                  DM CIR. Je pense que vous avez expliqué dans votre témoignage

22                  qu'il s'agit de l'équivalent d'un Panel de Cinq, mais c'est

23                  en dehors de la période concernée.

24                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact comme

25                  énoncé. C'est en dehors de la période de transition. Cela

26                  ressemble au Groupe de Cinq, il y a des membres qui vont

27                  devenir membres du Groupe des Cinq. DM CIR existait au moment

28                  où les autorités ministérielles sont toujours en place.

1                   **Me MANI KAKKAR:** Je comprends, et j'aimerais  
2 maintenant aborder les détails et les différences entre les  
3 deux. Je crois que c'était dans votre témoignage que,  
4 lorsqu'on vous a montré la pièce 722, en fait, il y avait un  
5 seuil mentionné dans le cadre des travaux du Groupe des Cinq.  
6 Est-ce que ce seuil est différent entre les deux groupes,  
7 entre le Groupe des Cinq et le DM CIR?

8                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le Seuil pour le Groupe  
9 des Cinq dans la directive du Cabinet qui est avec une  
10 majuscule, « S » majuscule. Je ne sais pas si c'est la même  
11 chose pour DM CIR. C'est quelque chose qui existe en lien  
12 avec des autorités ministérielles, et donc, probablement par  
13 rapport aux communications gouvernementales.

14                   Ce qui était en place pendant les neuf  
15 élections partielles et on a eu le spamouflage, et Michael  
16 Chong, l'incident impliquant Michael Chong, dans les deux  
17 cas, ce n'était pas nécessairement clair pour moi que c'était  
18 la même chose que le seuil qui impacte l'intégrité des  
19 élections, mais en utilisant le seuil – petit « s » –, c'est  
20 celui qui, dans ce cas, serait le mécanisme de réponse  
21 rapide.

22                   **Me MANI KAKKAR:** Je crois que vous dites que  
23 les Canadiens pourraient réagir différemment du DM CIR en  
24 élections que durant les élections.

25                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est là où je voulais  
26 faire le lien. Les élections partielles nous permettent de  
27 mettre à l'essai une communication plus proactive de la part  
28 du gouvernement canadien, et ça peut se passer de deux

1       façons. Avec plus de transparence, car le groupe de travail  
2       SITE, suite aux élections, a fait une évaluation de  
3       l'intégrité de l'élection, et je crois que ça, c'est très  
4       important pour rassurer les Canadiens.

5                   Mais aussi, on s'est penché davantage sur les  
6       communications, le spamouflage et Michael Chong, donc ça,  
7       c'est le seuil - « s » minuscule -, mais cela suggère qu'on  
8       est en train d'élaborer de nouvelles stratégies étatiques, on  
9       est en train de réagir à un environnement qui est en train de  
10      changer, et pour moi, c'est autour du jour où il y a eu  
11      l'invasion de l'Ukraine où il y a eu un plus grand intérêt à  
12      pointer du doigt les acteurs étrangers qui s'ingèrent dans  
13      les affaires. Alors, c'est ce qu'on tente de faire. Alors, on  
14      démontre une pratique plus avancée et une pratique plus  
15      évoluée.

16                   **Me MANI KAKKAR:** J'apprécie le commentaire et  
17      j'apprécie que vos réponses... votre réaction va évoluer à  
18      mesure que les connaissances évoluent.

19                   J'aimerais faire une autre précision et par  
20      la suite parler des incohérences entre les réponses entre les  
21      partielles et les élections.

22                   Donc, quand le seuil est moindre ou  
23      différent, mais la réaction, vous avez dit que le Panel de  
24      Cinq, c'était une entité avec un seul but, mais avec les  
25      sous-ministres, ils ont plus d'outils à leur disposition.

26                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

27                   **Me MANI KAKKAR:** Donc, durant les partielles,  
28      les gens qui seront responsables de communiquer avec le

1 public, si l'ingérence atteint un seuil - « s » minuscule -,  
2 parfois peuvent aussi répondre durant des élections  
3 partielles pour avoir une trousse assez élargie, mais avec  
4 les élections, il y a une boîte à outils à utilisation  
5 distincte et unique.

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, il peut y avoir  
7 toute une gamme d'outils. On peut avoir des démarches  
8 diplomatiques, ou on appelle l'ambassadeur, ou on fait une  
9 annonce avec les gens des communications et avec vos experts  
10 pour décrire ce qui se passe. Pour le Panel, cette tribune  
11 d'experts, quand il y a un incident qui va toucher  
12 l'intégrité des élections, le groupe va faire son travail  
13 d'identifier qu'est-ce qui s'est passé et comment les  
14 Canadiens peuvent se protéger. C'est censé être utilisé que  
15 rarement.

16 Ce que nous sommes en train d'évaluer, donc  
17 avec le seuil - « s » minuscule -, c'est une plus grande  
18 gamme de réactions qui seraient disponibles au gouvernement  
19 du Canada pour engager différentes unités de différentes  
20 façons. Ça peut être l'atténuation de certains risques. On en  
21 a parlé ce matin, mais il y a toute une gamme dans cette  
22 boîte à outils qui pourrait être utilisée pour régler les  
23 problèmes que vous avez signalés.

24 **Me MANI KAKKAR:** Vous dites qu'il y a la... une  
25 plus grande gamme durant les élections ou durant les  
26 partielles?

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Excusez-moi si je n'ai  
28 pas été clair. Toute la série d'outils peut être utilisée

1       durant des élections complètes, comme vous avez vu dans les  
2       partielles. Les partielles, c'est comme un projet pilote, ça  
3       nous montre ce qui pourrait se passer.

4               **Me MANI KAKKAR:** Donc, alors ce qu'on a vu  
5       dans les partielles et ces outils sont en place ou pourraient  
6       être en place pour des élections générales. Mais êtes-vous  
7       d'accord avec moi que les élections partielles devraient être  
8       autant protégées?

9               **M. ALLEN SUTHERLAND:** La différence entre les  
10       deux, dans les partielles, les autorités ministérielles sont  
11       complètement intactes et y'a pas de directives du Cabinet.  
12       Alors, la trousse à outils dans les deux cas est aussi  
13       grande, mais pas pareille parce que vous n'avez pas un panel,  
14       un groupe pour...

15              **Me MANI KAKKAR:** Mais l'ingérence étrangère  
16       devrait être traitée de la façon, que ce soit en partielles  
17       qu'en générales, qu'il ne devrait y pas avoir de différence?

18              **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ce que je dis en  
19       pratique, c'est que les deux finalement seront très  
20       semblables.

21              **Me MANI KAKKAR:** D'accord. Merci. Et  
22       maintenant, je vais passer à cette question des partis  
23       politiques et les breffages que vous leur donnez.

24              À la page 8 de votre témoignage... de votre  
25       résumé, c'est-à-dire, vous avez parlé de breffer les partis  
26       politiques.

27              **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

28              **Me MANI KAKKAR:** Et ce qui devient clair dans

1       cette enquête, c'est que les processus de mises en  
2       candidatures et de leadership sont sujets à l'ingérence  
3       étrangère pour plusieurs raisons.

4               Est-ce que je peux vous demander les  
5       brefrages, que ce soit fait par les sous-ministres et leurs  
6       groupes, est-ce que ça comprend l'affirmation qui touche les  
7       mises en candidatures et aussi pour les courses à la  
8       direction?

9               **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance,  
10       car je n'en faisais pas partie.

11              **Me MANI KAKKAR:** Mais d'après vous, est-ce  
12       qu'ils devraient l'être?

13              **M. ALLEN SUTHERLAND:** La contestation de mises  
14       en candidatures, c'est assez sensible. Le premier rapport de  
15       la Commission, j'aimerais aussi noter qu'il y a eu des  
16       recommandations par Stéphane Perrault dans ce domaine et  
17       qu'il a recommandé qu'Élections Canada n'est pas à sa place  
18       pour traiter de ces contestations de mises en candidatures.

19              J'aurais deux points. Si ceci touche  
20       directement les partis politiques, engager les partis  
21       politiques là-dessus, c'est tout à fait essentiel. Ce sont  
22       eux les essentiels de comment se font les mises en  
23       candidatures. Aussi, les mises en candidatures, c'est un  
24       exercice en démocratie. S'il y avait des règlements avec un  
25       tel fardeau, ça serait lourd et ça pourrait avoir un effet  
26       sur des plus petits partis, et ça rendra les mises en  
27       candidatures moins susceptibles de se produire. Donc, ça va à  
28       l'encontre des intérêts de la démocratie.

1                   Alors, voilà quelques réflexions là-dessus.

2                   **Me MANI KAKKAR:** D'accord.

3                   Et une question, s'il vous plait, Madame la  
4                   Commissaire?

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, mais rapide, hein?

6                   **Me MANI KAKKAR:** Donc, pensez-vous que les  
7                   renseignements qui sont pertinents à une mise à candidature  
8                   et pas à une élection devraient être partagés avec les partis  
9                   électorales dans les breffages donnés par DM CIR pourrait  
10                  donner au ministre ou <non interprété>...

11                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est une question très  
12                  théorique, mais la réponse : en théorie, oui.

13                  **Me MANI KAKKAR:** Et ma dernière question. On a  
14                  parlé des mises en candidatures et on tient compte aussi... il  
15                  y a eu un témoignage à l'effet que les membres de la Chambre,  
16                  il y a des obligations partisans, et entre les activités et  
17                  le rôle d'un député.

18                  Avec tout ça, dans els processus de mises en  
19                  candidatures, pensez-vous qu'on devrait avoir un organisme  
20                  indépendant, que ça ne soit pas le Panel de Cinq ni le DM  
21                  CIR, que durant la période de *caretaking*, peut-être qu'avec  
22                  des autorités ministérielles, déléguer des fonctions pour...  
23                  puisque les lignes sont assez floues et ça prend plus qu'une  
24                  action gouvernementale?

25                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pardon? Ça, c'est pour  
26                  appuyer les partis politiques?

27                  **Me MANI KAKKAR:** Non, mais au lieu d'avoir un  
28                  Panel de Cinq ou DM CIR, il y aurait un organisme indépendant

1 pour voir si, avec ce seuil-là, s'il faut prendre une action  
2 quelconque dans ces élections partielles ou générales, et ça  
3 serait indépendant parce que la ligne entre les activités  
4 partisans et les activités au sein du gouvernement, la ligne  
5 est tellement floue que ça serait mieux pour avoir un  
6 organisme indépendant pour servir ce rôle.

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non, je ne suis pas  
8 d'accord. Mais l'avantage avec le Panel of Five, le Panel de  
9 Cinq, c'est que c'est neutre, pas partisan, efficace, neutre,  
10 c'est un groupe de prise de décisions qui est lié très  
11 étroitement à nos agences de sécurité nationale et a  
12 l'information requise pour donner les... en arriver à des  
13 bonnes décisions. Alors, non, je ne suis pas d'accord.

14 **Me MANI KAKKAR:** Merci, Monsieur Sutherland.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le Procureur général du  
16 Canada?

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SÉBASTIEN DASYLVA:**

18 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Bonjour, Madame la  
19 Commissaire. Sébastien Dasylda pour le ministère de la  
20 Justice, gouvernement du Canada.

21 Monsieur Sutherland, le ministre LeBlanc vous  
22 avait demandé de travailler auprès des provinces et  
23 territoires. Vous avez dit auparavant que la trousse d'outils  
24 était conçue par l'Unité pour la protection de la démocratie,  
25 de concert avec les provinces et territoires. C'est bien le  
26 cas?

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

28 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** COM475, s'il vous

1 plait.

2 --- PIÈCE No. COM0000475.EN:

3 Toolkit to resist DISINFORMATION and  
4 FOREIGN INTERFERENCE for community  
5 leaders

6 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Alors, c'est la trousse  
7 d'outils qui a été préparée par l'UCP?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

9 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Alors, qu'est-ce qu'on  
10 retrouve dans ce document?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ce document donne au  
12 lecteur l'information sur la désinformation et la  
13 mésinformation et les étapes à prendre ou les mesures à  
14 prendre pour se protéger.

15 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Vous avez parlé aussi  
16 d'un manuel, un guide pour les fonctionnaires. CAN34019.

17 --- PIÈCE No. CAN034019.0001:

18 Countering Disinformation: A  
19 Guidebook for Public Servants

20 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Pouvez-vous nous parler  
21 de la différence entre le premier document et celui-ci?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le premier document  
23 était à l'intention d'un public plus large, y compris des  
24 dirigeants des communautés, les provinces et les groupes  
25 communautaires, et ici, ce guide qui était disponible aux  
26 provinces, c'est à l'intention des fonctionnaires pour les  
27 aider à comprendre les répercussions des désinformation et  
28 mésinformation sur les services gouvernementaux.

1                   **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Vous avez dit à huis  
2                   clos, vous avez parlé d'un compendium de meilleures  
3                   pratiques. On n'a pas le document. Alors, c'était quoi le  
4                   contenu?

5                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dans ce compendium de  
6                   pratiques exemplaires pour les fonctionnaires? C'est ça?

7                   **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Ben, celui qui avait  
8                   été préparé par l'UCP.

9                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, c'est un répertoire  
10                  de pratiques exemplaires pour se protéger contre la  
11                  mésinformation et désinformation.

12                  **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Est-ce que le document  
13                  est public?

14                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, sur le site web ID.

15                  **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Et c'était quoi  
16                  l'objectif de tendre la main aux provinces?

17                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Les provinces sont des  
18                  infrastructures essentielles pour la démocratie. Les  
19                  provinces peuvent être sujettes à l'ingérence étrangère,  
20                  elles sont très proches de leurs citoyens, et aussi,  
21                  susceptibles aussi à l'ingérence étrangère. Et le  
22                  gouvernement canadien peut ajouter de la valeur parce que  
23                  nous avons des agences de sécurité nationale. Alors, c'est  
24                  une façon pour le gouvernement fédéral d'aider pour parler de  
25                  mésinformation et de désinformation et les répercussions.

26                  Et les provinces sont importantes parce  
27                  qu'elles jouent un rôle d'éducation, et surtout, la  
28                  littéracie médiatique, des médias numériques, et aussi le

1 civisme. Lorsqu'on parle de notre démocratie, il est  
2 important que les pratiques démocratiques et les protections  
3 démocratiques soient transmises d'une génération à l'autre.

4 Alors, l'engagement envers les provinces,  
5 c'est essentiel, c'est important, et le greffier du Conseil  
6 privé, John Hannaford, a travaillé directement avec ses  
7 homologues dans les provinces, en partie pour faire  
8 transmettre ces messages et offrir notre appui, et ça se  
9 passe à différents niveaux. Je ne veux pas vous dire que  
10 c'est seulement l'UCP, mais Élections Canada a des liens très  
11 forts avec les provinces, y compris les autres groupes, y  
12 compris la GRC.

13 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Mon collègue du  
14 Canadian Chinese Concern Group a parlé le risque pour les  
15 Canadiens qui vont être assis, qui vont rien faire s'il n'y a  
16 pas d'annonces publiques. Donc, le plan pour protéger la  
17 démocratie, l'UCP, parle de bâtir la résilience auprès de la  
18 citoyenneté. Est-ce que ça viendrait atténuer ce risque?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Engager les  
20 citoyens, c'est la meilleure protection contre l'ingérence  
21 étrangère. Je l'ai peut-être moins bien présenté, mais je  
22 crois que l'avocat et moi-même, on était d'accord pour dire  
23 que c'était pour... afin d'offrir des informations solides, qui  
24 soient compréhensibles pour les Canadiens, et ça va nous  
25 protéger, mais aussi de comprendre la nature de la menace et  
26 quels sont les enjeux pour notre démocratie.

27 **Me SÉBASTIEN DASYLVA:** Merci. C'est toutes mes  
28 questions.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

2                   Réinterrogatoire?

3                   **Mme LYNDA MORGAN:** Non, merci.

4                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, merci. Merci,  
5                   Monsieur Sutherland, vous pouvez disposer.

6                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** <Non interprété>

7                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on va faire une  
8                   petite pause de 15 minutes parce qu'on va changer de témoin.  
9                   Alors, on se retrouve ici... on devrait le faire dans  
10                  12 minutes, alors on se retrouve à 16 heures.

11                  **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
12                  vous plait.

13                  The sitting of the Commission is now in  
14                  recess until 4:00 p.m. Cette séance de la Commission est  
15                  maintenant suspendue jusqu'à 16 h 00.

16                  --- Upon recessing at 3:49 p.m./

17                  --- La séance est suspendue à 15 h 49

18                  --- Upon resuming at 4:06 p.m./

19                  --- La séance est reprise à 16 h 06

20                  **LE GREFFIER:** Order please. À l'ordre, s'il  
21                  vous plait.

22                  This sitting of the Foreign Interference  
23                  Commission is now back in session. Cette séance de la  
24                  Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en  
25                  session.

26                  The time is 4:07 p.m. Il est 16 h 07.

27                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

28                  **Me LEILA GHAAHARY:** Bonjour, Madame la

1 Commissaire.

2 Leila Ghahhary pour la Commission. Madame la  
3 Commissaire, avant de commencer le prochain interrogatoire,  
4 j'ai besoin d'aborder une question administrative.

5 Dans l'interrogatoire du CST, un rapport  
6 institutionnel a été déposé. Aux fins du procès-verbal,  
7 j'aimerais également inclure la version française de ce  
8 rapport. Il n'y a pas besoin de le projeter à l'écran. Il  
9 s'agit du document CAN.DOC.29.

10 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000029:

11 Centre de la sécurité des  
12 télécommunications - Partie C Rapport  
13 institutionnel à l'Enquête publique  
14 sur l'ingérence étrangère

15 **Me LEILA GHAHHARY:** Madame la Commissaire,  
16 nous allons maintenant entendre un panel de deux témoins,  
17 Shalene Curtis-Micallef et Heather Watts, qui comparaissent  
18 au nom du ministère de la Justice.

19 Monsieur le greffier, est-ce qu'on peut  
20 assermenter les témoins?

21 **LE GREFFIER:** Je vais commencer par  
22 madame Curtis-Micallef.

23 Je vous prie d'indiquer votre nom et épeler  
24 votre nom de famille.

25 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je m'appelle  
26 Shalene Curtis-Micallef. Mon nom de famille s'épèle M-I-C-A-  
27 L-L-E-F.

28 **LE GREFFIER:** Merci. Et maintenant pour le

1 serment.

2 **--- Me SHALENE CURTIS-MICALLEF, Assermentée:**

3 **LE GREFFIER:** Merci.

4 Et je vais maintenant passer à madame Watts.

5 Madame Watts, pourriez-vous indiquer votre nm  
6 complet et épeler votre nom de famille.

7 **Mme HEATHER WATTS:** Je m'appelle Heather  
8 Watts. Nom de famille : W-A-T-T-S.

9 **LE GREFFIER:** Parfait. Merci. Et maintenant  
10 pour l'assermentation.

11 **--- Me HEATHER WATTS, Assermentée**

12 **LE GREFFIER:** Merci.

13 Maître, vous pouvez procéder.

14 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci.

15 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LEILA GHAAHARY:**

16 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Micallef et Madame  
17 Watts, bonjour. Je vais commencer par quelques questions  
18 d'ordre administratif.

19 Tout d'abord, j'aimerais aborder votre résumé  
20 d'entrevue.

21 Est-ce qu'on peut projeter à l'écran la pièce  
22 WIT100.EN.

23 Madame Micallef, vous rappelez-vous d'avoir  
24 été interrogée par les avocats de la Commission le 24 juin  
25 2024?

26 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

27 **Me LEILA GHAAHARY:** Et le résumé de cette  
28 entrevue a été par la suite préparé et c'est le document

1 qu'on voit à l'écran.

2 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Pourriez-vous confirmer  
4 que vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance?

5 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

6 **Me LEILA GHAAHARY:** Souhaitez-vous y apporter  
7 des questions (sic) ou des ajouts?

8 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Non.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Pourriez-vous confirmer  
10 que ce sommaire est précis, à votre connaissance?

11 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

12 **Me LEILA GHAAHARY:** Est-ce que vous adoptez ce  
13 résumé dans le cadre de votre témoignage devant la  
14 Commission?

15 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

16 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Watts, je vais vous  
17 poser les mêmes questions.

18 Vous rappelez-vous d'avoir été interrogée par  
19 les avocats de la Commission le 24 juin 2024?

20 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

21 **Me LEILA GHAAHARY:** Êtes-vous d'accord que le  
22 résumé de cette entrevue est le document que nous voyons à  
23 l'écran?

24 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

25 **Me LEILA GHAAHARY:** Pouvez-vous confirmer que  
26 vous avez eu l'occasion de lire ce résumé?

27 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

28 **Me LEILA GHAAHARY:** Aimerez-vous y apporter

1 des corrections ou des ajouts?

2 **Mme HEATHER WATTS:** Non.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Pouvez-vous confirmer  
4 l'exactitude et la véracité de ce document?

5 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

6 **Me LEILA GHAAHARY:** Est-ce que vous adoptez ce  
7 résumé dans le cadre de votre témoignage devant la Commission  
8 aujourd'hui?

9 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

10 **Me LEILA GHAAHARY:** Aux fins du procès-verbal,  
11 la version française est WIT100.FR et nous n'avons pas besoin  
12 de le projeter à l'écran.

13 **--- PIÈCE No. WIT0000100.EN:**

14 Interview Summary: Department of  
15 Justice (Shalene Curtis-Micallef,  
16 Samantha Maislin Dickson, Heather  
17 Watts, Michael Sousa)

18 **--- PIÈCE No. WIT0000100.FR:**

19 Résumé d'entrevue : ministère de la  
20 Justice (Shalene Curtis-Micallef,  
21 Samantha Maislin Dickson, Heather  
22 Watts, Michael Sousa)

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Je vais passer maintenant  
24 au rapport institutionnel.

25 Pourrions-nous voir maintenant la pièce ou le  
26 document CAN - C-A-N 32?

27 Le ministère de la Justice a également  
28 préparé un rapport institutionnel. Il s'agit du document que

1 nous voyons à l'écran.

2 Madame Micalleff, Madame Watts, avez-vous  
3 chacune eu l'occasion d'en prendre connaissance?

4 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

5 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

6 **Me LEILA GHAAHARY:** Adoptez-vous le rapport  
7 dans le cadre de votre témoignage devant la Commission  
8 aujourd'hui?

9 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

10 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

11 **Me LEILA GHAAHARY:** Encore une fois, aux fins  
12 du procès-verbal, la version française est CAN.DOC.33. Ce  
13 n'est pas nécessaire de projeter le document à l'écran.

14 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000032:**

15 Department of Justice Outline  
16 Institutional Report - PIFI Stage 2

17 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000033:**

18 Rapport institutionnel du ministère  
19 de la Justice - Étape 2 de l'EPIE

20 **Me LEILA GHAAHARY:** Enfin, à titre de  
21 référence, on va passer maintenant au document intitulé  
22 « Breffage technique ».

23 Monsieur le greffier, pourriez-vous  
24 maintenant projeter le document 132, WIT132.

25 **--- PIÈCE No. WIT0000132:**

26 In Camera Technical Briefing on Bill  
27 C-70, An Act Respecting Countering  
28 Foreign Interference

1                   **Me LEILA GHAAHARY:** Ce document est un résumé  
2 d'un breffage technique à huis clos sur le projet de loi C-70  
3 qui a été fourni par le gouvernement du Canada à la  
4 Commission et nous anticipons que ce document sera déposé au  
5 moment opportun dans le cadre de ces procédures.

6                   Maintenant, je vais passer brièvement à vos  
7 antécédents professionnels et vos rôles et fonctions au  
8 ministère de la Justice.

9                   Madame Micallef, êtes-vous le sous-ministre  
10 de la Justice?

11                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui, je le suis.

12                   **Me LEILA GHAAHARY:** Et vous êtes en poste  
13 depuis février 2023?

14                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

15                   **Me LEILA GHAAHARY:** Avant cela, de septembre  
16 2021, vous étiez le sous-ministre délégué?

17                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

18                   **Me LEILA GHAAHARY:** Et le rôle au ministère de  
19 la Justice, c'est d'appuyer le ministre de la Justice, qui a  
20 également le rôle double, un deuxième rôle de Procureur  
21 général du Canada.

22                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

23                   **Me LEILA GHAAHARY:** Et vous êtes à la tête du  
24 ministère avec deux sous-ministres adjoints?

25                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

26                   **Me LEILA GHAAHARY:** Et le ministère est chargé  
27 de l'élaboration de politiques pour offrir des services  
28 juridiques au gouvernement?

1 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

2 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame la Commissaire, il  
3 est important de souligner à ce stade-ci pour les deux  
4 témoins et les parties qui pourraient poser des questions,  
5 qu'à l'égard des services et du mandat des services  
6 juridiques, c'est-à-dire le contentieux et des conseils,  
7 aucune des questions chercherait à dépasser ou chercherait  
8 des renseignements qui font... qui sont confidentiels.

9 Madame Micallef, le ministère offre des  
10 services par le biais de différents secteurs politiques ou  
11 bureaux régionaux, et cetera. N'est-ce pas?

12 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

13 **Me LEILA GHAAHARY:** Et le secteur des  
14 politiques mène des travaux à l'égard de l'ingérence  
15 étrangère.

16 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

17 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Watts, vous êtes la  
18 sous-ministre pour le ministère de la Justice?

19 **Mme HEATHER WATTS:** Oui, dans le secteur des  
20 politiques.

21 **Me LEILA GHAAHARY:** Et j'allais justement  
22 dire, vous dirigez ce secteur et vous êtes au poste depuis  
23 juin 2022.

24 **Mme HEATHER WATTS:** C'est exact.

25 **Me LEILA GHAAHARY:** Et le mandat du secteur  
26 est l'élaboration de nos politiques, la réforme législative,  
27 et le soutien au ministre avec des parties prenantes comme le  
28 G7 ou des gouvernements sous-nations.

1 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

2 **Me LEILA GHAAHARY:** Et la section de  
3 politiques criminelles est une division de votre secteur?

4 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

5 **Me LEILA GHAAHARY:** Et CPLS est le centre  
6 d'expertise du gouvernement pour le droit criminel et des  
7 politiques en matière de justice pénale.

8 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Et dans l'élaboration de  
10 politiques, dans ces lois sur la preuve et les procédures, et  
11 les lois sur les procédures et la sécurité nationale.

12 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

13 **Me LEILA GHAAHARY:** Cette section offre  
14 également des services juridiques à d'autres ministères du  
15 gouvernement à l'égard des questions politiques en lien avec  
16 l'ingérence étrangère.

17 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

18 **Me LEILA GHAAHARY:** Plus précisément, vous  
19 gérez les dossiers de sécurité nationale qui impliquent  
20 l'élaboration de nouvelles politiques et des questions liées  
21 à l'ingérence étrangère.

22 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Et un autre secteur du  
24 ministère de la Justice est intitulé « Le portefeuille de la  
25 sécurité et défense nationale » qui est chargé de la  
26 coordonnation des services de conseil dans les questions... en  
27 matière d'ingérence étrangère au SCRS, le ministère de la  
28 Défense nationale et aux Forces armées canadiennes, entre

1 autres?

2 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Comme nous l'avons dit  
4 tout à l'heure, il y a des rôles de conseil qui font l'objet  
5 de secret professionnel. Madame Watts (sic), pouvez-vous nous  
6 expliquer comment vous travaillez... comment vous identifiez  
7 les lacunes et comment vous les aborder, Madame Micallef?

8 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Le ministère de  
9 la Justice appuie le ministre dans l'élaboration de  
10 propositions législatives et de politiques, et cela comprend  
11 le système de justice pénale, et notamment la *Loi sur la*  
12 *sécurité de l'information*.

13 Nous travaillons avec des partenaires au sein  
14 du gouvernement pour examiner le paysage et à l'égard de la  
15 réforme législative. Nous travaillons avec des  
16 universitaires, des parties externes, la société civile et  
17 d'autres pour identifier des lacunes et songer aux sujets qui  
18 pourraient faire l'objet de réformes. Nous avons des  
19 relations avec des pays d'avis semblables et nos homologues  
20 de différentes administrations et différentes parties  
21 prenantes.

22 **Me LEILA GHAAHARY:** Et ce travail comprend le  
23 projet de loi C-70?

24 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

25 **Me LEILA GHAAHARY:** On va l'aborder sous peu.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** Désolé pour  
27 l'interruption, Madame la Commissaire.

28 Madame Micallef, est-ce qu'on peut vous

1 demander de parler dans le micro parce que nous avons du mal  
2 à vous entendre. Merci.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Un survol plus global du  
4 rôle et des fonctions du ministère de la Justice en matière  
5 d'ingérence étrangère se trouve dans le rapport qu'on vient  
6 de voir.

7 Vu le peu de temps qu'on nous a imparti, nous  
8 n'allons pas passer tout en détail, mais pour parler des  
9 fonctions du ministère de la Justice, est-ce qu'il y a quoi  
10 que ce soit que l'une ou l'autre vous aimeriez ajouter?

11 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je pense que le  
12 rapport est complet. Il n'y a rien à ajouter à ce stade-ci.

13 **Me LEILA GHAAHARY:** On passe maintenant au  
14 projet de loi C-70. Je vous pose des questions à propos des  
15 rôles du ministère de la Justice à l'égard de ce projet de  
16 loi. Je devrais dire, comme nous le savons tous, le projet de  
17 loi est maintenant adopté. Donc, le titre court, c'est :  
18 « Contrer l'ingérence », mais je vais faire référence au  
19 projet de loi C-70.

20 Monsieur le greffier, est-ce qu'on peut  
21 projeter à l'écran COM684 (sic)? Et pourrions-nous dérouler  
22 un petit peu, s'il vous plait? Merci.

23 Il s'agit d'un rapport, un survol qui a été  
24 préparé par la Commission et c'est un bon point de départ  
25 pour toute personne qui souhaite en connaître davantage à  
26 propos du projet de loi C-70.

27 Mais là, je ne vais pas passer cela en  
28 détail; plutôt, nous allons nous concentrer sur quelques

1 aspects clés du projet de loi.

2 Et si on pourrait, donc, maintenant projeter  
3 le document WIT132?

4 C'est un document de breffage technique.

5 Est-ce qu'on peut maintenant se rendre à la  
6 page 2, paragraphe 1?

7 Madame Micallef, on peut voir là  
8 l'information technique qui indique que le motif de ce projet  
9 de loi était l'évolution du milieu des menaces. Est-ce que  
10 vous êtes d'accord avec cela?

11 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

12 **Me LEILA GHAAHARY:** Et cet exercice de  
13 modernisation est reflété dans les parties 1 à 4 du projet de  
14 loi.

15 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

16 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Watts, je vais vous  
17 demander pour le survol, qu'est-ce...

18 Madame Micallef, je vous demanderais  
19 d'ajouter, si vous avez besoin, parce qu'il s'agit d'un panel  
20 de deux témoins.

21 Donc, maintenant si on peut demander au  
22 greffier de projeter à l'écran le document CAN44799.

23 **--- PIÈCE No. CAN044799.0001:**

24 Countering Foreign Interference

25 **Me LEILA GHAAHARY:** Alors, ce sont des diapos  
26 sur le projet de loi C-70 et qui illustrent les faits  
27 saillants. Alors, on va passer ça en revue.

28 On va passer à la page 3, s'il vous plait.

1 Madame Watts, le ministère était le chef de  
2 file pour les parties 2 et 3 du projet de loi?

3 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

4 **Me LEILA GHAAHARY:** Et pour les parties 1 et  
5 4, c'était des conseils juridiques qui ont contribué à la  
6 rédaction, mais il y a d'autres témoins qui pourront mieux  
7 répondre.

8 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Alors, la partie 1, ce  
10 sont des amendements à la *Loi du SCRS* qui ont à voir avec la  
11 collecte de données que l'on voit à la page 4 et touchent des  
12 nouveaux pouvoirs de partager de l'information avec des  
13 entités non fédérales – ce qu'on retrouve à la page 5.

14 Madame Watts, en quelques mots, pouvez-vous  
15 nous donner une explication de ces deux dispositions?

16 **Mme HEATHER WATTS:** Alors, dans l'amendement  
17 de la Loi? Ce sont les amendements qui nous intéressent qui  
18 permettent le Service de partager l'information ailleurs  
19 qu'au gouvernement fédéral pour équiper d'autres qui...  
20 d'autres entités avec une résilience et opérer dans un monde  
21 numérique, donc de nouvelles... nouveaux pouvoirs pour la  
22 collecte de données, et aussi un amendement technique pour  
23 partager l'information à l'extérieur du Canada et le régime  
24 des données.

25 **Me LEILA GHAAHARY:** Page 6?

26 Dans des changements maintenant,  
27 modifications à la partie 2 concernant la sécurité, la *Loi*  
28 *sur la sécurité nationale* et le *Code criminel*, donc... la

1       *sécurité de l'information, pardon.*

2                   Et on voit que les dispositions du projet de  
3 loi ont élargi que... a changé, c'est maintenant la *Loi sur*  
4 *l'ingérence étrangère et la sécurité de l'information.*

5                   Et maintenant, c'est quoi la nature de  
6 l'amendement à cette loi?

7                   **Mme HEATHER WATTS:** Les modifications  
8 principales, nous avons créé des infractions ciblées pour  
9 l'ingérence étrangère, donc, alors une infraction de nature  
10 générale pour l'ingérence étrangère et que ça serait un crime  
11 sous mise en accusation, et aussi amender une infraction  
12 existante à l'article 20 qui portait sur l'intimidation et  
13 des menaces de violence pour un groupe étranger ou  
14 terroriste. Et on a simplifié la violation lorsque le crime  
15 est commis au Canada avec quelques modifications lorsque  
16 l'activité se déroule à l'extérieur du Canada mais elles  
17 ciblent les intérêts canadiens.

18                   **Me LEILA GHAAHARY:** Et maintenant, 25666.

19       **--- PIÈCE No. CAN025666:**

20                                   Examples of Conduct Targeted by New  
21                                   FI Offences

22                   **Me LEILA GHAAHARY:** Il s'agit d'un document  
23 qui vous donne des exemples de conduite qui ne seraient pas  
24 régis par les nouvelles infractions.

25                   Alors, si on prend ça page par page, on voit  
26 les exemples, des exemples qui ont... données dans les cases  
27 grises. Alors, ces exemples sont hypothétiques et on voit des  
28 instances où les nouvelles infractions s'appliqueraient.

1                   Pouvez-vous nous aider avec les choses  
2                   suivantes. Pouvez-vous nous expliquer si les nouvelles  
3                   infractions d'ordre général s'appliqueraient au processus de  
4                   mises en candidatures fédéral et non fédéral?

5                   **Mme HEATHER WATTS:** Bien sûr. C'était un  
6                   document de discussion, alors il y a une différence dans les  
7                   infractions proposées qui sont différentes de ce qu'on  
8                   retrouve dans le projet de loi.

9                   Alors, vous avez mentionné, il y a une  
10                  violation d'ingérence politique. Ça, c'est une nouvelle  
11                  infraction, et ça couvrirait l'ingérence dans le gouvernement  
12                  et dans les processus politiques à tous les niveaux du  
13                  gouvernement à tout moment, y compris en dehors des périodes  
14                  d'élection, et s'applique à des mises en candidatures et les  
15                  développements des plateformes politiques... euh, des partis.

16                  **Me LEILA GHAAHARY:** Et maintenant, s'il vous  
17                  plaît, WIT100 à la page 10, s'il vous plaît?

18                  Maintenant, avec les mises en candidatures,  
19                  nous avons parlé de l'ingérence étrangère dans les processus  
20                  de mises en candidatures.

21                  Madame Micallef, vous nous avez aidés avec de  
22                  l'information là-dessus lors de votre entrevue et vous avez  
23                  expliqué quels étaient les enjeux quand il y a un engagement  
24                  fédéral dans cette question. J'étudie le paragraphe 10...  
25                  pardon, 33, vous dites que dans les courses à la nomination  
26                  et les processus du parti sont de nature privée. Il y a une  
27                  partie qui parle de leurs représentants et vous ne voyez pas  
28                  un espace dans lequel les services publics seraient engagés.

1 Pouvez-vous élaborer?

2 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je vais ajouter  
3 un peu de contexte au paragraphe. Nous avons dans le projet  
4 de loi C-70, nous avons inclus une infraction qui touche les  
5 processus politiques et l'ingérence étrangère qui exclurait  
6 ou qui inclurait les mises en candidatures où il y a des  
7 activités clandestines d'une entité étrangère.

8 Le commentaire ici, c'est relativement un  
9 régime de réglementation et pas d'une infraction. Et la  
10 décision, à savoir si la fonction publique va réglementer ou  
11 imposer des pénalités pour une infraction dans les courses à  
12 la nomination, ce n'est pas un espace vraiment qui est régi  
13 par notre cadre réglementaire. Alors, ça, c'était le contexte  
14 dans les activités quotidiennes des partis politiques et  
15 c'est pas un espace où le gouvernement canadien se trouve.

16 Alors, j'ai mis de côté une partie où il y a  
17 l'ingérence étrangère dans les courses à la nomination par  
18 opposition aux activités générales de réglementation –  
19 comment ils vont voter, où ils vont voter, et ainsi de suite.

20 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci.

21 Et maintenant, CAN0499 (sic), page 7.

22 Madame Watts, c'est encore la partie 2 du  
23 projet de loi C-70, mais maintenant on passe au *Code criminel*  
24 et on voit que le projet de loi a amendé une violation de  
25 sabotage pour diminuer le seuil d'intention. Donc, on parle  
26 des infrastructures de nature cyber et physique.

27 Pouvez-vous nous donner une explication  
28 concernant cette nouvelle disposition et comment ça

1 s'applique aux institutions démocratiques.

2 **Mme HEATHER WATTS:** Bon, pour préciser, le  
3 deuxième point, on parle de moderniser et de préciser.  
4 C'était pas pour augmenter ou diminuer le seuil, c'était  
5 juste pour nettoyer un peu le libellé parce qu'avant,  
6 c'était... causerait un préjudice et puis on l'a changé avec  
7 l'intention de <non interprété>...

8 La nouvelle infraction qui a été adoptée se  
9 concentrait sur la conduite liée aux infrastructures, et  
10 ensuite, il y a une liste des infrastructures dans le projet  
11 de loi et c'est un pouvoir ajouté à la liste.

12 Je ne sais pas, d'après votre question,  
13 comment c'est lié au processus démocratique. J'essaie de  
14 réfléchir. La contravention porte sur les infrastructures  
15 critiques, les infrastructures essentielles, cela pourrait  
16 comprendre les systèmes informatiques liés à des entités de  
17 l'État, par exemple Élections Canada. Cela, ça dépendrait des  
18 faits pour...

19 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci.

20 Je voudrais passer à la partie 3, page 8.

21 Madame Watts, nous voyons un résumé à propos  
22 de la *Loi sur la preuve*. Est-ce que vous pourriez nous  
23 expliquer ces dispositions?

24 **Mme HEATHER WATTS:** Actuellement, cette *Loi*  
25 *sur la preuve* est utilisée pour protéger les renseignements  
26 classifiés qu'on ne peut pas divulguer. Donc, l'idée qui  
27 sous-tend la modification vise à protéger l'utilisation de  
28 renseignements sensibles dans les tribunaux.

1 Actuellement, il y a des mesures ponctuelles  
2 qui peuvent conférer certains pouvoirs, mais l'idée est  
3 d'avoir une disposition générale qui peut s'appliquer à toute  
4 décision administrative lorsque des renseignements sensibles  
5 font partie du dossier.

6 **Me LEILA GHAAHARY:** Et on parle souvent du  
7 problème des renseignements et de la preuve.

8 Est-ce que vous pourriez afficher le document  
9 WIT100 à la page 9? Et peut-être que vous pourriez nous  
10 montrer les paragraphes 29 à 30.

11 Madame Micalleff, lors de votre entretien avec  
12 la Commission, vous avez parlé du problème du renseignement  
13 en matière de preuve. Vous dites que tous les renseignements  
14 ne peuvent pas constituer des preuves ou des éléments de  
15 preuve, il s'agit d'un problème qui comporte des aspects  
16 multiples.

17 Est-ce que vous pourriez nous expliquer ce  
18 que vous voulez dire?

19 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Certainement.  
20 J'essaye de voir par où commencer. Si je peux commencer par  
21 les renseignements. Les renseignements, c'est des  
22 informations. L'information peut être recueillie à plusieurs  
23 fins et elle peut être corroborée ou pas. On peut déterminer  
24 facilement d'où vient l'information ou non. Alors qu'un  
25 élément de preuve, c'est quelque chose de différent. Là, on  
26 parle de l'admissibilité de l'information en matière  
27 judiciaire, et dans les procédures judiciaires, on ne peut  
28 pas accepter tous les éléments de preuve. Il y a des règles à

1       propos d'un certain nombre de situations, donc, qui  
2       interviennent et, par conséquent, le concept disant que tout  
3       élément d'information sera admissible en cour n'est pas  
4       réaliste ni responsable. Il peut y avoir différentes raisons  
5       qui interviennent.

6                       Voilà pourquoi on parle du problème des  
7       renseignements et de la preuve parce qu'il peut y avoir  
8       certaines.. encore plus d'informations qui peuvent permettre  
9       d'appuyer d'autres activités, mais qui peuvent ne pas être  
10      admissible en cour. Et voilà le problème que posent les  
11      renseignements.

12                      Et même si les renseignements sont  
13      admissibles en cour, il peut y avoir aussi des éléments de  
14      confidentialité en vertu de l'article 38, ça veut dire que ce  
15      sont des renseignements liés à la sécurité nationale, par  
16      exemple les renseignements sensibles, ou il peut y avoir  
17      d'autres dispositions qui s'appliquent qui font intervenir  
18      certains éléments de confidentialité qui font qu'on peut ou  
19      non s'en servir en cour. Il faut prendre différentes mesures  
20      pour s'assurer que les renseignements peuvent être utilisés  
21      en preuve.

22                      **Me LEILA GHAAHARY:** Et au paragraphe 29, vous  
23      dites que la justice envisage des modifications législatives  
24      qui permettraient d'utiliser davantage les renseignements en  
25      preuve. Est-ce que vous pourriez nous parler de ces  
26      changements et ce que Justice a fait?

27                      **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Nous essayons,  
28      comme les agences chargées d'appliquer la loi, de suivre les

1 règles des procédures administratives ou judiciaires. Par  
2 exemple, à propos des modifications sur la... à la *Loi sur la*  
3 *preuve*, on a pris des mesures concernant les informations  
4 liées à la sécurité nationale. On a aussi apporté des  
5 modifications en vertu du projet de loi C-70 à propos des  
6 renseignements confidentiels dans les procédures, et on va  
7 continuer à informer, à étudier cette question.

8 Nous avons des règles sur la preuve dans ce  
9 pays qui nous ont permis d'instruire des affaires qui  
10 faisaient intervenir des renseignements sensibles. Ce ne sont  
11 pas des procédures qui sont instruites par Justice Canada et  
12 évidemment cela relève du procureur général au fédéral ou  
13 dans les provinces.

14 **Me LEILA GHAAHARY:** Pourriez-vous afficher le  
15 document dont je cite la cote à la page 9.

16 Madame Watts, il s'agit maintenant de la  
17 partie 4 du projet de loi C-70 qui prévoit la création d'un  
18 nouveau registre sur la transparence en matière d'influence  
19 étrangère.

20 Est-ce que vous pourriez nous parler de ce  
21 nouveau mécanisme?

22 **Mme HEATHER WATTS:** Cela relève de la  
23 responsabilité du ministère de la Sécurité nationale. Ce  
24 registre vise à assurer la transparence aux Canadiens à  
25 propos des activités légitimes, que ce soit un étranger, une  
26 activité d'influence. Il s'agit d'un mécanisme réglementaire,  
27 il ne s'agit pas de contraventions, et il y a un certain  
28 nombre de procédures qui accompagnent ce mécanisme.

1                   **Me LEILA GHAAHARY:** Je voudrais maintenant  
2 passer aux consultations liées au projet de loi C-70.

3                   Je crois comprendre que le ministère de la  
4 Justice a mené des consultations sur les parties 3 et 4 du  
5 projet de loi. C'est ce que nous avons examiné à propos de la  
6 *Loi sur la preuve au Canada*. Le ministère a aussi apporté son  
7 aide en fournissant des conseils sur les consultations liées  
8 à la partie 1 et à la partie 4, mais le ministère ne s'est  
9 pas impliqué dans ces consultations. Donc, je ne vais pas  
10 vous poser de questions sur ces consultations.

11                  Madame, est-ce que vous pourriez résumer en  
12 quoi ont consisté les consultations sur les parties 3 et 4?

13                  **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Ces  
14 consultations ont eu lieu en novembre 2023 et se sont  
15 poursuivies jusqu'à février 2024. Ces consultations étaient  
16 larges et comprenaient des consultations en ligne ainsi que  
17 des tables rondes.

18                  Les parties intéressées ont été invitées à  
19 fournir des commentaires à propos des propositions incluses  
20 dans les documents de consultation. Cela comprenait des  
21 nombres... des membres des groupes de la diaspora, le grand  
22 public, des universitaires, différents paliers du  
23 gouvernement, donc c'était une consultation qui était vaste à  
24 propos de ce qui était proposé.

25                  **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Watts, lors de  
26 votre entretien, vous avez parlé des tables de consultation  
27 interculturelles. Est-ce que vous pourriez expliquer la  
28 nature et l'objectif de ces tables?



1                   entre la réaction de la justice  
2                   criminelle face à l'ingérence  
3                   étrangère et le respect des droits et  
4                   libertés fondamentales des  
5                   Canadiens. »

6                   Madame Watts (sic), est-ce que vous pourriez  
7                   parler de la façon dont vous trouvez cet équilibre?

8                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Lorsque nous  
9                   avons mené ces consultations, nous avons tenu compte du fait  
10                  qu'il fallait protéger la liberté d'expression et la liberté  
11                  d'association et que nous respections les valeurs et aussi  
12                  les obligations en vertu de la Charte, y compris les membres  
13                  des communautés de la diaspora. Nous ne voulions pas les  
14                  marginaliser, ni leur faire du tort, ni limiter leurs  
15                  capacités d'expression.

16                  Alors que nous nous efforcions d'avoir un  
17                  cadre robuste pour réagir aux activités secrètes  
18                  malveillantes qui portent atteinte aux intérêts du Canada.  
19                  Nous avons aussi tenu compte de l'intérêt général, c'est-à-  
20                  dire protéger notre démocratie, y compris la liberté  
21                  d'expression et les valeurs protégées par la Charte.

22                  **Me LEILA GHAAHARY:** Pourriez-vous afficher le  
23                  document dont je cite la cote, COM596. Si vous pouvez  
24                  descendre un petit peu?

25                  **--- PIÈCE No. COM000596.EN:**

26                  What we heard: Consultation on the  
27                  proposed reforms to the Security of  
28                  Information Act, Criminal Code and

1 Canada Evidence Act

2 **Me LEILA GHAAHARY:** Il s'agit d'un rapport sur  
3 ce qui a été entendu lors des consultations.

4 Et si nous passons à la page 5, nous voyons  
5 que la question qui se pose est de savoir s'il faut créer de  
6 nouvelles contraventions en matière de sécurité dans le cadre  
7 de la *Loi SOIA*, la *Loi sur la protection de l'information*.

8 Est-ce que... si vous voulez revenir au début  
9 de la page?

10 On voit qu'il y a des inquiétudes exprimées  
11 quant à des conséquences imprévues de faire ce genre de  
12 choses.

13 Et en haut de la page, cela reflète les  
14 inquiétudes que les nouvelles infractions pourraient capter  
15 des activités légitimes.

16 Deuxième paragraphe, on voit qu'il y a des  
17 inquiétudes pour ce qui est des communautés vulnérables qui  
18 font déjà face à une discrimination systémique dans le  
19 système de justice criminelle.

20 Pourriez-vous nous dire qu'est-ce qui a été  
21 fait pour aborder ces inquiétudes à la suite de la  
22 préparation et de ce que nous avons entendu.

23 **Mme HEATHER WATTS:** Pour le contexte, le  
24 rapport fait un résumé de ce que nous avons entendu des gens  
25 avec qui nous avons consulté. Ces paragraphes en particulier  
26 reflètent des inquiétudes de certaines communautés, en  
27 particulier quant aux services policiers et qu'on pourrait  
28 criminaliser des interactions légitimes entre les membres des

1 communautés de la diaspora ici, des membres de leurs  
2 familles, des amis outre-mer.

3 Alors, quand nous sommes en train d'énoncer  
4 des politiques et des lois, une partie intégrale est de voir  
5 quel sera l'impact de cette loi et la réforme sera sur les  
6 droits et libertés en vertu de la Charte.

7 Je crois que vous avez entendu de quoi il  
8 s'agit, en particulier des inquiétudes de ne pas étouffer des  
9 choses légitimes. On a parlé de l'article 7 de la Charte et  
10 de s'assurer que les infractions ne sont pas plus vastes que  
11 ça pour redresser les torts. Quand on entend ce genre  
12 d'inquiétudes, et ensuite on cherche à énoncer des politiques  
13 et rédiger des lois, il faut garder en tête la Charte et les  
14 inquiétudes pour s'assurer qu'on ne va pas plus loin.

15 **Me LEILA GHAAHARY:** Du projet de loi C-70 au  
16 rôle du ministère, nous avons entendu de la part de monsieur  
17 Sutherland et vous qu'en 2019, ça faisait partie du plan pour  
18 protéger la démocratie et le gouvernement a créé le Panel des  
19 Cinq avec le mandat de sauvegarder les élections fédérales,  
20 et à cet égard, le Panel fonctionne uniquement pendant la  
21 période électorale. Monsieur Sutherland a aussi expliqué la  
22 composition multidisciplinaire du Panel.

23 Alors, vous avez déjà siégé au Panel? Ou vous  
24 siégez au Panel depuis 2023, c'est correct?

25 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui, depuis ma  
26 nomination.

27 **Me LEILA GHAAHARY:** Et quand vous vous êtes  
28 jointe au Panel, on vous a fourni une séance d'introduction

1 en 2023?

2 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Et pendant votre entrevue,  
4 vous avez expliqué que vous apportez une lentille de justice  
5 au Panel, mais que votre point de vue ne se limite pas aux  
6 questions juridiques. Pouvez-vous nous expliquer comment vous  
7 apportez cette lentille de la justice au Panel des Cinq?

8 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Comme on l'a  
9 expliqué, le Panel a réuni bon nombre de sous-ministres de  
10 ministères différents et de la fonction publique. Je  
11 représente le ministère de la Justice, le ministère de la  
12 Justice et le Procureur général du Canada. Nous devons offrir  
13 des conseils juridiques au gouvernement du Canada, et dans ce  
14 contexte, quand je siége au Panel, j'apporte cette  
15 considération à la table pour ce qui est de la conformité  
16 avec la Charte, les principes démocratiques, notre  
17 Constitution en particulier, et plus généralement, une bonne  
18 compréhension de notre cadre législatif au niveau fédéral.

19 Alors, voilà. Et j'apporte aussi mon  
20 expérience au sein de la haute fonction publique. Alors, je  
21 ne participe pas uniquement pour offrir des conseils  
22 juridiques aux conseils, mais pour suppléer à la discussion.

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Pourriez-vous afficher  
24 33655?

25 Madame Micalleff, vous avez assisté à bon  
26 nombre de réunions et de retraites. À la page 1 du document à  
27 l'écran, on voit qu'il s'agit du programme pour l'une de ces  
28 retraites qui a eu lieu au mois de mars 2024 et vous étiez

1 présente.

2 À la page 5 du document, on peut voir que  
3 pendant cette retraite, le panel a entendu une présentation  
4 de la part du réseau Canadian Digital Media Research Network  
5 (CDMRN). La discussion portait sur l'avenir et était une  
6 exploration, à savoir comment le réseau pourrait appuyer et  
7 compléter le travail du panel à l'extérieur et pendant la  
8 période électorale.

9 Pouvez-vous partager votre point de vue, à  
10 savoir comment ça serait possible, comment ce réseau pourrait  
11 appuyer et suppléer au travail du panel.

12 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Il s'agit d'un  
13 groupe d'universitaires et d'experts dans leurs domaines  
14 d'expertise, c'est-à-dire l'écosystème médiatique. Ils ont de  
15 l'expertise et des renseignements de façon très pragmatique  
16 axés sur la recherche. Ils font partie de la société civile  
17 et sont indépendants du gouvernement.

18 Nous croyons, en tant que panel, qu'il serait  
19 utile – et, en fait, c'est utile – pour nous d'entendre  
20 d'autres points de vue pour ce qui est de notre écosystème  
21 d'informations. Voilà pourquoi ils ont été invités, afin  
22 d'obtenir des conseils en tant que panel – je sais que  
23 plusieurs membres ont différents contacts avec eux – mais par  
24 rapport au travail qu'ils effectuent.

25 Et cela permet une certaine réflexion autour  
26 du rôle de la société civile pour faire face aux questions  
27 liées à l'ingérence étrangère. L'ingérence étrangère ne se  
28 limite pas au travail du panel, particulièrement étant donné

1 la période pendant laquelle le panel fonctionne. On a déjà vu  
2 l'ingérence étrangère dans la *Loi pour contrer l'ingérence*  
3 *étrangère*, il s'agit d'une approche à plusieurs volets.

4 Alors, plusieurs outils et mesures sont  
5 utilisés du point de vue influence étrangère et le registre,  
6 qui ne traite pas d'ingérence, mais qui fournit aux Canadiens  
7 un accès transparent, et ils auront un accès transparent aux  
8 acteurs étrangers, aux entités étrangères qui essaient  
9 d'influencer des processus, et ça, ce n'est pas une activité  
10 négative, c'est tout simplement de la transparence.

11 D'autres moyens d'aborder l'ingérence  
12 étrangère comprennent le travail supplémentaire et les  
13 pouvoirs supplémentaires accordés au Service du renseignement  
14 pour aborder des menaces avec des acteurs à l'extérieur du  
15 gouvernement fédéral. Il s'agit d'un autre exemple de faire  
16 participer un autre aspect. Dans ce cas-ci, un autre aspect  
17 de la société civile, à savoir : comment on surveille et voir  
18 qu'est-ce qui se passe dans l'écosystème d'informations.

19 **Me LEILA GHAAHARY:** Page 8 du document, s'il  
20 vous plait. Merci.

21 À la page 8, à la fin de la réunion, il y  
22 avait une intention déclarée d'avoir des réunions toutes les  
23 six semaines à l'extérieur de la période électorale. Pouvez-  
24 vous nous dire si ces réunions ont eu lieu et qu'est-ce que  
25 le panel fait pour se préparer pour la prochaine élection.

26 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Alors, j'essaie  
27 de me rappeler combien de réunions nous avons eues. En fait,  
28 je crois que nous avons eu quatre réunions. Nous avons bon

1 nombre de conférenciers qui sont venus pour parler au panel.  
2 Cela comprend des membres de gouvernements étrangers qui ont  
3 récemment eu des élections dans leurs pays, des membres de la  
4 société civile, d'autres membres de la fonction publique  
5 fédérale – récemment, le chef électoral.

6 Alors, nous avons pris des mesures actives  
7 pour considérer notre rôle et comment nous allons effectuer  
8 nos tâches pendant la prochaine élection.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Et finalement, le panel,  
10 comme on le sait, ne fonctionne pas à l'extérieur de la  
11 période électorale. Et, plus récemment, aux fins de réagir  
12 aux risques de l'ingérence étrangère pendant des élections  
13 partielles, le panel s'est réuni.

14 Madame Micalleff, si je comprends bien, vous  
15 ne siégez... ma question est la suivante. Si c'est ça le  
16 comité, le comité qui doit surveiller pendant des élections  
17 partielles, croyez-vous que l'absence du ministère de la  
18 Justice est une perte, une perte de perspective importante?

19 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Non, je ne crois  
20 pas que c'est le cas. Nous avons parlé des rôles différents  
21 joués par le ministère de la Justice. Nous avons un rôle de  
22 conseiller juridique qui est appuyé de par nos unités de  
23 services juridiques qui sont situées dans tous les  
24 ministères, pas juste pour la Sécurité nationale, mais le  
25 ministère de la Santé, des Transports. Nous avons des avocats  
26 du ministère de la Justice pour offrir des conseils aux  
27 fonctionnaires dans tout l'appareil de la fonction publique.

28 Alors, la prise de décision et les processus

1 pour ce qui est de DM CIR, bon, moi personnellement, je ne  
2 siége pas au comité, mais je crois que cela ne pose pas  
3 problème.

4 Pendant la période électorale, ce qu'on fait  
5 et ce que fait DM CIR dans le contexte d'une élection  
6 partielle, c'est différent. La raison pour laquelle le panel  
7 est créé, c'est puisque c'est la période électorale et, selon  
8 les conventions, c'est une période de limites. La Chambre des  
9 communes ne siége pas, les ministres ne travaillent pas, le  
10 gouvernement ne fonctionne pas sous la confiance de la  
11 Chambre.

12 Pendant une élection partielle, le  
13 gouvernement est toujours en chambre, la Chambre des communes  
14 siége, l'autorité ministérielle existe toujours, alors pour  
15 que ce comité des sous-ministres fonctionne et pour que nous-  
16 mêmes, le ministre de la Justice, si le ministre doit  
17 participer, il peut participer. Alors, c'est différent.

18 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Ce sont toutes mes  
19 questions.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

21 Contre-interrogatoire, avocat pour Jenny  
22 Kwan.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

24 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, les panélistes et  
25 Madame la Commissaire.

26 Je suis avocat pour madame Kwan. Je voudrais  
27 vous poser des questions qui s'adressent à vous, Madame  
28 Micalleff, et ça porte sur le Panel des Cinq.

1                    Si j'ai bien compris, c'est la période  
2                    électorale qui change le rôle du Panel des Cinq. Alors, la  
3                    réponse ou, plutôt, les outils disponibles sont différents  
4                    pendant des élections vis-à-vis des élections partielles.  
5                    Est-ce que j'ai compris ou est-ce que vous avez besoin  
6                    d'expliquer davantage?

7                    **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je ne crois pas  
8                    que les outils du gouvernement sont nécessairement  
9                    différents. C'est l'application. Alors, pendant les élections  
10                    partielles, le gouvernement est en place, les ministres  
11                    continuent d'avoir leur autorité, et on aide les ministres à  
12                    effectuer leurs tâches, et les sous-ministres ont leurs  
13                    responsabilités. Et ça continue pendant des élections  
14                    partielles et on a cette autorité ministérielle.

15                    Je crois que les outils changent quand on  
16                    parle de la période électorale, comme je l'ai mentionné, la  
17                    Chambre des communes est dissoute et le Panel joue un rôle  
18                    particulier pour ce qui est d'une tâche en particulier,  
19                    c'est-à-dire si on pense que les Canadiens peuvent voir des  
20                    élections libres et justes.

21                    Pendant cette période, la période électorale,  
22                    les ministères fonctionnent toujours, les activités  
23                    continuent au sein du gouvernement, les hauts fonctionnaires  
24                    continuent avec leur travail. Alors, je ne dirais pas que la  
25                    seule chose qui peut se passer pendant la période électorale,  
26                    c'est que le Panel peut agir, alors, non, il y a quand même  
27                    une surveillance continue et les gens continuent à assumer  
28                    leurs responsabilités pendant cette période de temps.

1                   **Me MANI KAKKAR:** Alors, vous êtes en train de  
2           dire que peut-être que c'est utilisé différemment, que ces  
3           ministères-là sont toujours en opération. Croyez-vous que les  
4           pratiques autour de la période électorale pourraient faire en  
5           sorte que des activités d'ingérence étrangère pourraient être  
6           plus... vous pourriez être plus vulnérables à l'ingérence ou  
7           qu'il y aurait plus de vulnérabilité? En d'autres mots, est-  
8           ce que les mêmes activités d'ingérence, soit dans une  
9           élection partielle ou une élection générale, auraient la même  
10          réponse?

11                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je trouve ça un  
12          petit peu difficile parce que je ne sais pas de quelles  
13          activités vous parlez.

14                   Pendant une élection partielle, le groupe de  
15          travail SITE, sur les menaces en matière de sécurité,  
16          travaille, il est établi et il surveille. Le Panel n'agit pas  
17          pendant une élection, donc... pendant une élection partielle,  
18          donc ça serait différent. Ça dépend de l'activité. Ça ne  
19          correspond pas nécessairement, mais si vous demandez s'il y a  
20          une surveillance et si on suit ce qui se passe, réponse :  
21          oui.

22                   **Me MANI KAKKAR:** Je crois comprendre que le  
23          groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité ne  
24          prend pas les décisions, mais lorsqu'il s'agit des  
25          décisionnaires, qu'il s'agisse du Panel des Cinq ou bien du  
26          Comité des sous-ministres sur les interventions en matière de  
27          renseignement, s'il s'agit d'une même activité d'ingérence  
28          étrangère lors d'une élection partielle ou d'une élection

1 générale.

2 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Eh bien, je ne  
3 fais pas partie du DM CIR, donc je ne peux pas répondre à  
4 votre question.

5 **Me MANI KAKKAR:** À propos du rôle du Panel des  
6 Cinq, je crois que vous avez déjà eu des réunions et vous  
7 avez eu des questions pour vous exercer, et vous avez parlé  
8 de ce que vous feriez s'il s'agissait d'une situation réelle.

9 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** C'est exact.

10 **Me MANI KAKKAR:** Et donc, la norme, c'est que  
11 vous devez prendre une décision unanime pour agir.

12 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** C'est exact.

13 **Me MANI KAKKAR:** Et il y a aussi un niveau  
14 très élevé pour votre intervention.

15 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

16 **Me MANI KAKKAR:** Et vous... la façon dont vous  
17 intervenez, c'est que vous avisez le public canadien.

18 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

19 **Me MANI KAKKAR:** Est-ce que vous pensez que ce  
20 niveau très élevé, cette façon dont vous pouvez réagir, n'est  
21 pas suffisamment souple étant donné ce que vous avez appris  
22 dans le cadre de cette Commission sur la façon dont les  
23 activités se déroulent sur le terrain?

24 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Il y a deux  
25 parties. Le Panel essaie de voir si on s'attend de lui qu'il  
26 s'intéresse à d'autres activités, d'autres activités de  
27 réaction à titre de panel. Je crois que ce qui a un peu  
28 nuancé, c'est que les sous-ministres continuent d'avoir la

1        responsabilité, donc, même si le Panel agit comme panel  
2        lorsqu'il fait une annonce publique ou si les sous-ministres  
3        assument les responsabilités qu'ils exercent habituellement  
4        et font ce qui est nécessaire lors de ces périodes, tout ça  
5        peut encore se produire.

6                    Donc, je crois que cela dépend de la personne  
7        qui va prendre la mesure, si c'est le Panel dans le cadre  
8        d'une directive du Cabinet. Donc, le seuil d'intervention,  
9        c'est le fait qu'on sache si le Canada... pardon, si les  
10        Canadiens vont avoir une élection juste.

11                   **Me MANI KAKKAR:** Merci. Et je voudrais vous  
12        poser une dernière question et dites-nous si ça ne fait pas  
13        partie de votre mandat.

14                   L'un des documents que nous avons examiné et  
15        qu'a affiché l'avocat de la Commission portait sur une  
16        réunion du Panel des Cinq, et nous avons hier entendu un  
17        groupe qui a témoigné à propos de la nécessité d'avoir une  
18        transparence lorsqu'il s'agit des informations et des données  
19        qui sont disponibles sur les plateformes des médias à des  
20        fins de recherche. Donc, les organisations du renseignement  
21        de sécurité obtiennent des données.

22                   Est-ce que vous avez demandé aux plateformes  
23        de fournir des documents ou des données à titre gratuit, par  
24        exemple comme le MEO?

25                   **Mme HEATHER WATTS:** La question que vous posez  
26        ne relève pas de nos responsabilités ni de celles du  
27        ministère de la Justice, donc je ne peux pas répondre.

28                   **Me MANI KAKKAR:** Merci.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Sirois?

2                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

3                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon après-midi.

4                   Guillaume Sirois, Alliance démocratique canadienne des  
5                   Russes.

6                   Est-ce que vous savez que la Russie a payé  
7                   les médias sociaux pour influencer les élections canadiennes?

8                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je ne connais  
9                   pas les détails dont vous parlez, mais je sais qu'il y a... que  
10                  dans les médias, on parle des influenceurs canadiens et il y  
11                  a des accusations à cet égard.

12                 **Me GUILLAUME SIROIS:** Étant donné que les  
13                 principaux acteurs impliqués étaient des Canadiens, comment  
14                 se fait-il qu'on en ait... que le public canadien ait entendu  
15                 parler de cela à travers une accusation aux États-Unis plutôt  
16                 qu'une accusation au Canada, alors que les principaux acteurs  
17                 étaient des Canadiens?

18                 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je ne suis pas  
19                 sûr de pouvoir répondre, car je ne sais pas exactement d'où  
20                 vient cette information, je ne sais pas si elle est protégée  
21                 ou non au sein du gouvernement.

22                 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais les actions, les  
23                 actions dont on parle dans cette accusation, c'est-à-dire que  
24                 la Russie a versé 10 millions de dollars pour influencer les  
25                 gens au Canada et aux États-Unis. Est-ce que c'est légal au  
26                 Canada?

27                 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je ne peux pas  
28                 vous dire si c'est légal ou illégal. Nous avons des

1       contraventions au Canada liées à l'ingérence étrangère, et  
2       moi, je ne suis pas chargée d'appliquer la loi. Je ne fais pas  
3       partie du Service des poursuites publiques, donc je ne peux  
4       pas vous dire ce... à partir de ces informations, ce qu'on  
5       devrait faire au Canada.

6                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais savoir si,  
7       au Canada, il y a des lois qui empêchent ces actions au  
8       Canada.

9                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Nous avons des  
10       lois au Canada qui effectivement répriment certaines  
11       transgressions. Donc, nous avons un cadre qui permet de faire  
12       face à une situation où il y a une entité étrangère qui se  
13       livre à des actes qui seraient illégaux dans notre pays.

14                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Dans ce cadre, est-ce  
15       que vous savez que les actes décrits dans la mise en  
16       accusation font partie du cadre juridique du Canada ou pas?

17                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je n'ai pas fait  
18       cette évaluation.

19                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous avez lu  
20       l'accusation des États-Unis?

21                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Non, je ne l'ai  
22       pas lue.

23                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous pensez  
24       que ça serait pertinent de la lire?

25                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Pertinent pour  
26       quelles fins?

27                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Pour déterminer si ces  
28       actes sont légaux ou non au Canada.

1                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Madame la Commissaire,  
2           je m'oppose à cette question. Le document n'a pas été  
3           présenté au témoin. Je voudrais qu'on situe le contexte, s'il  
4           a le droit de poursuivre ce genre de questions.

5                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Madame la Commissaire,  
6           malheureusement, on n'a pas le temps de lire l'accusation.  
7           Donc, j'accepte l'argument de mon confrère et je vais passer  
8           à ma question... à ma prochaine question.

9                   Disons qu'on ne sait pas si c'est légal ou  
10          pas, mais est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi les  
11          lois canadiennes n'ont pas réussi à dissuader de tels actes  
12          au Canada? Pourquoi est-ce que les Canadiens ont pu créer  
13          cette agence d'informations, alors, compte tenu des lois  
14          canadiennes sur l'ingérence étrangère?

15                  **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je regrette,  
16          mais je ne peux pas formuler d'hypothèses sur des faits que  
17          je ne connais pas. Je ne peux pas répondre à votre question.

18                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais passer à  
19          d'autres questions. Je vais parler des droits et libertés au  
20          Canada.

21                  Est-ce que vous pensez que ces campagnes  
22          d'informations peuvent avoir un impact sur les droits et  
23          libertés fondamentaux des Canadiens, comme, par exemple, la  
24          liberté d'expression ou le droit de vote?

25                  **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je ne suis pas  
26          ici pour vous donner des conseils juridiques pour savoir si  
27          telle ou telle activité constitue une infraction ou non, et  
28          je ne donne pas non plus de conseils liés à la Charte, mais à

1 titre de gouvernement du Canada, nous sommes préoccupés  
2 lorsqu'il y a des activités qui sont cachées, qui sont  
3 fausses, qui sont fallacieuses, et qui sont financées par une  
4 entité étrangère pour tromper les Canadiens. Voilà pourquoi  
5 nous avons une loi dans cet espace, parce que nous pensons  
6 que ce n'est pas acceptable que cela continue dans notre  
7 pays.

8                   Donc, c'est l'approche que nous avons adoptée  
9 pour... parce que dans ce cas... là, on parle de processus  
10 électoraux pour que les Canadiens aient l'occasion de  
11 participer pleinement à un processus équitable et à notre  
12 démocratie, et on veut vraiment protéger cela.

13                   **Me GUILLAUME SIROIS:** D'après votre  
14 témoignage, je crois comprendre qu'il faudrait davantage  
15 d'interventions et de lois pour protéger, par exemple, les  
16 plateformes des médias sociaux ou leur écosystème,  
17 l'écosystème des médias, plus de lois et plus d'interventions  
18 pour protéger les Canadiens contre des campagnes de  
19 mésinformation afin qu'ils puissent voter en connaissance de  
20 cause.

21                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Non, je n'ai pas  
22 dit qu'il fallait davantage de lois. J'ai expliqué les lois  
23 que nous avons mises en place. Donc, je ne peux pas parler du  
24 fait que d'autres lois seraient nécessaires. Nous avons  
25 établi de nouvelles contraventions qui sont entrées en  
26 vigueur le 19 août pour protéger notre démocratie.

27                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Voilà qui termine  
28 mes questions.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

2                   Monsieur Chantler?

3                   **Me NEIL CHANTLER:** Je n'ai pas de questions  
4 pour les témoins.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, ensuite madame  
6 Teich pour la Coalition des droits humains.

7                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME SARAH TEICH:**

8                   **Me SARA TEICH:** Bon après-midi. J'ai quelques  
9 questions à propos des modifications au *Code criminel*  
10 contenues dans le projet de loi C-70 et je voudrais vous  
11 demander l'autorisation de montrer un document, dont je cite  
12 la cote, qui n'était pas dans la liste des documents que je  
13 voulais soumettre.

14                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous en avez  
15 l'autorisation.

16                   **Me SARA TEICH:** CAN026649. Est-ce qu'on peut  
17 passer à la page 7?

18                   **--- PIÈCE No. CAN026649:**

19   [Threat Matrix]

20                   **Me SARA TEICH:** Et vous voyez qu'il y a une  
21 colonne sur les lacunes. On dit : « Lacunes en matière de  
22 contraventions en vertu du *Code criminel* comme la trahison et  
23 le sabotage », et je voudrais savoir si Justice Canada, lors  
24 de l'élaboration de la partie 2 du projet de loi C-70, s'il  
25 serait opportun de modifier les dispositions sur le sabotage  
26 et la trahison. Pouvez-vous me dire?

27                   **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** <Non interprété>  
28 So what I can tell you is that the Department did a fulsome

1 policy development process and the result of that process is  
2 the consultation paper that was made public in November,  
3 which did not include treason.

4 **Me SARA TEICH:** Pouvez-vous me dire pourquoi  
5 pas?

6 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je peux vous  
7 dire avec tous les énoncés, les politiques publiques, je n'ai  
8 pas vu ce document avant, alors je ne connais pas la date ou  
9 le contexte ou qui l'a préparé. Je crois qu'avec toutes les  
10 politiques, on regarde quels sont les défis, quels sont les  
11 modèles ou exemples pour régler les défis.

12 Alors, tout comme le document qui a été  
13 affiché plus tôt et, comme je l'ai indiqué, le résultat final  
14 est différent. Je crois que c'est un exemple de ça. Peut-être  
15 que c'était une réflexion précoce, et au fur et à mesure  
16 qu'on passe au travers du processus, il y a des choses qui  
17 sont rajoutées et des choses qui tombent.

18 **Me SARA TEICH:** HRC91 maintenant. Merci.

19 Il s'agit d'un document que moi j'ai rédigé  
20 moi-même, et David Matas et Hannah Taylor.

21 Page 141, s'il vous plait? Recommandation 10.

22 On parle de criminalisation, criminaliser  
23 l'espionnage des réfugiés. Dernier paragraphe de la page :

24 « Certains pays on pris des étapes  
25 pour criminaliser l'espionnage des  
26 réfugiés – la Suède, la Norvège et la  
27 Suisse l'ont fait –, ou des actes  
28 d'obtenir ou de fournir de

1 l'information quant à une autre  
2 personne afin de bénéficier un État  
3 étranger. »

4 Alors, si je comprends bien, la Loi a été  
5 amendée, mais ce genre de scénario ne serait pas couvert en  
6 vertu des modifications de la *Loi sur la protection de*  
7 *l'information*?

8 **Mme HEATHER WATTS:** Un instant, je suis en  
9 train de relire le paragraphe avant de répondre.

10 L'infraction que nous avons rajoutée à la Loi  
11 sur la protection de l'information ne s'applique pas  
12 spécifiquement aux réfugiés, comme on le suggère ici. Je ne  
13 veux pas spéculer, mais ici, on parle « d'obtenir ou de  
14 fournir de l'information quant à une autre personne pour  
15 bénéficier un État étranger ». Il est possible que quelque  
16 chose comme ça pourrait se retrouver au sein de l'infraction  
17 générale ou une infraction liée à l'intimidation. Alors, ça  
18 dépendra des faits.

19 Je ne peux pas dire qu'on n'a rien dans les  
20 nouvelles infractions pour aborder ces inquiétudes.

21 **Me SARA TEICH:** Bon, je sais que ce n'est pas  
22 affiché, mais si je comprends bien, l'infraction générale,  
23 c'est d'« inciter quelqu'un à faire quelque chose ».

24 Alors, l'espionnage des réfugiés, est-ce que  
25 la différence, c'est que ça pourrait criminaliser, bon, s'il  
26 y a de l'intimidation, mais ça n'oblige pas quelqu'un à agir?  
27 Et dites-moi si vous êtes d'accord, on parle d'obtenir de  
28 l'information, de fournir de l'information. Obtenir ou

1 fournir de l'information en l'absence de tentatives d'induire  
2 quelqu'un à agir, ça ne serait pas couvert par la *Loi sur la*  
3 *protection de l'information* telle qu'amendée?

4 **Mme HEATHER WATTS:** Ça serait très utile si  
5 vous me permettez de regarder le libellé. Je crois que vous  
6 parlez de l'article 20, « L'infraction liée aux menaces et à  
7 l'intimidation ». Alors, si je pourrais regarder ma copie de  
8 la Loi, ça va?

9 Je crois que vous avez parlé de l'article 20.  
10 Je dirais que potentiellement, moi, je pensais à la nouvelle  
11 infraction 20.3, « Conduite si quelqu'un fait quelque chose...  
12 conduite <non interprété>...

13 Alors, ça sera assez limité ici.

14 L'autre infraction, encore une fois, ça va  
15 dépendre des faits de la cause. Alors, je ne peux pas  
16 deviner. Alors, je crois que si vous regardez les faits, il  
17 est possible que les infractions en place pourraient couvrir  
18 ce genre de comportement.

19 **Me SARA TEICH:** Merci. Ce sont toutes mes  
20 questions.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété> AG?

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GREGORY TZEMENAKIS:**

23 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Bonjour. Je suis  
24 avocat pour le Procureur général, comme vous le savez.

25 Alors, je vais commencer avec le projet de  
26 loi C-70 et j'aurai des questions pour vous, Madame Watts.

27 Premièrement, le projet de loi a été adopté à  
28 l'unanimité à la Chambre des communes. Est-ce que toutes les

1 parties de la Loi sont maintenant en vigueur?

2 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

3 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Alors, je voudrais me  
4 concentrer sur les modifications à la *Loi sur la protection*  
5 *de l'information*. Article 24.4, créer une nouvelle infraction  
6 pour ce qui est de :

7 « ...conduite en association avec une  
8 entité étrangère pour influencer un  
9 processus gouvernemental ou pour  
10 influencer sur un droit démocratique au  
11 Canada. »

12 Quand vous parlez de processus, bon, c'est  
13 défini dans cette partie de la Loi, c'est ça?

14 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

15 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Alors, est-ce que ça  
16 comprend des processus de mises en candida... de candidatures?

17 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

18 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Au paragraphe (f) de  
19 la définition, est-ce que ça comprend un référendum?

20 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

21 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Est-ce que c'est une  
22 liste exhaustive ou non exhaustive de situations qui  
23 pourraient se retrouver au sein de la définition?

24 **Mme HEATHER WATTS:** Ce n'est pas une liste  
25 exhaustive, tel qu'indiqué par les mots « ça comprend ».

26 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Est-ce que vous avez  
27 dit... est-ce que j'ai bien compris que cette loi s'applique à  
28 tout moment à l'extérieur de la période électorale?

1 **Mme HEATHER WATTS:** Oui.

2 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci.

3 Le reste de mes questions pour Madame  
4 Micallef par rapport au Panel des Cinq.

5 Vous avez reconnu que vous avez reçu une  
6 séance d'information. Est-ce qu'on vous a parlé du paysage  
7 des menaces, et surtout par rapport à l'ingérence étrangère?

8 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

9 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Alors, est-ce que j'ai  
10 bien compris que l'une des raisons pour lesquelles... bon, je  
11 vais poser autrement.

12 P5 a entendu et a rencontré des membres de la  
13 société civile e toutes d'entités.

14 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui.

15 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Pouvez-vous expliquer  
16 les commentaires que vous avez faits à l'avocat de la  
17 Commission quant à l'importance d'entendre d'autres voix  
18 quand le Panel des Cinq fait son travail.

19 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Le Panel, tel  
20 que nous sommes maintenant constitués, cela comprend des  
21 membres d'anciens panels et des gens comme moi. Je suis  
22 nouvelle au Panel. On pense que c'est particulièrement  
23 important d'entendre des voix différentes alors qu'on se  
24 prépare. Nous travaillons par consensus et on veut explorer  
25 les autres outils disponibles pour appuyer les Canadiens  
26 d'avoir un processus de prise de décisions informé pendant  
27 les périodes électorales et généralement.

28 Alors, nous avons participé avec des gens de

1 la société civile et des membres de gouvernements étrangers  
2 afin de nous assurer d'avoir une boîte à outils solide et  
3 diversifiée d'intervenants quand on parle de processus  
4 démocratiques.

5 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci. Nous avons  
6 entendu de monsieur Sutherland plus tôt aujourd'hui qu'une  
7 partie de la discussion qui avait eu lieu à la retraite au  
8 mois de mars et la présentation par le CDMRN, c'était une  
9 discussion à savoir s'il y a des entités telles que le CDMRN  
10 qui pourraient être mieux placées pour faire une  
11 communication plutôt que le Panel des Cinq.

12 Vos commentaires là-dessus?

13 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Je crois que  
14 nous sommes très conscients de notre rôle en faisant partie  
15 de l'exécutif, surtout pendant la période électorale. Et le  
16 gouvernement n'est pas vu comme étant l'arbitre de la vérité,  
17 et la seule voix doit, en fait, signaler ce qui pourrait  
18 constituer de la désinformation dans l'environnement.

19 Alors, avec cela en tête, nous essayons de  
20 nous assurer d'en tenir compte pour ce qui est de notre  
21 travail.

22 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci. Mon avant-  
23 dernière question. Nous avons entendu beaucoup d'informations  
24 sur l'impact disproportionné sur différentes communautés de  
25 la diaspora au Canada quand on parle d'ingérence étrangère.  
26 Pouvez-vous expliquer comment le panel tient compte de ces  
27 voix?

28 **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Nous sommes très

1       conscients que certaines communautés peuvent être ciblées ou  
2       utilisées dans ce contexte. Nous essayons de faire sûr  
3       d'avoir accès à ces voix, que nous entendons leurs voix, et  
4       que nos interventions ne les marginalisent pas davantage, ne  
5       causent pas de torts, ou on ne veut pas non plus miner la  
6       confiance. C'est un travail continu du Panel. Pas juste le  
7       Panel, je dirais plus précisément le gouvernement du Canada  
8       parce que le Panel a certaines fonctions, mais chaque  
9       ministère a des responsabilités.

10               Et tout comme quand nous avons fait... quand  
11       nous avons annoncé les politiques pour ce qui est des  
12       parties 2 et 3 du projet de loi C-70, je sais que d'autres  
13       ministères font appel dans leurs domaines et dans leur  
14       opérationnalisation des nouvelles compétences qu'ils  
15       considèrent ou qu'ils ont peut-être, et des nouveaux  
16       programmes ou programmes existants. Alors, je crois que c'est  
17       une considération active.

18               **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci.

19               Ma dernière question, c'est pour préciser  
20       davantage une question posée par l'avocate pour madame Kwan.  
21       Elle a parlé d'une situation fictive, à savoir si, dans une  
22       situation semblable, le comité DM CIR et le Panel des Cinq  
23       pourraient réagir de la même façon.

24               Pouvez-vous confirmer que le DM CIR, le  
25       Comité des sous-ministres et Panel des Cinq ont des mandats  
26       différents et ont des membres différents?

27               **Mme SHALENE CURTIS-MICALLEF:** Oui, c'est  
28       exactement ça. Notre temps est limité pour ce qui est de la

1 prise de décisions, le Panel des Cinq, quand le Parlement est  
2 dissous jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement.  
3 Alors, notre période est différente, le seuil pour la  
4 déclaration publique est différent, et les circonstances ne  
5 sont pas les mêmes.

6 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Contre-interrogatoire?

8 **Me LEILA GHAAHARY:** Non, Madame la  
9 Commissaire.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, c'est tout pour la  
11 journée. Merci de votre temps. Encore une fois, demain matin,  
12 9 h 30.

13 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il  
14 vous plait.

15 The sitting of the Foreign Interference  
16 Commission is adjourned until tomorrow, Friday the 27th of  
17 September, at 9:30 a.m.

18 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
19 étrangère est suspendue jusqu'à demain vendredi le 27  
20 septembre à 9 heures et demie.

21 --- L'audience est suspendue à 17 h 27

22

23

24

25

26

27

28

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,  
hereby certify the foregoing pages to be an accurate  
transcription of my notes/records to the best of my skill and  
ability, and I so swear.

Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,  
certifie que les pages ci-hauts sont une transcription  
conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes  
capacités, et je le jure.



---

Sandrine Marineau-Lupien